

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-634	5.2	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 22 JUIN 2022 APPROBATION

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémie PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtellier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOMME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilynne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtellier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPYPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSSELIN Catherine LECHERPYPY	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Mandant	Mandataire	Questions
Jacky LECOQ Marilynne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance
Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN	2022-634 à 2022-638
Yvette LERICHOMME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO	2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-634	5.2	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T

Présenté par
Yves GOASDOUE
Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 6 Commission Compétences non déléguées		11	29.09.2022	1	
CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre	N° délibération
				1	2022-634

OBJET	CONSEIL COMMUNAUTAIRE – PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 22 JUIN 2022 - APPROBATION
--------------	---

TD/EA

Chers Collègues,

L'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.), modifié par l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021, a fixé un cadre juridique au procès-verbal des assemblées municipales en précisant notamment le délai dans lequel il devait être adopté et en fixant les modalités de sa publicité :

« (...) Le procès-verbal de chaque séance, rédigé par le ou les secrétaires, **est arrêté au commencement de la séance suivante**, et signé par le maire et le ou les secrétaires.

Il contient la date et l'heure de la séance, les noms du président, des membres du conseil municipal présents ou représentés et du ou des secrétaires de séance, le quorum, l'ordre du jour de la séance, les délibérations adoptées et les rapports au vu desquels elles ont été adoptées, les demandes de scrutin particulier, le résultat des scrutins précisant, s'agissant des scrutins publics, le nom des votants et le sens de leur vote, et la teneur des discussions au cours de la séance.

Dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté, le procès-verbal est publié sous forme électronique de manière permanente et gratuite sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, et un exemplaire sur papier est mis à la disposition du public.

(...) ».

Ces dispositions sont applicables aux E.P.C.I par renvoi opéré par l'article L.5211-1 du C.G.C.T et sont entrées en vigueur le 1^{er} juillet 2022.

En conséquence, je sou mets à votre approbation le procès-verbal du Conseil Communautaire du 22 juin 2022.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

APPROUVER le procès-verbal du Conseil Communautaire du 22 juin 2022.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-634-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022

Publication : 19/10/2022

Yves GOASDOUÉ

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-635	5.2	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémie PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtellier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOMME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilynne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtellier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORRE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPYPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSSELIN Catherine LECHERPYPY	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Mandant	Mandataire	Questions
Jacky LECOQ Marilyne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance
Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN	2022-634 à 2022-638
Yvette LERICHOMME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO	2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-635	5.2	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T

Présenté par
Yves GOASDOUE
Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 6 Commission Compétences non déléguées		11	29.09.2022	2	
CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre	N° délibération
				2	2022-635

OBJET	COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
--------------	--

TD/EA

Chers Collègues,

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), le Président doit rendre compte, lors de chaque réunion de l'organe délibérant, des décisions prises dans le cadre des délégations accordées par le Conseil Communautaire.

En application de ces dispositions, les décisions prises par le Président ou son représentant sont listées en annexe.

Il est également rendu compte des marchés et avenants conclus sur le fondement des délégations accordées.

LE CONSEIL :

PREND ACTE des décisions prises par Monsieur le Président ou son représentant et listées en annexes.

CERTIFIÉ CONFORME.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-635-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022

Publication : 19/10/2022

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-636	5.2	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE REGLEMENT INTERIEUR MODIFICATIONS

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémie PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtellier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOMME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilynne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtellier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPYPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSSELIN Catherine LECHERPYPY	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Mandant	Mandataire	Questions
Jacky LECOQ Marilynne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance
Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN	2022-634 à 2022-638
Yvette LERICHOMME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO	2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-636	5.2	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T

Présenté par
Yves GOASDOUE
Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 6 Commission Compétences non déléguées		11	29.09.2022	3	
CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre	N° délibération
				3	2022-636

OBJET	CONSEIL COMMUNAUTAIRE – REGLEMENT INTERIEUR – MODIFICATIONS
--------------	--

TD/EA

Chers Collègues,

Par délibération n° 2020-05 du 11 juillet 2020, vous avez adopté le règlement intérieur du Conseil Communautaire.

L'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 ainsi que le décret n° 2021-1311 du 7 octobre 2021 ont édicté de nouvelles règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités, qui sont entrées en vigueur au 1^{er} juillet 2022.

Celles-ci impactent le contenu du règlement intérieur du conseil communautaire qu'il convient de faire évoluer afin de le mettre en concordance avec ces nouvelles dispositions.

Les modifications qu'il vous est proposé d'apporter au règlement intérieur sont les suivantes :

- Sur le procès-verbal

L'article L.2121-26 du CGCT en vigueur avant le 1^{er} juillet 2022 ne fournissait pas de précision sur le contenu du procès-verbal de séance.

De même cet article ne précise pas le délai dans lequel le procès-verbal devait être adopté.

Désormais, l'article 1^{er} de l'ordonnance 2021-1310 complète l'article L. 2121-15 du CGCT par quatre alinéas qui fixent le cadre juridique du procès-verbal :

▪ 1^{er} alinéa :

- Le PV est rédigé par le ou les secrétaires
- Il est arrêté au commencement de la séance suivante
- Il est signé par le Président et le ou les secrétaires

⇒ Il vous est proposé d'intégrer ces modifications à l'article 15 du règlement intérieur, en prévoyant que le premier point de l'ordre du jour consiste, en principe, à faire adopter le procès-verbal de la séance précédente.

⇒ Il vous est proposé d'ajouter à l'article 11 du règlement intérieur que le secrétaire de séance signe le procès-verbal de séance.

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-636	5.2	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

▪ 2^{ème} alinéa :

• Le PV contient :

- ✓ La date et l'heure de la séance
- ✓ Les noms du Président, des membres du conseil présents ou représentés, du ou des secrétaires de séance, le quorum, l'ordre du jour de la séance, les délibérations adoptées et les rapports aux vu desquels elles ont été adoptées, les demandes de scrutin particulier, le résultat des scrutins précisant, pour les scrutins publics, le nom des votants et le sens de leur vote, et la teneur des discussions au cours de la séance

⇒ Le contenu du nouvel article L.2121-15 du CGCT est intégré à l'article 21 du règlement intérieur.

▪ 3^{ème} alinéa :

- Le PV, dans la semaine qui suit son adoption, est publié sous forme électronique de manière permanente et gratuite sur le site internet de la commune et un exemplaire papier est mis à disposition du public.

⇒ Le contenu du nouvel article L.2121-15 du CGCT est intégré à l'article 21 du règlement intérieur.

▪ 4^{ème} alinéa :

- L'exemplaire original du PV, qu'il soit établi sur papier ou sur support numérique, est conservé dans des conditions propres à en assurer la pérennité.

⇒ Il vous est proposé que l'article 21 du règlement intérieur prévoit, pour se conformer à cette disposition, que le procès-verbal soit intégré au registre des délibérations.

- Sur le compte rendu synthétique des séances

L'article L.2121-25 du CGCT en vigueur avant le 1^{er} juillet 2022 prévoyait que dans le délai d'une semaine, le compte rendu de la séance du conseil communautaire devait être affiché au siège et mis en ligne sur le site internet.

L'ordonnance supprime le compte-rendu et instaure un nouvel article L. 2121-25 qui dispose désormais que dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil communautaire est affichée au siège et mise en ligne sur le site internet.

⇒ L'article 20 du règlement intérieur intègre le texte de l'article L.2121-25 et sont supprimées toutes références au compte-rendu.

- Sur la tenue du registre des délibérations

L'article L.2121-23, alinéa 2, du CGCT dispose désormais que les délibérations sont signées par le Président et le ou les secrétaires de séance.

⇒ L'article 19 du règlement intérieur intègre le texte de l'article L.2121-23 du CGCT.

⇒ L'article 11 du règlement intérieur intègre le fait que le secrétaire de séance signe chaque délibération.

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-636	5.2	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

- Sur le recueil des actes administratifs

Les dispositions combinées des articles L.2121-24 et R.2121-10 du CGCT, dans leur version antérieure au 1^{er} juillet 2022, imposaient aux collectivités de plus de 3 500 habitants de publier le dispositif des délibérations à caractère réglementaire dans un recueil des actes administratifs.

Avec l'ordonnance n°2021-1310, le recueil des actes administratifs disparaît.

⇒ Il vous est proposé de supprimer l'article 20 du règlement intérieur qui était relatif au recueil des actes administratifs.

A titre d'information, il convient de relever que l'article L.2131-1 du CGCT, dans sa version en vigueur avant le 1^{er} juillet 2022 prévoyait que les délibérations étaient exécutoires après publication ou affichage et transmission au représentant de l'Etat.

Désormais, depuis le 1^{er} juillet 2022, les délibérations doivent faire l'objet d'une publication électronique et n'ont plus à être affichées pour devenir exécutoire.

Ainsi, les délibérations, au même titre que le procès-verbal du conseil et la liste des délibérations, seront mises en ligne sur le site internet de Flers Agglo et ne seront plus affichées au siège. La liste des délibérations, qui remplace le compte-rendu, fera, quant à elle, l'objet d'un affichage au siège.

Par ailleurs, l'article L.5211-40-2 du CGCT en vigueur avant le 1^{er} juillet prévoyait la transmission aux conseillers municipaux des communes membres d'un EPCI qui ne sont pas membres de son organe délibérant de la convocation des conseillers accompagnée des notes de synthèse.

Depuis le 1^{er} juillet 2022, les documents à transmettre à tous les conseillers municipaux des communes membres sont les suivants :

- La convocation des conseillers accompagnée des notes de synthèse
- La liste des délibérations examinées par l'organe délibérant (celle-là même qui doit être affichée dans le délai d'une semaine en application de l'article L.2122-25) dans le délais d'un mois
- Le PV de chaque séance dans le délai d'un mois qui suit son adoption

Pour des facilités de lecture, les modifications apportées figurent en rouge dans le règlement intérieur annexé. Le document sera modifié pour prendre sa forme définitive après, le cas échéant, adoption de la présente délibération.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

ADOPTER le règlement intérieur du Conseil Communautaire modifié comme exposé ci-dessus et figurant en annexe.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-636-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022

Publication : 19/10/2022

Yves GOASDOUÉ

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-637	3.1	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

SAINT GEORGES DES GROSEILLERS RENONCEMENT A L'ACQUISITION DE BIENS SANS MAITRE CADASTRES ZA 55 ET 56

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtellier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOMME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilynne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtellier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPYPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSSELIN Catherine LECHERPYPY	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Mandant	Mandataire	Questions
Jacky LECOQ Marilynne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance
Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN	2022-634 à 2022-638
Yvette LERICHOMME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO	2022-634 à 2002-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-637	3.1	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T Présenté par Stéphane TERRIER Vice-Président	Flers Agglo		N°	Date	Question
	ENSEMBLE 1 Commission Urbanisme Opérationnel		11	27.09.2022	1
	CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre
				4	2022-637

OBJET	SAINT GEORGES DES GROSEILLERS – RENONCEMENT A L'ACQUISITION DE BIENS SANS MAITRE CADASTRES ZA 55 ET 56
--------------	---

SDC/EA

Chers Collègues,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, notamment ses articles L 1123-1 et L 1123-2,

Vu le Code civil, notamment son article 713,

Vu la délibération de la commune de Saint Georges des Groseillers en date du 23 mai 2022 renonçant à exercer ses droits en application de l'article L713 du Code Civil,

Vu les courriers de la DGFIP en date du 20 juin 2022, sollicitant la décision de Flers Agglo d'acquérir ou de renoncer à exercer son droit de propriété sur deux biens considérés sans maître et cadastrés ZA 55 et 56 au lieu-dit de « La Fosse », à Saint Georges des Groseillers,

Il vous est proposé que Flers Agglo renonce à l'acquisition de ces deux biens sans maître

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

1 – DECIDER que **FLERS AGGLO RENONCE** à exercer le droit d'acquérir les biens sans maître cadastrés ZA 55 et 56 sur la commune de Saint Georges des Groseillers.

2 – INFORMER l'Etat, la commune et Maître Chaix, notaire à Flers chargés de ces dossiers de cette décision.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-637-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022

Publication : 19/10/2022

Yves GOASDOUÉ

Flers Agglo Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-638	3.6	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

FLERS ZONE DU PLANCAION PARCELLES CR 93 ET 95P CESSION

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémie PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtellier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grai), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECC (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtellier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grai), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPYPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECC	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSSELIN Catherine LECHERPYPY	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Mandant	Mandataire	Questions
Jacky LECOQ Marilyne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance
Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN	2022-634 à 2022-638
Yvette LERICHOME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO	2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-638	3.6	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T Présenté par Stéphane TERRIER Vice-Président	Flers Agglo		N°	Date	Question	
	ENSEMBLE 1 Commission Urbanisme Opérationnel		11	27.09.2022	2	
	CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre	N° délibération
					5	2022-638

OBJET	FLERS – ZONE DU PLANCAION – PARCELLES CR 93 ET 95P – CESSION
--------------	---

SDC/EA

Chers Collègues,

Par arrêté préfectoral n° 1122-22-20040 du 13 mai 2022, Monsieur le Préfet de l'Orne a déclaré d'Utilité Publique le projet de la zone du Plancaion emportant mise en compatibilité du PLUI.

L'hypermarché LECLERC actuellement situé rue de la chaussée à Flers, est contraint dans son parcellaire et n'a plus de possibilité de se restructurer, ni de moderniser son site. Aussi, la société SODIFLERS, représentée par Monsieur Mickaël Gaultier, a engagé de nombreuses négociations amiables en vue d'acquérir les terrains nécessaires au projet de transfert de cette enseigne sur la zone du Plancaion.

Flers Agglo est propriétaire de terrains dans l'emprise du futur projet correspondants à l'ancien site Sonofoque, déconstruit avec l'aide de l'EPFN et de la Région Normandie.

Aussi, il vous est proposé de céder les terrains nécessaires au projet dans les conditions suivantes :

Commune	Réf. cadastrale	Vendeur	Acquéreur	Surfaces devant être précisées par bornage	Zonage du PLUI	Prix		Montant
						Estimation des Domaines	Conforme	
Flers	CR 93	FLERS AGGLO	Société SODIFLERS	5 522 m ²	UZx	22/02/2022	Oui	25 € HT/m ²
	CR 95p			Environ 3 920 m ²	UZx et NI			

Les frais d'établissement de servitudes et frais d'acte et de bornage sont à la charge de l'acquéreur.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

1 – DECIDER

la cession amiable des terrains cadastrés CR 93 et 95p dans les conditions ci-dessus décrites à la SCI Sodiflers ou toute société s'y substituant.

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-638	3.6	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

- 2 – AUTORISER** Monsieur le Président à signer l'acte notarié à intervenir, dans les conditions ci-dessus décrites en l'étude de Me Hennegrave, avec l'appui du notaire de l'acquéreur.
- 3 – PRECISER** que les frais d'établissement de servitudes éventuelles, d'acte et de bornage sont à la charge de l'acquéreur.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-638-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022
Publication : 19/10/2022

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-639	2.1	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

DEMOLITION ET CLOTURE DEPOT DE PERMIS DE DEMOLIR ET DE DECLARATION PREALABLE MODIFICATION N° 1

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landsacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIEGELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Graisi), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Graisi), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landsacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERP (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent		Suppléant présent		Questions
Alexandra	TERTRE	Sandrine	DESTAIS	Ensemble de la séance
Gérard	PIERRE	Jean-Pierre	GOSELIN	
Emmanuel	LE SECQ	Catherine	LECHERP	

Tous présents, à l'exception de :

Mandant		Mandatitaire		Questions
Jacky	LECOQ	Jean-Louis	PELLERIN	Ensemble de la séance
Marilyne	CORREYEUR	Stéphan	GRAVELAT	
Leïla	HARDY	Gaëlle	PIOLINE	
Claude	GASNIER	Jean-Claude	GUILLEMIN	
Agnès	MORICE	Yves	GOASDOUE	
Tâm	NGUYEN	Jean-François	BRISSET	
Sophie	RENAUDIN	Subay	SAHIN	2022-634 à 2022-638
Yvette	LERICHOMME	Bruno	ASSELOT	2022-634 à 2022-654
		Lori	HELLOCO	2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-639	2.1	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T Présenté par Stéphane TERRIER Vice-Président	Flers Agglo		N°	Date	Question
	ENSEMBLE 1 Commission Urbanisme Opérationnel		11	27.09.2022	3
	CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre N° délibération 6 2022-639

OBJET	DEMOLITION ET CLOTURE – DEPOT DE PERMIS DE DEMOLIR ET DE DECLARATION PREALABLE – MODIFICATION N° 1
--------------	---

ALN/SDC/EA

Chers Collègues,

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles R421-27 et R 421-28,

Vu la délibération n° 2017-90 du 6 avril 2017 portant instauration d'une obligation de dépôt de permis de démolir conformément aux dispositions des articles R 421-27 et R421-28 du code de l'urbanisme et de déclaration préalable pour l'édification de clôtures sur le territoire étendu de Flers Agglo,

Considérant que le volet relatif au dépôt de permis de démolir manque de précision,

Considérant l'évolution des dispositions réglementaires de l'article R 421-28 du code de l'urbanisme ci-dessous précisées

Considérant la caducité des POS au 31 décembre 2020 pour les communes déléguées d'Athis de l'Orne et, La Carneille, et les communes de Bellou en Houlme et Berjou,

Considérant qu'il convient de modifier la délibération susvisée des éléments suivants :

Régime des déclarations préalables

Pas de modification apportée, la délibération n° 2017-90 du 6 avril 2017 soumettant à déclaration préalable tous les projets de clôture est maintenue.

Régime des Permis de Démolir

Le Code de l'Urbanisme, dans son article R 421-28, prévoit que :

« Doivent en outre être précédés d'un permis de démolir les travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction :

(...)

e) Identifiée comme devant être protégée en étant située à l'intérieur d'un périmètre délimité par un plan local d'urbanisme ou un document d'urbanisme en tenant lieu en application de l'article L. 151-19 ou de l'article L. 151-23, ou, lorsqu'elle est située sur un territoire non couvert par un plan local d'urbanisme ou un document d'urbanisme en tenant lieu, identifiée comme présentant un intérêt patrimonial, paysager ou écologique, en application de l'article L. 111-22, par une délibération du conseil municipal prise après l'accomplissement de l'enquête publique prévue à ce même article. »

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-639	2.1	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

En application des dispositions ci-dessus, il est précisé que sont soumis à permis de démolir :

- les bâtiments identifiés dans les documents d'urbanisme en vigueur (cartes communales, PLU et PLUI), avec un inventaire annexé,
- les bâtiments situés dans les secteurs identifiés de certains documents d'urbanisme, à savoir, dans
 - les zones U du PLU de la Ferrière aux Etangs,
 - la zone Ua du PLU de Briouze, et
 - dans les zones Ua, Nh et Nhc du PLU de la commune déléguée de la Sauvagère
 - dans les zones U de la Ferté Macé.

Par ailleurs, le Code de l'Urbanisme prévoit dans son article R 421-27, qu'en dehors de ces cas particuliers où le permis de démolir est obligatoire, que « *doivent être précédés d'un permis de démolir les travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction située dans une commune ou partie de commune où le Conseil a décidé d'instituer le permis de démolir* ».

Les communes couvertes par le Règlement National d'Urbanisme ont ainsi la possibilité d'identifier du patrimoine bâti à protéger et pouvant être soumis à permis de démolir. Les dispositions du permis de démolir seraient alors étendues à ces bâtiments.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 - CONSERVER** les dispositions relatives aux clôtures
- 2 - PRECISER** que sont soumis au dépôt d'un permis de démolir les bâtiments identifiés dans les documents d'urbanisme et cartes communales et ceux situés dans les zones précédemment citées sur Briouze, la Ferrière aux Etangs, la commune déléguée de la Sauvagère et La Ferté Macé.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-639-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022
Publication : 19/10/2022

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-640	1.4	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

FLERS PROJET PLANCAION FINANCEMENT DES EQUIPEMENTS PUBLICS CONVENTION PUP APPROBATION

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémie PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houleme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOMME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilynne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houleme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibaut GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPYPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSSELIN Catherine LECHERPYPY	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Mandant	Mandataire	Questions
Jacky LECOQ Marilynne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance
Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN	2022-634 à 2022-638
Yvette LERICHOMME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO	2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-640	1.4	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T

Présenté par

Michel DUMAINE

Vice-Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 1 Commission Urbanisme de Programmation et Politique de l'Habitat		11	27.09.2022	1	
ENSEMBLE 6 Commission Compétences non déléguées		11	29.09.2022	8	
CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre	N° délibération
				7	2022-640

OBJET	FLERS – PROJET PLANCAÏON – FINANCEMENT DES EQUIPEMENTS PUBLICS – CONVENTION PUP – APPROBATION
--------------	--

SDC/EA

Chers Collègues,

Par délibération n° 2020-101 du 8 octobre 2020, le conseil communautaire a déclaré le projet de « la zone du Plancaïon » sur Flers comme étant une « opération d'aménagement d'intérêt communautaire », au sens de l'article L 300-1 du code de l'urbanisme.

Par délibération n° 2021-176 du 11 février 2021, le principe d'une Déclaration d'Utilité Publique valant mise en compatibilité du PLUI a été approuvé.

Par délibération n° 2022-514 du 7 avril 2022, votre assemblée a approuvé la déclaration de projet préalablement à l'arrêté de Déclaration d'Utilité Publique de Monsieur le Préfet.

Par arrêté préfectoral n° 1122-22-20040 du 13 mai 2022, Monsieur le Préfet de l'Orne a déclaré d'Utilité Publique le projet de la zone du Plancaïon emportant mise en compatibilité du PLUI et portant cessibilité des terrains nécessaires à sa réalisation.

Le projet global d'aménagement de la zone du Plancaïon a pour vocation de renforcer l'attractivité du centre-ville de Flers et du quartier de la gare, notamment par le développement d'activités commerciales, d'artisanat, de tertiaire et de logements.

Par conséquent, dans le cadre d'Action Cœur de Ville et de l'Opération de Restructuration du territoire, Flers Agglo engage la réalisation d'aménagements publics notamment dans le but de répondre aux nouveaux flux (piétons, vélos, véhicules) et à l'amélioration du cadre de vie.

L'hypermarché LECLERC actuellement situé rue de la chaussée à Flers, est contraint dans son parcellaire et n'a plus de possibilité de se restructurer, ni de moderniser son site. Aussi, la société SODIFLERS, représentée par Monsieur Mickaël Gaultier, a engagé de nombreuses négociations amiables en vue d'acquiescer les terrains nécessaires au projet de transfert de cette enseigne sur la zone du Plancaïon.

Certains aménagements publics ont été dimensionnés ou sont rendus nécessaires par l'implantation de cet hypermarché sur le secteur du Plancaïon à Flers.

Il a donc été proposé de mettre en œuvre un Projet Urbain Partenarial pour permettre le financement de ces équipements/aménagements publics.

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-640	1.4	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

L'article L332-11-3 et suivants, l'article R 332-25-1 à R 332-25-3 du Code de l'Urbanisme prévoient en effet que lorsqu'une ou plusieurs opérations nécessitent la réalisation d'équipements publics, le ou les constructeurs peuvent conclure avec la personne publique compétente en matière de Plan Local d'Urbanisme, une convention de projet urbain partenarial prévoyant la prise en charge financière de tout ou partie de ces équipements.

Dans le cadre du projet de la zone du Plancaïon, il est proposé de faire participer l'investisseur du projet d'enseigne Leclerc nécessitant des investissements publics, de par l'envergure de celui-ci par le biais d'une convention PUP. L'article L 332-11-3 du Code de l'Urbanisme prévoit que l'EPCI peut mettre à charge de l'investisseur une fraction du coût des équipements publics répondant aux besoins des usagers du constructeur.

Le coût global des équipements publics (y compris frais d'études) devant être réalisés par Flers Agglo et bénéficiant au projet Leclerc est estimé à 2.223.360 € TTC et portent sur :

- L'aménagement de la rue Durrmeyer
- L'aménagement du Champ Libre
- Le dévoiement de réseaux (EP, EU)

La participation au titre du PUP est ainsi fixée à 1.278.716 €. La participation sera versée en 4 versements (article 9 de la convention).

La convention permet de décrire précisément le projet urbain partenarial, les équipements/aménagements à réaliser ainsi que les délais de réalisation.

Elle permet aussi de prévoir les événements qui pourraient intervenir durant la réalisation du projet tel que des évolutions sur le projet de la société Sodiflers, le non-respect des délais ou encore l'absence d'obtention de toutes les autorisations administratives nécessaires.

Enfin, par cette convention la société Sodiflers partage les frais des équipements/aménagements publics avec l'agglomération et est donc exonéré de taxe d'aménagement pendant 10 années (article L 332-11-4 du Code de l'Urbanisme). La commune de Flers ne percevra donc aucune Taxe d'Aménagement liée à ce projet.

La convention de Projet Urbain Partenarial est ainsi signée entre Flers Agglo, la Ville de Flers et la Société SODIFLERS.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 - APPROUVER** la Convention de projet urbain partenarial, ci-dessus décrite et annexée à la présente délibération.
- 2 – AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de projet urbain partenarial, avec la société SODIFLERS et la Ville de Flers.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-640-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022
Publication : 19/10/2022

Yves GOASDOUÉ

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-641	1.4	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

FLERS ETABLISSEMENT FRANCE SERVICES LABELLISATION CONVENTION DEPARTEMENTALE FRANCE SERVICES AUTORISATION DE SIGNATURE

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Graisi), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Graisi), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent		Suppléant présent		Questions
Alexandra	TERTRE	Sandrine	DESTAIS	Ensemble de la séance
Gérard	PIERRE	Jean-Pierre	GOSSELIN	
Emmanuel	LE SECQ	Catherine	LECHERPY	

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandant	Mandataire	Questions
	Jacky LECOQ	Jean-Louis PELLERIN	Ensemble de la séance
	Marilyne CORREYEUR	Stéphan GRAVELAT	
	Leïla HARDY	Gaëlle PIOLINE	
	Claude GASNIER	Jean-Claude GUILLEMIN	
	Agnès MORICE	Yves GOASDOUE	
	Tâm NGUYEN	Jean-François BRISSET	
	Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN	2022-634 à 2022-638
	Yvette LERICHOME	Bruno ASSELOT	2022-634 à 2022-654
		Lori HELLOCO	2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

EFFECTIF En exercice : 77 Quorum : 39	Question	Présents	Votants
	2022-634 à 2022-638	57	65
	2022-639 à 2022-646	58	65
	2022-647 à 2022-654	59	66
	2022-655 à 2022-671	61	68
	2022-672 à la fin	60	67

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-641	1.4	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T Présenté par Annette HAMMELIN Conseillère Communautaire Déléguée	Flers Agglo		N°	Date	Question
	ENSEMBLE 1 Commission Urbanisme de Programmation et Politique de l'Habitat		11	27.09.2022	2
	CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre 8

OBJET	FLERS – ETABLISSEMENT FRANCE SERVICES – LABELLISATION – CONVENTION DEPARTEMENTALE FRANCE SERVICES – AUTORISATION DE SIGNATURE
--------------	--

DL/EA

Chers Collègues,

L'Etablissement France Services (EFS) de Flers a été labellisé le 8 juillet dernier. Suite à cette labellisation, une convention France Services doit être conclue avec le représentant de l'Etat pour intégrer l'EFS de Flers dans le réseau France Services et conférer aux agents la légitimité pour accompagner les usagers dans leurs démarches administratives notamment celles dont le traitement est assuré par les opérateurs de l'Etat partenaires France Services (CPAM, CAF, Pôle Emploi, CARSAT, MSA, DGFIP, ANTAI, ANTS...).

Cette convention rappelle entre autre les engagements contenus dans la Charte France Services et décline les partenaires de ce dispositif. Il est également précisé les jours et heures d'ouverture de la structure nouvellement labellisée et, pour le cas particulier de l'EFS de Flers, les jours, heures et périodicité des permanences au sein de ses antennes France Services (Maison d'activités Emile Halbout, Maison d'activités Saint Michel et CCAS).

L'EFS de Flers ouvre ses portes au Public le 1^{er} octobre

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 - PRENDRE** acte de la labellisation de l'EFS de Flers.
- 2 - AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention France Services avec l'Etat.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-641-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022

Publication : 19/10/2022

Yves GOASDOUÉ

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-642	1.4	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

BRIOUZE ETABLISSEMENT FRANCE SERVICES CONVENTION PARTENARIALE AVEC LE CIDFF EXPERIMENTATION AUTORISATION DE SIGNATURE

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Graisi), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Graisi), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPYPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent		Suppléant présent		Questions
Alexandra	TERTRE	Sandrine	DESTAIS	Ensemble de la séance
Gérard	PIERRE	Jean-Pierre	GOSSELIN	
Emmanuel	LE SECQ	Catherine	LECHERPYPY	

Tous présents, à l'exception de :

Mandant		Mandataire		Questions
Jacky	LECOQ	Jean-Louis	PELLERIN	Ensemble de la séance
Marilyne	CORREYEUR	Stéphan	GRAVELAT	
Leïla	HARDY	Gaëlle	PIOLINE	
Claude	GASNIER	Jean-Claude	GUILLEMIN	
Agnès	MORICE	Yves	GOASDOUE	
Tâm	NGUYEN	Jean-François	BRISSET	
Sophie	RENAUDIN	Subay	SAHIN	2022-634 à 2022-638
Yvette	LERICHOMME	Bruno	ASSELOT	2022-634 à 2022-654
		Lori	HELLOCO	2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-642	1.4	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T Présenté par Annette HAMMELIN Conseillère Communautaire Déléguée	Flers Agglo		N°	Date	Question	
	ENSEMBLE 1 Commission Urbanisme de Programmation et Politique de l'Habitat		11	27.09.2022	3	
	CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre	N° délibération
				9	2022-642	

OBJET	BRIOUZE – ETABLISSEMENT FRANCE SERVICES – CONVENTION PARTENARIALE AVEC LE CIDFF – EXPERIMENTATION – AUTORISATION DE SIGNATURE
--------------	--

DL/EA

Chers Collègues,

L'Etablissement France Services (EFS) de Briouze a été labellisé en octobre 2020. Suite à cette labellisation, une convention France Services a été conclue avec le représentant de l'Etat pour intégrer l'EFS de Briouze dans le réseau France Services et conférer aux agents la légitimité pour accompagner les usagers dans leurs démarches administratives notamment celles dont le traitement est assuré par les opérateurs de l'Etat partenaires France Services (CPAM, CAF, Pôle Emploi, CARSAT, MSA, DGFIP, ANTAI, ANTS...). En complément de cette convention, Flers Agglo a également conventionné avec la FEPEM et la SNCF pour compléter l'offre de services au sein de l'EFS de Briouze.

Dans le cadre de la lutte contre les violences familiales, les services de l'Etat souhaitent étendre la convention partenariale France Services au Centre d'Information des Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) plus particulièrement dans les zones rurales qui sont dépourvues de point d'informations. Avant de pérenniser ce partenariat, l'Etat préconise la mise en place d'une phase d'expérimentation. Dans cette optique, Monsieur le Préfet de l'Orne a retenu trois Etablissements France Services (dont celui de Briouze) pour mener à bien cette expérimentation. Celle-ci donne lieu à la conclusion d'une convention partenariale avec le CIDFF dont les termes sont déclinés ci-dessous :

Objet	Mise en place, à titre expérimental, d'un point d'accès au droit en direction des femmes et des familles
Cocontractants	Centre d'Information des Droit des Femmes et des Familles (CIDFF) Flers Agglo
Modalités	Création d'un point d'accès au droit au sein de l'EFS de Briouze Ce Point est un espace de proximité gratuit d'information et d'orientation, dans lequel les habitants peuvent trouver une information juridique globale, pratique, actualisée, impartiale et confidentielle sur le droit. Lorsque les besoins du public dépassent le cadre de l'information, le Point d'accès au droit renvoie vers les acteurs compétents qui délivreront un conseil juridique.
Publics cibles	Les particuliers en recherche d'informations ou en demande de solutions en réponse à leurs besoins en matière de droit, Les personnes victimes de violences en recherche d'écoute et d'aide dans leurs démarches.

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-642	1.4	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

Engagement des parties	CIDFF	Formation d'une demi-journée de sensibilisation à destination des agents de l'Etablissement France Services de Briouze Animation une fois par an un temps d'échanges et de bilan auprès de l'équipe de l'Etablissement France Services, Mise à la disposition de l'Etablissement France Services de documentations, d'outils numériques et informations nécessaires au bon fonctionnement du point d'accès au droit
	Flers Agglo	Mise à disposition d'un bureau confidentiel adapté et équipé d'un ordinateur et webcam, d'un logiciel de Visio conférence, d'un lien visio pour chaque rendez-vous fixé. Faciliter le rapprochement entre les futurs usagers et le CIDFF ; Accompagner les personnes qui en ont besoin vers l'utilisation de l'outil informatique ; Valoriser le partenariat au moyen des outils de communication mis à disposition.
Durée	30 juin 2023 Renouvellement après accord exprès des parties	

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 - PRENDRE** acte des évolutions de la mise en place d'un partenariat avec le CIDFF à titre expérimental.
- 2 - AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention le CIDFF telle qu'exposée ci-dessus.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-642-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022
Publication : 19/10/2022

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-643	1.4	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

BRIOUZE ETABLISSEMENT FRANCE SERVICES PARTENARIAT AVEC LA SNCF CONTRAT DEPOSITAIRE POUR L'ACHAT DE TITRES DE TRANSPORT RECONDUCTION – AUTORISATION DE SIGNATURE

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Graisi), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Graisi), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent		Suppléant présent		Questions
Alexandra	TERTRE	Sandrine	DESTAIS	Ensemble de la séance
Gérard	PIERRE	Jean-Pierre	GOSSELIN	
Emmanuel	LE SECQ	Catherine	LECHERPY	

Tous présents, à l'exception de :

Mandant		Mandataire		Questions
Jacky	LECOQ	Jean-Louis	PELLERIN	Ensemble de la séance
Marilyne	CORREYEUR	Stéphan	GRAVELAT	
Leïla	HARDY	Gaëlle	PIOLINE	
Claude	GASNIER	Jean-Claude	GUILLEMIN	
Agnès	MORICE	Yves	GOASDOUE	
Tâm	NGUYEN	Jean-François	BRISSET	
Sophie	RENAUDIN	Subay	SAHIN	2022-634 à 2022-638
Yvette	LERICHOMME	Bruno	ASSELOT	2022-634 à 2022-654
		Lori	HELLOCO	2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-643	1.4	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T Présenté par Annette HAMMELIN Conseillère Communautaire Déléguée	Flers Agglo		N°	Date	Question
	ENSEMBLE 1 Commission Urbanisme de Programmation et Politique de l'Habitat		11	27.09.2022	4
	CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre 10

OBJET	BRIOUZE – ETABLISSEMENT FRANCE SERVICES – PARTENARIAT AVEC LA SNCF – CONTRAT DÉPOSITAIRE POUR L'ACHAT DE TITRES DE TRANSPORT – RECONDUCTION – AUTORISATION DE SIGNATURE
--------------	--

DL/EA

Chers Collègues,

Par délibération n° 2019-951 du 17 décembre 2019, l'assemblée délibérante a autorisé Monsieur le Président à signer le contrat dépositaire pour l'achat de titres de transport avec la SNCF pour permettre à l'Etablissement France Services de Briouze de vendre aux usagers des billets de train. Ce contrat, d'une durée initiale de trois ans, arrivera à expiration au 1^{er} janvier 2023. Il est proposé de reconduire ce contrat suivant des modalités identiques à celles préexistantes et pouvant se décliner comme suit :

Objet		Définir les conditions selon lesquelles le Partenaire est habilité par SNCF VOYAGEURS, sans que cette dernière ne lui accorde d'exclusivité, à permettre l'achat de titres de transport auprès des clients.
Cocontractants	SNCF VOYAGEURS	Société Anonyme dont le siège est situé au 4 Rue André Campra – 93200 Saint-Denis
	Le dépositaire	Flers Agglo, 41 Rue de la Boule - CS 149 – 61103 Flers Cedex
Durée		3 ans à compter du jour de la signature du contrat et du procès-verbal de réception des matériels visé à la convention relative à la mise à disposition d'équipements de vente et la prestation de services associés
Achat des titres de transport par les clients	Distribution au client	Le Partenaire est chargé de la vente des titres de transport TER régionaux. Il peut également délivrer des titres nationaux (TGV et Intercités) de façon exceptionnelle et à titre expérimental pour dépanner les clients.
	Paiement par le client	Le Partenaire encaisse le montant de la vente sur sa propre caisse et avec les moyens de paiement qu'il accepte.
	Echange, remboursement et annulation immédiate	Il appartient au Partenaire de porter à la connaissance de ses clients le caractère non échangeable et non remboursable de certains des titres qu'il vend, ainsi que les conditions générales de ventes applicables auxdits titres. Le Partenaire n'est pas habilité à réaliser les opérations d'échange ou de remboursement de titre de transport, quel que soit le lieu de vente d'origine du titre de transport. Toutefois, le cas échéant, le partenaire invite le client à se rapprocher des services de SNCF Mobilités pour procéder à un éventuel remboursement ou échange si le titre le permet

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-643	1.4	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

Obligations des parties	SNCF VOYAGEURS	Fournit au Partenaire : <ul style="list-style-type: none"> - les équipements nécessaires pour réaliser la vente. - la documentation sur l'Application et les équipements associés.
	Le partenaire	<ul style="list-style-type: none"> - Assure le suivi des ventes. - Peut exceptionnellement réimprimer le titre papier et le remettre au client en cas de titre de transport mal imprimé ou déchiré lors de l'impression. - Doit être conservés les titres défectueux à titre de pièces justificatives à présenter à SNCF VOYAGEURS. - Adresse au représentant local SNCF VOYAGEURS désigné dans la « Fiche des Contacts SNCF », les pièces justificatives. - Imprime un titre papier au format facturette en cas de titre de transport non reçu par mail par le client. - Annule la vente en cas d'anomalie sur la cinématique de vente telle que la « création de titre impossible ». La vente ne sera pas enregistrée. Réalise les ajustements nécessaires sur sa propre caisse et par rapport aux moyens de paiement qu'il accepte. - Doit être en mesure de justifier à tout moment qu'il dispose d'une connexion internet suffisante pour mettre en place la Solution suivant ce qui est défini entre les parties.
Organisation matérielle		Le Partenaire s'engage à : <ul style="list-style-type: none"> - Permettre l'achat des titres de transport, pendant toute la durée d'ouverture au public de son commerce, à première demande, les titres de transport à la clientèle, - adopter et faire adopter par le personnel en contact avec la clientèle, une attitude commerciale et témoigner et faire témoigner des aptitudes voulues pour assurer convenablement le service qui lui est confié, - renseigner gratuitement la clientèle et l'informer sur les titres de transport mis en vente, - veiller à une bonne visibilité de la signalétique, - conserver la documentation de référence et ses mises à jour, fournies gratuitement par SNCF MOBILITÉS, des prestations que le Partenaire est autorisé à vendre, - conserver la documentation d'utilisation de l'Application et des équipements, ainsi que leurs mises à jour, fournies gratuitement par SNCF VOYAGEURS.
Publicité		Les affiches et éléments de Publicité sur le Lieu de Vente doivent être apposés dans ses locaux de façon visible pour la clientèle du Dépositaire.
Rémunération	Relevé des ventes	SNCF VOYAGEURS fournit mensuellement un relevé des opérations de comportant le montant TTC des ventes par point de vente et par date d'émission.
	Rémunération du dépositaire	SNCF VOYAGEURS verse au Dépositaire, à titre de rémunération : <ul style="list-style-type: none"> ▪ 4 % pour la vente d'abonnements, cartes et prestations TER et ce, quel que soit le transporteur, ▪ 4 % si le tarif est un billet et le transporteur, TER, ▪ pour tout autre cas, le taux sera de 1,5 %, ▪ En complément, SNCF VOYAGEURS verse mensuellement, à titre de rémunération, un montant forfaitaire de 200 € TTC (soit 166,66 € HT), en contrepartie du rôle joué par le Partenaire dans la distribution de l'offre régionale.

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-643	1.4	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

Rémunération	Facture et mandatement	Le partenaire donne un mandat à SNCF VOYAGEURS d'établir en son nom la facture correspondant au montant des commissions que cette dernière lui doit en HT et en TTC)
	Sommes dues par le dépositaire	Le partenaire doit à SNCF VOYAGEURS les sommes correspondant au montant des sommes perçues pour le compte de SNCF VOYAGEURS, déduction faite des titres annulés suite à une erreur d'impression des titres de transport.
	Mode de règlement	Le partenaire règle les sommes dues à SNCF VOYAGEURS par prélèvement automatique SNCF VOYAGEURS émet mensuellement un avis de prélèvement sur le compte bancaire ou postal du Dépositaire
	TVA	Le Dépositaire conserve ses obligations en matière de facturation et de ses conséquences au regard de la TVA.
Rupture du contrat	Manquement	En cas d'inobservation par l'une des parties d'une obligation mise à sa charge par le présent contrat ou par la Convention relative à la mise à disposition d'équipements de vente et la prestation de services associés
	Utilisation frauduleuse	Résiliation de plein droit sans préavis ni indemnité, sur simple notification par lettre recommandée avec accusé de réception, en cas d'utilisation frauduleuse de l'Application ou des titres de transport.
	Autres	A tout moment, le contrat peut être résilié de plein droit à la demande d'une des deux parties, moyennant un préavis de trois (3) mois, notifié par lettre recommandée avec accusé de réception.
	Conséquences	SNCF VOYAGEURS procède : - à la résiliation immédiate du ou des identifiants du Partenaire à l'Application, - au retrait de tous les bobineaux mis à la disposition du Partenaire, avec établissement d'un inventaire contradictoire dont un exemplaire est remis à ce dernier. A ce titre, le Partenaire s'engage à restituer à SNCF VOYAGEURS les supports de titres et titres de transport à première demande, - à l'enlèvement des tablettes, imprimantes, bobineaux dédiés selon les conditions de la Convention relative à la mise à disposition d'équipements de vente et la prestation de services associés, - au retrait de l'ensemble des supports et documents remis par SNCF VOYAGEURS, en vue notamment de la formation du Partenaire.

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-643	1.4	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

Communication et accord de confidentialité	<p>Le Prestataire s'engage à ne pas tenir de propos pouvant porter atteinte à l'image de SNCF VOYAGEURS et à ne pas divulguer des informations, réelles ou subjectives, se rapportant à l'exécution du présent contrat et des conventions attachées.</p> <p>Le Prestataire et SNCF VOYAGEURS s'interdisent de communiquer à un tiers toute information ou document les concernant et dont ils auraient pu avoir connaissance au titre du contrat sauf si, à la demande formulée par écrit d'une des parties, l'autre partie donne son accord, également par écrit.</p>
Litiges	<p>Tout différend portant sur la conclusion, l'interprétation, l'exécution ou la cessation du contrat et de ses annexes est, faute d'être résolu à l'amiable entre les parties dans un délai d'un (1) mois suivant sa constatation, de la compétence exclusive du tribunal compétent de Bobigny.</p>

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 – DECIDER** de reconduire le contrat dépositaire pour l'achat de titres de transport proposé par la SNCF.
- 2 – AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer le contrat dépositaire avec SNCF VOYAGEURS tel que décrit ci-dessus.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-643-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022

Publication : 19/10/2022

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-644	1.4	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

FLERS ET BRIOUZE ETABLISSEMENTS FRANCE SERVICES CONVENTION PARTENARIALE AVEC LE CDHAT AUTORISATION DE SIGNATURE

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Graisi), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Graisi), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPYPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent		Suppléant présent		Questions
Alexandra	TERTRE	Sandrine	DESTAIS	Ensemble de la séance
Gérard	PIERRE	Jean-Pierre	GOSSELIN	
Emmanuel	LE SECQ	Catherine	LECHERPYPY	

Tous présents, à l'exception de :

Mandant		Mandataire		Questions
Jacky	LECOQ	Jean-Louis	PELLERIN	Ensemble de la séance
Marilyne	CORREYEUR	Stéphan	GRAVELAT	
Leïla	HARDY	Gaëlle	PIOLINE	
Claude	GASNIER	Jean-Claude	GUILLEMIN	
Agnès	MORICE	Yves	GOASDOUE	
Tâm	NGUYEN	Jean-François	BRISSET	
Sophie	RENAUDIN	Subay	SAHIN	2022-634 à 2022-638
Yvette	LERICHOMME	Bruno	ASSELOT	2022-634 à 2022-654
		Lori	HELLOCO	2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-644	1.4	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T Présenté par Annette HAMMELIN Conseillère Communautaire Déléguée	Flers Agglo		N°	Date	Question
	ENSEMBLE 1 Commission Urbanisme de Programmation et Politique de l'Habitat		11	27.09.2022	5
	CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre 11

OBJET	FLERS ET BRIOUZE - ETABLISSEMENTS FRANCE SERVICES - CONVENTION PARTENARIALE AVEC LE CDHAT – AUTORISATION DE SIGNATURE
--------------	--

DL/EA

Chers Collègues,

Les Etablissements France Services (EFS) ont vocation à accompagner les usagers dans leurs démarches administratives. Cet accompagnement concerne à titre principal les démarches dont le traitement est assuré par les opérateurs de l'Etat partenaires et signataires du dispositif France Services (CPAM, CAF, Pôle Emploi, CARSAT, MSA, DGFIP, ANTAI, ANTS...).

Ce socle partenarial peut être complété en fonction des besoins des usagers et des politiques portées à l'échelle du territoire. Ainsi, Flers-Agglo développe depuis plusieurs années un programme ambitieux de l'amélioration de l'Habitat qui permet, sous certaines conditions, aux propriétaires de biens immobiliers de bénéficier d'aides financières pour effectuer les travaux de rénovation et/ou d'optimisation énergétique. Ces aides donnent lieu à la constitution préalable de dossiers de demande de subventions qui sont instruits par le Centre de Développement pour l'Habitat et l'Amélioration des Territoires (CDHAT) dans le cadre des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat. Une fois instruit, cette association se charge de transmettre les dossiers aux différents financeurs, de les présenter et d'en assurer le suivi jusqu'au paiement de la subvention.

Ces dispositifs en matière d'amélioration de l'habitat sont souvent insuffisamment connus et/ou considérés comme complexes. La diffusion de l'information auprès des usagers et leur accompagnement dans la constitution des demandes de subvention (notamment via des supports numériques) sont donc indispensables pour permettre aux propriétaires de bénéficier des différentes aides et mener à bien leur projet de rénovation. Le CDHAT ne disposant pas d'implantation locale suffisante pour assurer ces missions, l'association demande à ce que celles- soient prises en charge par les Etablissements France Services de Flers-Agglo. En ce sens, il convient de signer une convention partenariat avec le CDHAT dont le contenu est résumé ci-dessous. Cette convention constituera une régularisation pour l'EFS de Briouze dans la mesure où les missions énoncées précédemment sont déjà assurées par les agents de la structure.

Objet	Politique de l'amélioration de la l'Habitat – Accompagnement des usagers du territoire
Cocontractants	Centre de Développement pour l'Habitat et l'Amélioration des Territoires (CDHAT) Flers-Agglo
Modalités	Information sur le dispositif de l'OPAH mise en place par Flers Agglo (remise du flyer) Renseignements des usagers sur les aides accordées par les collectivités publiques et les démarches à effectuer pour solliciter ces aides

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-644	1.4	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

Modalités		Simulation des aides avec l'outil simul'aides (plateforme numérique france-renov.gouv.fr), Aide à la constitution des dossiers d'aides financières : notamment vérification des devis présentés (date de validité, mentions obligatoires des caractéristiques techniques en fonction des travaux à réaliser), Aide à la création d'adresse mail pour les usagers ne disposant pas d'adresse électronique Aide à la création de compte et demande en ligne de Certificat d'Economie d'Energie et sur le site maprimerenov.gouv.fr, Accompagnement des usagers dans le suivi des demandes, les compléments de demande, et suivi de paiement après la réalisation des travaux, Mise en relation avec l'interlocuteur désigné du CDHAT
Publics cibles		Les propriétaires privés de biens immobiliers quel que soit leur statut.
Engagement des parties	CDHAT	Animer une fois par an un temps d'échanges, de formation et de bilan auprès des équipes des Etablissements France Services, Mettre à la disposition des Etablissements France Services toute la documentation nécessaire d'une part, à l'information des usagers, et d'autre part, à la formation des agents des EFS de sorte à permettre à ces derniers de mener à bien leurs missions et d'assurer un accompagnement qualitatif des administrés.
	Flers-Agglo	Permettre au personnel des Etablissements France Services au temps d'échange prévu à l'article 2.1, Faciliter le rapprochement entre les futurs usagers et le CDHAT, Lors des entretiens, accompagner les personnes qui en ont besoin vers l'utilisation de l'outil informatique, Faire preuve de discrétion et de bienveillance, Diffuser une communication qualitative et de proximité sur l'existence du CDHAT, Valoriser le présent partenariat au moyen des outils de communication mis à disposition : affichettes, flyers, guides...
Durée		Trois ans à compter de la date de signature Renouvellement par tacite reconduction

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention partenariale France Services avec le CDHAT.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-644-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022

Publication : 19/10/2022

Yves GOASDOUÉ

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-645	1.5	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

FLERS VENTE DE L'EMPRISE DE TERRAIN NECESSAIRE AU CINEMA SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ACCORD ET D'UNE PROMESSE DE VENTE

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémie PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOMME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilynne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPYPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSSELIN Catherine LECHERPYPY	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Mandant	Mandataire	Questions
Jacky LECOQ Marilynne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance
Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN	2022-634 à 2022-638
Yvette LERICHOMME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO	2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-645	1.5	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T

Présenté par
Jacques FORTIS
Vice-Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 2 Commission Economie		11	27.09.2022	1	
CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre	N° délibération
				12	2022-645

OBJET	FLERS – VENTE DE L'EMPRISE DE TERRAIN NECESSAIRE AU CINEMA – SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ACCORD ET D'UNE PROMESSE DE VENTE
--------------	--

YZ/NLH/EA

Chers Collègues,

Pour rappel, Monsieur LE GOFFE, dirigeant de la société les feux de la rampe et exploitant de l'actuel cinéma de Flers est porteur d'un projet de construction d'un complexe cinématographique à Flers. Il a donc sollicité Flers Agglo dans le cadre du rachat du site de l'ancien Mr Bricolage fermée depuis 2017, en friche et mis en vente par son propriétaire.

Flers Agglo a donc acquis le site, en décembre 2021, pour 7 339 m² en vue de procéder à une démolition de ce bâti inutilisable et une opération d'aménagement de cet espace en cœur de Ville en lien avec les orientations de l'OAP à savoir notamment une mixité d'activités entre le commerce, les services et l'habitat.

Pour mener à bien cette opération complexe, un mandat de maîtrise d'ouvrage délégué a été confié, après mise en concurrence, à la SHEMA laquelle a missionné 2 cabinets de maîtrise d'œuvre :

- 1 - pour la démolition dépollution désamiantage du site : INDE INGE
- 2 - pour l'aménagement du site (permis d'aménager et travaux d'aménagement) : ADEPE

Le but de cette opération est de céder une partie du foncier aménagé et viabilisé et dépollué pour 3 300 m² environ pour la réalisation du projet cinéma, céder une partie du foncier à un promoteur privé pour y construire des logements et quelques locaux commerciaux, et réaliser une voirie, des stationnements et des aménagements publics.

Pour information, il est prévu de démarrer les travaux de démolition en octobre 2022.

Le montant de l'investissement immobilier prévisionnel à ce stade s'élève à 2,83 M€ HT à cette date (frais d'environnement, taxes sur permis de construire et frais financiers intercalaires compris, ...). Pour couvrir ce montant, des subventions ont été demandées et obtenues et des cessions de terrain sont donc prévues :

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-645	1.5	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

Friche M Bricolage Flers	TOTAL € HT	TVA	€TTC
NATURE DES DEPENSES			
MAITRE D'OUVRAGE			
ACQUISITION			
Acquisition	1 045 000 €		1 045 000 €
TOTAL ACQUISITION	1 045 000 €	- €	1 045 000 €
ETUDES			
Frais géomètre (levé topo, règlement)	12 690 €	2 538 €	15 228 €
Etudes géotechniques	17 250 €	3 450 €	20 700 €
Autres études préalables (diagnostics, STD)	21 432 €	4 286 €	25 718 €
TOTAL ETUDES	51 372 €	10 274 €	61 646 €
HONORAIRES			
Maîtrise d'œuvre (mission de base + OPC)	98 976 €	19 795 €	118 771 €
222	- €	- €	- €
Contrôle technique	- €	- €	- €
Coordination SPS	7 263 €	1 453 €	8 716 €
TOTAL HONORAIRES	106 239 €	21 248 €	127 487 €
TRAVAUX			
Concessionnaires	35 000 €	7 000 €	42 000 €
Travaux Démolition	673 080 €	134 616 €	807 696 €
Travaux VRD	710 000 €	142 000 €	852 000 €
Aléas / Autres travaux	138 308 €	27 662 €	165 970 €
TOTAL TRAVAUX BATIMENT	1 556 388 €	311 278 €	1 867 666 €
FRAIS DIVERS			
Frais divers	45 000 €	9 000 €	54 000 €
Assurance DO-TRC-CNR	- €	- €	- €
Taxes sur PC	- €	- €	- €
Frais financiers intercalaires	- €	- €	- €
TOTAL FRAIS DIVERS	45 000 €	9 000 €	54 000 €
TOTAL DEPENSES HORS REMUNERATION MANDATAIRE	2 803 999 €	351 800 €	3 155 799 €
Rémunération société	79 875 €	15 975 €	95 850 €
TOTAL DEPENSES	2 883 874 €	367 775 €	3 251 649 €

Pour le Cinéma, il est prévu après négociations, de signer un contrat de projet (en annexe) et il est proposé un prix de cession à 516.000 € HT comprenant le prix fixé par avis des domaines auquel s'ajoutent les frais supportés par la collectivité : acquisition, désamiantage, dépollution, déconstruction de l'immeuble, aménagement (VRD et espaces publics).

Ce prix tient également compte des subventions obtenues et du déficit global de l'opération.

Bénéficiaire	Projet	Surface approximative	Prix HT	Cadastre	Estimation des domaines	Conforme
LES FEUX DE LA RAMPE	Construction d'un Multiplexe Cinématographique	3 300M²	516.000 €	CO 414P CO 422P	13.09.2022	Oui

Ainsi, aux termes du contrat de projet, il est prévu que le société Les Feux de la Rampe verse à Flers Agglo la somme de 516.000 € HT sur 5 ans maximum avec clause de réserve de propriété au bénéfice de Flers Agglo.

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-645	1.5	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT				

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 - DECIDER** la cession amiable du terrain cité à la société les feux de la rampe représentée par Monsieur LE GOFFE dans les conditions ci-dessus décrites ou à toute société s'y substituant.
- 2 - AUTORISER** Monsieur le Président à signer les actes en l'étude de Maîtres Géraldine LEPRINCE-DURAND / Thibaud HENNEGRAVE avec le concours du notaire de l'acquéreur.
- 3 - PRECISER** que les frais de bornage sont à la charge de Flers Agglo et les frais d'acte à la charge de l'acquéreur.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-645-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022
Publication : 19/10/2022

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-646	3.6	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

FLERS ZONE DES COUDRETTES CESSION TERRAIN DE 6 400 M² ZI 267P SIST OUEST NORMANDIE

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémie PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtellier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOMME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilynne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtellier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPYPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSSELIN Catherine LECHERPYPY	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Mandant	Mandataire	Questions
Jacky LECOQ Marilynne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance
Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN	2022-634 à 2022-638
Yvette LERICHOMME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO	2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-646	3.6	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T Présenté par Jacques FORTIS Vice-Président	Flers Agglo		N°	Date	Question	
	ENSEMBLE 2 Commission Economie		11	27.09.2022	2	
	CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre 13	N° délibération 2022-646

OBJET	FLERS – ZONE DES COUDRETTES – CESSION TERRAIN DE 6 400 M² - ZI 267P – SIST OUEST NORMANDIE
YZ/NLH/EA	

Chers Collègues,

Le Service Interprofessionnel de Santé au Travail (SIST) Ouest Normandie, situé actuellement à Flers quartier de la Gare, a manifesté son intention d'acquérir la parcelle cadastrée ZI 267 P d'environ 6 400 m² dans la Zone d'Activités Economiques des Coudrettes à Flers.

Le SIST motive sa demande par son besoin de pouvoir évoluer dans des locaux adaptés à l'évolution de ses missions et souhaite construire ses bureaux et son espace de consultation dans un bâtiment à haute qualité environnementale d'environ 600 m².

Vu l'avis des domaines, il est proposé un prix de cession aux conditions suivantes :

Bénéficiaire	Projet	Surface approximative	Prix au m ² HT	Cadastre	Estimation des domaines	Conforme
SIST	Bureaux et espace de consultation	6 400 m ²	15 €	ZI 267p	07/09/2022	Oui

Il est à noter qu'une servitude sera à mentionner dans l'acte de vente en raison du passage d'une canalisation souterraine AEP pour la sécurité incendie des habitations situées sur des parcelles de terrain à proximité.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 - DECIDER** la cession amiable de la parcelle citée au SIST Ouest Normandie dans les conditions ci-dessus décrites ou à toute société s'y substituant.
- 2 - AUTORISER** Monsieur le Président à signer les actes en l'étude de Maîtres Géraldine LEPRINCE-DURAND / Thibaud HENNEGRAVE avec le concours du notaire de l'acquéreur.
- 3 - PRECISER** que les frais de bornage sont à la charge de Flers Agglo et les frais d'acte à la charge de l'acquéreur.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-646-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022

Publication : 19/10/2022

Yves GOASDOUÉ

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-647	3.3	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

LA FERTE MACÉ ENTREPRISE MANUSUR SARL MATKO NOUVEAU BAIL

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémie PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtellier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOMME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilynne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtellier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPYPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSSELIN Catherine LECHERPYPY	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Mandant	Mandataire	Questions
Jacky LECOQ Marilynne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance
Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN	2022-634 à 2022-638
Yvette LERICHOMME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO	2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-647	3.3	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T

Présenté par
Jacques FORTIS
Vice-Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 2 Commission Economie		11	27.09.2022	4	
CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre	N° délibération
				14	2022-647

OBJET	LA FERTE MACE – ENTREPRISE MANUSUR – SARL MATKO – NOUVEAU BAIL
-------	---

YZ/EA

Chers Collègues,

Par délibération n° 2022-569 du 22 juin 2022, Flers Agglo, en tant que bailleur, a décidé de participer financièrement aux travaux de mise en conformité des locaux lancés par l'entreprise Manusur, locataire depuis le 1^{er} avril 2003. Cette entreprise a besoin de moderniser ses locaux pour le confort nécessaire de ses salariés et de gagner en attractivité dans le cadre de ses besoins.

Ainsi, au vu du montant du devis présenté et validé par la direction du Patrimoine, la participation financière de Flers Agglo est fixée à 50.000 € TTC, financée sous la forme d'une remise de loyer au profit de l'entreprise pendant une durée de 36 mois soit une remise de 1.388 € TTC par mois.

Initialement, un avenant au bail actuel devait être établi. Le dirigeant de l'entreprise Manusur a demandé officiellement par courrier en date du 11 juillet 2022 de modifier le preneur pour ce nouveau bail, à savoir la SARL MATKO. Cette société, domiciliée à la même adresse que MANUSUR SFAM, est l'un des associés de cette société. Il s'agit pour l'entreprise de rétablir un schéma classique entre une société détentrice de parts sociales et une société d'exploitation.

Il est donc nécessaire d'établir un nouveau bail au nom de la SARL MATKO qui se substitue à MANUSUR.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer un nouveau bail et tous les actes afférents à cette opération, à raison des motifs évoqués ci-dessus.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-647-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022

Publication : 19/10/2022

Yves GOASDOUÉ

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-648	3.6	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

MESSEI ZONE DE LA HAUTE VARENNE CESSION TERRAIN DE 10 000 M² ZH 17P ET ZH 21P

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémie PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtellier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOMME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilynne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtellier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPYPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSSELIN Catherine LECHERPYPY	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Mandant	Mandataire	Questions
Jacky LECOQ Marilynne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance
Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN	2022-634 à 2022-638
Yvette LERICHOMME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO	2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-648	3.6	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T Présenté par Jacques FORTIS Vice-Président	Flers Agglo		N°	Date	Question	
	ENSEMBLE 2 Commission Economie		11	27.09.2022	5	
	CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre 15	N° délibération 2022-648

OBJET	MESSEI – ZONE DE LA HAUTE VARENNE – CESSION TERRAIN DE 10 000 M² - ZH 17P ET ZH 21P
--------------	---

YZ/NLH/EA

Chers Collègues,

Monsieur LEDOUX, dirigeant de l'entreprise Ledoux NA, spécialisée dans la fabrication d'alimentation pour animaux, a manifesté son intention d'acquérir environ 10 000 m² de terrain sur les parcelles cadastrées ZH 17P et ZH 21P dans la Zone d'Activités Economiques de la Haute Varenne à Messei en vue d'y construire un bâtiment industriel et de stockage nécessaire pour le développement de son activité.

Vu l'avis des domaines, il est proposé un prix de cession aux conditions suivantes :

Bénéficiaire	Projet	Surface approximative	Prix au m ² HT	Cadastre	Estimation des domaines	Conforme
LEDOUX NA	Construction d'un bâtiment Industriel et de et de stockage	10 000 m ²	8 €	ZH 17p ZH 21p	30.08.2022	Oui

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 - DECIDER** la cession amiable de la parcelle citée à l'entreprise Ledoux NA dans les conditions ci-dessus décrites ou à toute société s'y substituant.
- 2 - AUTORISER** Monsieur le Président à signer les actes en l'étude de Maîtres Géraldine LEPRINCE-DURAND / Thibaud HENNEGRAVE avec le concours du notaire de l'acquéreur.
- 3 - PRECISER** que les frais de bornage sont à la charge de Flers Agglo et les frais d'acte à la charge de l'acquéreur.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-648-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022

Publication : 19/10/2022

Yves GOASDOUÉ

Flers Agglo Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-649	3.3	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE ET SOUTIEN AUX ACTIVITES COMMERCIALES PROJET BOUTIQUE EPHEMERE DE NOEL POP UP STORE A FLERS BAIL ET CONVENTION DE MISE A DISPOSITION

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémie PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOMME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECCQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPYPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECCQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSSELIN Catherine LECHERPYPY	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Mandant	Mandataire	Questions
Jacky LECOQ Marilyne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance
Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN	2022-634 à 2022-638
Yvette LERICHOMME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO	2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

EFFECTIF	Question	Présents	Votants
En exercice : 77	2022-634 à 2022-638	57	65
Quorum : 39	2022-639 à 2022-646	58	65
	2022-647 à 2022-654	59	66
	2022-655 à 2022-671	61	68
	2022-672 à la fin	60	67

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-649	3.3	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T Présenté par Jacques FORTIS Vice-Président	Flers Agglo		N°	Date	Question	
	ENSEMBLE 2 Commission Economie		11	27.09.2022	6	
	CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre	N° délibération
					16	2022-649

OBJET	POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE ET SOUTIEN AUX ACTIVITES COMMERCIALES – PROJET BOUTIQUE EPHEMERE DE NOEL – POP UP STORE A FLERS – BAIL ET CONVENTION DE MISE A DISPOSITION
--------------	--

NLH/YZ/EA

Chers Collègues,

Au titre de l'Article 5.1.3 : Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire des statuts de Flers Agglo pris par délibération n° 2020-101 du 8 octobre 2020 définissant l'intérêt communautaire, il vous est présenté un nouveau projet de boutique éphémère à Flers, commune labélisée Cœur de Ville.

Conformément à la délibération n° 2022-565 du 22 juin 2022, Flers Agglo & la ville de Flers, ont souhaité renouveler le projet inauguré en 2020 et poursuivent les buts suivants :

- créer un espace de vente éphémère de Noel et partagé auprès de plusieurs exposants sélectionnés, créateurs ou commerçants non sédentaires (et le cas échéant sédentaires), qui souhaitent tester leur activité commerciale,
- créer un élément d'attractivité génératrice de flux pour les commerçants de Flers,
- mettre en avant une cellule vacante de l'hyper centre-ville afin que cela puisse susciter de l'intérêt auprès des commerçants et porteurs de projets,
- apporter aux habitants de Flers et de ses environs et aux clients de sa zone de chalandise, une nouvelle offre commerciale.

Flers Agglo a mis en place un appel à candidatures pour les exposants dans la presse et sur les réseaux sociaux.

Le comité a sélectionné 5 commerçantes qui ont été reconsultées pour valider pour les éléments nécessaires à l'ouverture de la Boutique Ephémère.

Le local et ainsi l'emplacement de la boutique éphémère a été choisi parmi les locaux vacants des rues commerciales principales de la Ville en fonction de leur superficie, leur état général, leur facilité d'aménagement et enfin des conditions financières envisagées par leur propriétaire.

Un projet de bail précaire prévoira ainsi la mise à disposition du local commercial au profit de Flers Agglo de maximum mi-octobre 2022 à janvier 2023 (calendrier à valider définitivement).

Flers Agglo conventionnera ensuite avec les exposants pressentis pour une ouverture de la boutique les mois de novembre, décembre 2022 et début janvier 2023 selon les conditions de la convention à intervenir.

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-649	3.3	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

Un partenariat est également recherché avec 1 banque pour la mise en place d'un TPE.

La Cci ON envisage également de renouveler son partenariat en finançant les frais de déclaration d'établissement.

CONSIDÉRANT la volonté de la Flers Agglo de déployer une stratégie de dynamisation et de développement du commerce,

LE CONSEIL :

PREND ACTE : que Monsieur le Président de Flers Agglo signera par voie de décision le bail précaire avec le propriétaire du local et la convention de mise à disposition auprès des commerçantes.

CERTIFIÉ CONFORME.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-649-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022

Publication : 19/10/2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-650	8.4	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE ET SOUTIEN AUX ACTIVITES COMMERCIALES INFORMATION BILAN DE LA MARKETPLACE JACHETE.FLERSAGGLO.FR

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémie PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOMME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECC (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPYPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECC	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSSELIN Catherine LECHERPYPY	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Mandant	Mandataire	Questions
Jacky LECOQ Marilyne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance
Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN	2022-634 à 2022-638
Yvette LERICHOMME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO	2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-650	8.4	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T Présenté par Jacques FORTIS Vice-Président	Flers Agglo		N°	Date	Question	
	ENSEMBLE 2 Commission Economie		11	27.09.2022	7	
	CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre 17	N° délibération 2022-650

OBJET	POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE ET SOUTIEN AUX ACTIVITES COMMERCIALES – INFORMATION – BILAN DE LA MARKETPLACE JACHETE.FLERSAGGLO.FR
--------------	---

NLH/YZ/EA

Chers Collègues,

Au titre de l'Article 5.1.3 : *Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire des statuts de Flers Agglo pris par délibération n° 2020-101 du 8 octobre 2020 définissant l'intérêt communautaire*, et après la mise en place d'une page Facebook Commerce et Artisanat de Flers Agglo, la collectivité a décidé d'acquérir une plateforme d'achat local ou Marketplace local afin de répondre aux enjeux suivants en 2021 :

- La valorisation, la réservation et la vente des produits et services proposés par les commerçants de l'agglomération de Flers
- La recherche d'un produit ou service numérique innovant sur le territoire de Flers Agglo pouvant faire concurrence des plateformes nationales ou internationales
- La mise en avant de promotions ou de produits et services les plus recherchés par les consommateurs
- La création d'un site e-commerce pour les commerçants du territoire de Flers Agglo

En vertu de la décision n° D221 du 19 mars 2021, il avait été décidé de disposer d'une Marketplace locale co-construite avec l'équipe Guérin Publicité/Atelier Médias et de conclure un marché de prestation innovante (suivant le décret n° 2018-1225 du 24 décembre 2018 portant diverses mesures relatives aux contrats de la commande publique permet de signer un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence pour acquérir une solution innovante d'un montant inférieur à 100.000 € HT).

La durée du contrat est de 4 ans et son montant négocié à 99.000 € HT (soit 118.000 € TTC) pour 4 ans et pour lequel Flers Agglo a pu percevoir 2 subventions (46 %) à savoir :

- De la Banque des Territoires pour 15.408 €
- De l'Europe via LEADER pour 38.520 €

Cette marketplace baptisée Jachete.flersagglo.fr, qui a été ouverte aux commerçants et au public le 19 octobre 2021, compte plus de 220 commerces et 2 200 produits et services.

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-650	8.4	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

Pour plus de détails, il vous est communiqué le bilan de cette action lancée il y a un an, avec des indicateurs quantitatifs (nombre de commerces intégrés, nombre de produits ...), un bilan comparatif mais aussi des axes d'amélioration à apporter afin que sur la durée du marché (4 ans), cet outil ait été non seulement largement utilisé par les commerçants mais aussi admis et utilisé également par les usagers / consommateurs.

A ce titre, deux axes d'amélioration sont retenus comme le développement du « bouton payer » pour les commerçants qui le souhaitent et un plan de communication destiné à améliorer le « flux clients ».

LE CONSEIL :

PREND ACTE du bilan 2022 de la marketplace jachete.flersagglo.fr.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-650-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022
Publication : 19/10/2022

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-651	7.10	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

PRET D'HONNEUR ORNE SOLIDAIRE PAR L'ENTREPRENARIAT CONTRIBUTION 2022

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landsacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIEGELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOMME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Graisi), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Graisi), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landsacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERP (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSELIN Catherine LECHERP	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandant	Mandataire	Questions	
	Jacky LECOQ Marilyne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance	
	Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN		2022-634 à 2022-638
	Yvette LERICHOMME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO		2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-651	7.10	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T

Présenté par
Jacques FORTIS
Vice-Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 2 Commission Economie		11	27.09.2022	8	
CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre	N° délibération
				18	2022-651

OBJET	PRET D'HONNEUR – ORNE SOLIDAIRE PAR L'ENTREPRENARIAT – CONTRIBUTION 2022
-------	---

YZ/EA

Chers Collègues,

Orne Solidaire par l'Entrepreneariat (OSE) œuvre dans le champ de l'aide à la création d'activités en accompagnant les créateurs avec un prêt d'honneur.

Le 24 mars 2022, l'Assemblée générale d'OSE a approuvé à l'unanimité le barème 2022 des cotisations appelées auprès des intercommunalités sur la base de 10 centimes d'euro par habitant.

Dans ce cadre, notre cotisation 2022 est donc de 5.356 €, somme déjà inscrite au BP 2022.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 - ARRETER** le montant de la contribution à OSE à 5.356 €.
- 2 - PROCEDER** au versement de cette contribution.
- 3 - AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer les documents afférents.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-651-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022
Publication : 19/10/2022

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-652	7.1	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

BAR DES RHODOS REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC MODIFICATION

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landsacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIEGELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOMME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Graïs), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Graïs), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landsacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSELIN Catherine LECHERPY	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandant	Mandataire	Questions	
	Jacky LECOQ Marilyne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance	
	Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN		2022-634 à 2022-638
	Yvette LERICHOMME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO		2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-652	7.1	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T

Présenté par

Yves GOASDOUE

Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 2 Commission Tourisme		11	27.09.2022	1	
CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre	N° délibération
				19	2022-652

OBJET	BAR DES RHODOS – REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – MODIFICATION
-------	---

TD/EA

Chers Collègues,

Le site du Mont de Cerisy, situé sur la commune de Cerisy–Belle-Etoile, est un vaste espace de promenade ouvert au public et ainsi affecté à son usage direct.

Flers Agglo a réhabilité en 2016 un bâtiment situé sur le site du Mont de Cerisy et intégré à celui-ci. Ce bâtiment a été équipé par Flers Agglo de tous les équipements indispensables à une activité de restauration des usagers du site.

Ce bâtiment est donc intégré au domaine public.

Ce bâtiment dénommé « Bar des Rhodos », est d'une surface approximative de 100 m² en rez-de-chaussée (le premier étage étant condamné) et dispose des équipements suivants :

- cuisine,
- salle de restauration,
- sanitaires,
- réserves,
- terrasse,
- équipement pour le mini-golf.

La régie des quartiers arc en ciel a exploité le « Bar des Rhodos » à compter de juin 2017 mais a informé Flers Agglo de son souhait de mettre un terme à cette activité ainsi qu'à la convention d'occupation du domaine public qui y est liée.

Conformément à l'article L.2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques, et en raison du fait que l'activité qui y est exercée revêt un caractère économique, la conclusion de la convention d'occupation du domaine public qui sera conclue avec le futur occupant doit faire suite à une procédure de sélection.

Une procédure de mise en concurrence a été lancée en vue de retenir un nouvel occupant.

Par délibération n° 2022-519 du 7 avril 2022, vous avez délibéré en vue de déterminer le montant de la redevance d'occupation du domaine public dont aurait à s'acquitter l'occupant retenu par Monsieur le Président de Flers Agglo, conformément à la délégation que votre Assemblée lui a consentie par délibération n° 2021-386.

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-652	7.1	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

Le projet de convention prévoyait que la période maximale d'activité serait fixée à 6 mois maximum du 15 avril au 15 octobre de chaque année, cela pour susciter le plus de candidature possible.

Vous avez fixé le montant de la redevance pour la première année à 1.200 € / an, soit 200 € par mois d'occupation.

Cependant, dans son dossier de candidature, l'unique candidat postulant a sollicité la possibilité d'occuper le site sur l'année entière.

Il vous est proposé que la période d'occupation soit fixée du 1^{er} novembre au 31 octobre de chaque année.

Aux fins de faciliter l'installation de l'occupant, il vous est proposé de maintenir le montant de redevance adopté à 1.200 € / an, soit 100 € par mois d'occupation, considération prise d'une occupation sur l'année entière, du 1^{er} novembre au 31 octobre, et non sur la seule période du 15 avril au 15 octobre de chaque année.

Il est rappelé qu'avant chaque reconduction annuelle, votre Assemblée déterminera librement le montant de la redevance pour l'année à venir au regard des avantages de toute nature procurés au titulaire de l'autorisation et chiffre d'affaires de l'occupant certifié par un expert-comptable.

Ainsi, le montant de la redevance annuelle s'appliquera également du 1^{er} novembre au 31 octobre de chaque année. Votre assemblée aura à se prononcer sur le montant de la redevance, pour la période à venir, avant le 31 octobre de chaque année.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- | | |
|-------------------------|---|
| 1 – FIXER | la redevance d'occupation du domaine public que constitue le « bar des Rhodos » situé sur le Mont de Cerisy à 1.200 € annuel pour l'année 2022, au prorata de la durée d'occupation et pour la période du 1 ^{er} novembre 2022 au 31 octobre 2023. |
| 2 – DIRE | que l'occupant pourra se libérer de la redevance par acompte mensuels de 100 €. |
| 3 – PRENDRE ACTE | que Monsieur le Président conclura, par voie de décision, un avenant à la convention d'occupation pour fixer la période d'occupation du 1 ^{er} novembre au 31 octobre. |

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-652-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022
Publication : 19/10/2022

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-653	7.10	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

OFFICE DE TOURISME TARIF SUPPLEMENTAIRE

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIEGELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grai), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grai), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERP (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSELIN Catherine LECHERP	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandant	Mandataire	Questions	
	Jacky LECOQ Marilyne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance	
	Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN		2022-634 à 2022-638
	Yvette LERICHOME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO		2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-653	7.10	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T

Présenté par

Yves GOASDOUE

Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
<u>ENSEMBLE 2</u> Commission Tourisme		11	27.09.2022	2	
<u>ENSEMBLE 6</u> Commission Finances		11	29.09.2022	14	
CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre	N° délibération
				20	2022-653

OBJET	OFFICE DE TOURISME – TARIF SUPPLEMENTAIRE
--------------	--

SLM/EA

Chers Collègues,

Montagnes de Normandie Tourisme, l'office de tourisme, souhaite proposer, dans son programme annuel d'animations, des **sorties à la journée**.

Il s'agit de sorties thématiques, comprenant le transport et une ou deux prestations : visite guidée, visite d'exposition, entrée de Musée, ... proposée à un groupe.

Il convient d'adopter un tarif supplémentaire de 25 € par personne pour cette animation.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

APPROUVER le nouveau tarif de 25 € par personne pour les sorties à la journée.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-653-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022
Publication : 19/10/2022

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-654	7.1	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

TAXE DE SEJOUR INSTAURATION MODIFICATIF N° 1

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landsacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIEGELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOMME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landsacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSELIN Catherine LECHERPY	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandant	Mandataire	Questions	
	Jacky LECOQ Marilyne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance	
	Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN		2022-634 à 2022-638
	Yvette LERICHOMME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO		2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-654	7.1	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T

Présenté par

Yves GOASDOUE

Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
<u>ENSEMBLE 2</u> Commission Tourisme		11	27.09.2022	3	
<u>ENSEMBLE 6</u> Commission Finances		11	27.09.2022	15	
CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre	N° délibération
				21	2022-654

OBJET	TAXE DE SEJOUR – INSTAURATION – MODIFICATIF N° 1
-------	--

SLM/EA

Chers Collègues,

Par délibération n° 2022-570 du 22 juin 2022, votre assemblée a adopté l'institution de la taxe de séjour sur le territoire de Flers Agglo à compter du 1^{er} janvier 2023, afin de **favoriser son développement et sa fréquentation touristiques**.

Vous avez fixé le tarif de la catégorie d'hébergement « *Terrains de camping et terrain de caravanage classés en 1 et 2 étoiles, en attente de classement ou sans classement, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 h* » en le fixant à 0,30 € par personne et par nuitée.

Or, la taxe de séjour est encadrée par un barème national qui distingue d'une part les « *Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance* » et d'autre part « *Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air* ».

Ce barème national encadre les tarifs votés par un montant plancher et un montant plafond.

Pour ce qui est de la catégorie « *Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance* » le montant plancher est identique au montant plafond et est fixé à 0,20 €.

Pour ce qui est de la catégorie « *Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air* » ce n'est pas un montant qui doit être fixé, mais un taux compris entre 1 % et 5 %. Il est précisé que le taux adopté s'applique par personne et par nuitée dans la limite du tarif le plus élevé adopté par la collectivité. Le coût de la nuitée correspond au prix de la prestation d'hébergement hors taxes.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

1 – RECTIFIER

les erreurs figurant dans la délibération n° 2022-570 du 22 juin 2022 comme exposé ci-dessus.

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-654	7.1	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

2 – DIVISER

la catégorie d'hébergement « *Terrains de camping et terrain de caravanage classés en 1 et 2 étoiles, en attente de classement ou sans classement, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 h* » en deux catégories : d'une part les « *Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance* » et d'autre part « *Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air* »

3 – FIXER

le tarif par personnes et par nuitée de la catégorie « *Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance* » à 0,20 € (au lieu des 0,30 € précédemment indiqués).

4 – FIXER

le taux de la catégorie « *Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air* » à 3 %.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-654-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022
Publication : 19/10/2022

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-655	1.2	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC GESTION ET EXPLOITATION DU RESEAU DE TRANSPORT PUBLIC URBAIN DE VOYAGEURS PRISE EN CHARGE PARTIELLE DU DEFICIT D'EXPLOITATION LIE AU COVID 19 AVENANT N° 4

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémie PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtellier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOMME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilynne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtellier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSSELIN Catherine LECHERPY	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Mandant	Mandataire	Questions
Jacky LECOQ Marilynne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance
Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN	2022-634 à 2022-638
Yvette LERICHOMME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO	2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-655	1.2	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T Présenté par Stéphan GRAVELAT Vice-Président	Flers Agglo		N°	Date	Question
	ENSEMBLE 2 Commission Transports et Mobilités		11	27.09.2022	1
	ENSEMBLE 6 Commission Finances		11	29.09.2022	QD1
	CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre 22

OBJET	DELEGATION DE SERVICE PUBLIC – GESTION ET EXPLOITATION DU RESEAU DE TRANSPORT PUBLIC URBAIN DE VOYAGEURS – PRISE EN CHARGE PARTIELLE DU DEFICIT D'EXPLOITATION LIE AU COVID 19 – AVENANT N° 4
--------------	--

BP/EA

Chers Collègues,

Par délibération n° 2018-577 du 5 juillet 2018, le Conseil Communautaire de Flers Agglo a retenu la société Voyages Transports de Normandie (désormais Transdev Normandie) comme délégataire de service public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transports publics urbains de voyageurs du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2024.

Au regard de la propagation rapide du virus « COVID-19 » sur le territoire français à compter de février 2020, le Gouvernement a pris successivement plusieurs décisions relatives à la sécurité sanitaire du pays et a instauré l'état d'urgence sanitaire. Sur la période allant du 17 mars 2020 au 10 mai 2020, un dispositif exceptionnel de confinement strict de la population a été décidé sur l'ensemble du territoire français imposant, sauf exception limitativement fixé par décret, une interdiction de déplacement.

A compter du 11 mai 2020, le Gouvernement a mis en place une première phase de déconfinement, autorisant un retour progressif des déplacements de la population. Dès le 23 octobre un couvre-feu a été instauré sur l'ensemble du territoire national. Enfin, à compter du 30 octobre 2020, un second confinement débute jusqu'au 15 décembre 2020.

Sur l'année 2021, un confinement a eu lieu à partir du 3 avril jusqu'au 3 mai.

Sur l'ensemble de la période du 16 mars 2020 au 12 mars 2022, un protocole sanitaire a été imposé au secteur du transport public de voyageurs dont les modalités locales de mise en œuvre ont été définies par l'Autorité Organisatrice et que le Délégataire a donc appliqué.

Ces événements de confinement et de mise en œuvre de protocoles sanitaires spécifiques, imprévisibles et qui se sont imposés aux parties, ont bouleversé temporairement l'équilibre économique du Contrat. Les Parties ont donc convenu de faire application de la théorie de l'imprévision afin de procéder à la modification des conditions techniques et financières de la convention pour en rétablir l'équilibre économique.

En effet, le 3° de l'article L.6 du code de la commande publique prévoit que « *lorsque survient un événement extérieur aux parties, imprévisible et bouleversant temporairement l'équilibre du contrat, le cocontractant, qui en poursuit l'exécution, a droit à une indemnité* »

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-655	1.2	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

L'indemnité d'imprévision, de nature extracontractuelle, couvre le montant du déficit provoqué par l'exécution du contrat pendant la période au cours de laquelle l'équilibre économique et financier de celui-ci a été bouleversé par des circonstances imprévisibles et extérieures aux Parties, une partie correspondant au risque d'exploitation que doit supporter le cocontractant, étant laissée à sa charge.

Le présent avenant, négocié et conclu dans le cadre des dispositions de l'article L. 3135-1 et des articles R. 3135-1 à R. 3135-8 du code de la commande publique a pour objet de prendre en compte les conséquences techniques et financières de la crise sanitaire liée à la pandémie COVID-19 allant du 1^{er} janvier 2020 au 31 août 2022 dans le contrat afin de procéder au rétablissement de l'équilibre économique du Contrat par la compensation partielle du déficit d'exploitation du Déléataire par Flers Agglo.

Compte-tenu de la dégradation de l'activité du fait de l'épidémie de Covid-19 et de son impact avéré sur l'équilibre économique du Contrat, les Parties ont convenu de la mise en place d'une compensation financière que l'Autorité délégitante accepte de verser dans les conditions ci-dessous définies.

	2020 (€ ht)	2021 (€ ht)	2022 (€ ht)	Total
Recettes commerciales	- 40 614	- 16 457		- 57 071
Contribution Financière forfaitaire				
Recettes diverses		- 3 500		- 3 500
Total Recettes (€ ht)	- 40 614	- 19 957		- 60 571
Charges MO conduite	- 28 764			- 28 764
Charges GO	- 8 147			- 8 147
Charges Maintenance	- 744			- 744
Autres charges	20 449	26 394	5 857	52 700
Total charges (€ ht)	- 17 207	26 394	5 857	15 044
Résultat (€ ht)	Résultat = - 46 614 + 17 207 = - 23 407	Résultat = - 19 957 - 26 394 = - 46 351	-5 857	- 75 615

Après discussions, les Parties conviennent de se répartir la prise en charge du déficit d'exploitation du Délégitaire lié à la COVID-19 sur la période prise en considération à raison de 42,7 % pour le Délégitaire et 57,3 % pour l'Autorité délégitante :

Parties	Répartition	Montant
Délégitaire	42,7 %	32.287,61 €
Flers Agglo	57,3 %	43.327,39 €

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 – DECIDER** de prendre en charge une partie du déficit d'exploitation lié au COVID 19 du délégitaire de service public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transports publics urbains de voyageurs.

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-655	1.2	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

- 2 – DECIDER** de prendre en charge la somme de 43 327,39 € pour les années 2020, 2021 et 2022 et de verser cette somme à la société Transdev Normandie.
- 3 – AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant n° 4 annexé à la présente délibération.
- 4 – PRECISER** que les crédits sont suffisants au Budget Transport sur la ligne de crédit n°1

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-655-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022
Publication : 19/10/2022

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-656	8.7	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (D.S.P.) TRANSPORT PUBLIC URBAIN DE VOYAGEURS TRANSDEV NORMANDIE RAPPORT D'ACTIVITES 2021

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémie PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtellier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOMME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilynne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtellier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPYPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSSELIN Catherine LECHERPYPY	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Mandant	Mandataire	Questions
Jacky LECOQ Marilynne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance
Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN	2022-634 à 2022-638
Yvette LERICHOMME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO	2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-656	8.7	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T Présenté par Stéphan GRAVELAT Vice-Président	Flers Agglo		N°	Date	Question
	ENSEMBLE 2 Commission Transports et Mobilités		11	27.09.2022	2
	CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre 23

OBJET	DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (D.S.P.) – TRANSPORT PUBLIC URBAIN DE VOYAGEURS – TRANSDEV NORMANDIE – RAPPORT D'ACTIVITES 2021
--------------	---

BP/EA

Chers Collègues,

Par délibération du 5 juillet 2018, le Conseil Communautaire de Flers Agglo a retenu la société Voyages Transports de Normandie (désormais Transdev Normandie) comme délégataire de service public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transports publics urbains de voyageurs à compter du 1^{er} septembre 2018, pour une période de 6 ans, soit jusqu'au 31 août 2024.

L'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le délégataire produit chaque année avant le 1^{er} juin à l'autorité délégante un rapport comportant les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service.

Dès la communication de ce rapport, son examen est mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Le rapport qui vous est remis retrace les principales données de l'activité du délégataire des services de transports publics urbains de personnes pour l'année 2021 sur le territoire de Flers Agglo.

L'impact de la crise sanitaire liée au Covid 19 se fait forcément sentir sur la fréquentation et sur le bilan financier de l'année 2021.

Ce rapport et l'avis du Conseil Communautaire, en application de l'article L 1411-14, sont mis à disposition du public au siège de Flers Agglo et dans chaque mairie des Communes membres.

LE CONSEIL :

PREND ACTE du rapport 2021 produit par Transdev Normandie au titre de la délégation de service public 2018 / 2024 pour la gestion du réseau de transports urbain.

CERTIFIÉ CONFORME.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-656-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022

Publication : 19/10/2022

Yves GOASDOUÉ

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-657	1.4	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

FESTIVAL « PRINTEMPS DE LA CHANSON » CONSEIL DEPARTEMENTAL CONVENTION DE PARTENARIAT AVENANT AUTORISATION DE SIGNATURE

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtellier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOMME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilynne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtellier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPYPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSSELIN Catherine LECHERPYPY	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Mandant	Mandataire	Questions
Jacky LECOQ Marilynne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance
Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN	2022-634 à 2022-638
Yvette LERICHOMME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO	2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-657	1.4	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T

Présenté par
François BAILLE
Vice-Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 3 Commission Pôles Culturels		11	28.09.2022	1	
CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre	N° délibération
				24	2022-657

OBJET	FESTIVAL «PRINTEMPS DE LA CHANSON» - CONSEIL DEPARTEMENTAL - CONVENTION DE PARTENARIAT – AVENANT – AUTORISATION DE SIGNATURE
--------------	---

CMD/EA

Chers Collègues,

En séance du 8 février 2022, vous avez autorisé Monsieur le Président ou son représentant à signer une convention de partenariat avec le Conseil départemental (via le Bureau de l'action culturelle et de la diffusion) concernant l'organisation et le financement d'un concert prévu à Flers dans le cadre du festival « Printemps de la chanson », édition 2022.

La convention de partenariat adoptée en février dernier prévoyait :

- un budget prévisionnel de dépenses de 26.760 €, avec une prise en charge provisoire des dépenses par le Conseil départemental, et un résultat attendu de 19.260 € après déduction des recettes prévisionnelles
- un ajustement des participations de Flers Agglo et du Conseil départemental de l'Orne sur le budget *réalisé*, selon la répartition suivante : 50 % pour Flers Agglo et 50 % pour le Conseil départemental de l'Orne.

Le concert des Têtes raides s'est tenu comme prévu à Flers le mardi 15 mars 2022.

Il vous est donc proposé aujourd'hui d'adopter un avenant à la convention du mois de février 2022. Cet avenant concerne l'article 4 qui fixe les participations budgétaires ; il est présenté en annexe.

Le coût global de la manifestation s'établissant à 23.417,83 €, veuillez noter un différentiel de 4.157,83 € entre le budget prévisionnel et son équivalent réalisé, déduction faite des recettes. La contribution initiale de 9.630 € de chaque partenaire est donc portée aujourd'hui à 11.708,92 €.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant joint en annexe, et dont le contenu est ci-dessus exposé.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-657-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022
Publication : 19/10/2022

Yves GOASDOUÉ

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-658	1.4	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

FESTIVAL « RACONT'ARTS » 2022 CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ORNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SPECTACLES AUTORISATION DE SIGNATURE

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilynne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPYPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSSELIN Catherine LECHERPYPY	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Mandant	Mandataire	Questions
Jacky LECOQ Marilynne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance
Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN	2022-634 à 2022-638
Yvette LERICHOME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO	2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-658	1.4	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T

Présenté par
François BAILLE
Vice-Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 3 Commission Pôles Culturels		11	28.09.2022	2	
CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre	N° délibération
				25	2022-658

OBJET	FESTIVAL « RACONT'ARTS » 2022 – CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ORNE – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SPECTACLES – AUTORISATION DE SIGNATURE
--------------	---

CMD/EA

Chers Collègues,

Le Département de l'Orne, dans le cadre de sa programmation culturelle nommée Rezzo61, organise notamment le festival des Racont'Arts autour des contes des arts de la parole.

Ce festival se déploie dans les médiathèques de l'Orne grâce à des partenariats entre le Département et les collectivités accueillantes.

Les médiathèques de Flers Agglo participent de longue date à ce festival ; pour l'édition 2022, il est proposé d'accueillir :

- Le spectacle « Il est grand temps de rallumer les étoiles » à la médiathèque de Briouze **le vendredi 14 octobre 2022**
- L'atelier « L'oiseau imaginaire » à la médiathèque de Briouze **le vendredi 14 octobre 2022**
- L'exposition « Quand les animaux nous racontent des histoires » à la médiathèque de Flers **du 10 au 28 octobre 2022**
- L'atelier « Un drôle d'enfant » à la médiathèque de Flers **le mercredi 26 octobre 2022**
- L'atelier « Voyage avec ton ami imaginaire » à la médiathèque de Flers **le mercredi 26 octobre 2022**
- L'atelier « Carte postale d'un aventurier » à la médiathèque de La Ferté-Macé **le mercredi 26 octobre 2022**

Dans ce texte, Flers Agglo s'engage à fournir un lieu approprié pour la tenue du spectacle ou la présentation de l'exposition, à accueillir les artistes et techniciens, et à recevoir le public dans le respect des règles de sécurité en vigueur.

Flers Agglo assumera la rémunération des quatre ateliers pour un montant de 727,19€ et le coût de location de l'exposition pour un montant de 600€, ainsi que les frais d'accueil des artistes et techniciens (trois nuitées et les repas).

Le Département de l'Orne, organisateur de la manifestation, prend en charge les coûts liés à la cession du spectacle « Il est grand temps de rallumer les étoiles », aux dépenses techniques et de transport, aux contributions liées à la diffusion et la création (coûts estimés à 1 100€ TTC), et l'impression des supports de communication.

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-658	1.4	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de mise à disposition ci-dessus exposée.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-658-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022

Publication : 19/10/2022

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-659	1.4	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

SAISON CULTURELLE DE FLERS AGGLO A LA FERTE MACE PUBLIC SCOLAIRE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ORNE CONVENTION DE PARTENARIAT AUTORISATION DE SIGNATURE

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIEGELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Graïs), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Graïs), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSELIN Catherine LECHERPY	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandant	Mandatitaire	Questions	
	Jacky LECOQ Marilyne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance	
	Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN		2022-634 à 2022-638
	Yvette LERICHOME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO		2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-659	1.4	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T

Présenté par
François BAILLE
Vice-Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 3 Commission Pôles Culturels		11	28.09.2022	3	
CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre	N° délibération
				26	2022-659

OBJET	SAISON CULTURELLE DE FLERS AGGLO A LA FERTE MACE - PUBLIC SCOLAIRE – CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ORNE – CONVENTION DE PARTENARIAT – AUTORISATION DE SIGNATURE
--------------	---

CMD/EA

Chers Collègues,

Flers Agglo a intégré à sa définition de l'intérêt communautaire la réalisation d'une saison de spectacles à La Ferté-Macé. Celle-ci se compose d'une programmation tous publics et d'un volet exclusivement réservé au publics scolaire. Ces spectacles sont ordinairement proposés dans la Salle Gérard Philipe, au Grand Turc, et font l'objet d'une coopération entre le Département de l'Orne et Flers Agglo.

Il convient donc de formaliser, via une convention d'organisation et de partenariat, les engagements réciproques de Flers Agglo et du Conseil Départemental de l'Orne pour l'organisation de la saison 2022-2023, et l'approbation par la commune de La Ferté-Macé pour la prise en charge d'un tarif de participation par élève.

Dans la répartition des tâches proposée, le Conseil Départemental est positionné comme organisateur au sens de la réglementation sur le spectacle. Flers Agglo assure l'accueil matériel et physique des spectacles et des artistes (locaux, accompagnement) ; via ses agents positionnés au Grand Turc (La Grande Nouvelle), elle assure l'interface avec le public.

Du point de vue de la participation financière, la participation Flers Agglo se montait l'année dernière à 10.500 € ; le montant proposé cette année est identique (pour un coût global d'organisation de 23.000 €).

Le tarif des entrées est fixé à 3,05 € par élève des écoles publiques de la commune et par spectacle (sans évolution depuis 2018).

Pour ces spectacles, conformément à ses statuts et à la délibération n° 2017-182 du 28 juin 2017, Flers Agglo prend en charge le transport collectif des élèves d'établissements scolaires sis sur son territoire.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat ci-dessus exposée et jointe en annexe.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-659-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022

Publication : 19/10/2022

Yves GOASDOUÉ

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-660	1.4	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

SAISON CULTURELLE TOUS PUBLICS DE FLERS AGGLO A LA FERTE MACE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ORNE CONVENTION DE PARTENARIAT 2022-2023 AUTORISATION DE SIGNATURE

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landsacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIEGELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Graïs), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Graïs), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landsacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERP (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSELIN Catherine LECHERP	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandant	Mandataire	Questions	
	Jacky LECOQ Marilyne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance	
	Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN		2022-634 à 2022-638
	Yvette LERICHOME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO		2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-660	1.4	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T

Présenté par
François BAILLE
Vice-Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 3 Commission Pôles Culturels		11	28.09.2022	4	
CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre	N° délibération
				27	2022-660

OBJET	SAISON CULTURELLE TOUS PUBLICS DE FLERS AGGLO A LA FERTE MACE – CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ORNE – CONVENTION DE PARTENARIAT 2022-2023 – AUTORISATION DE SIGNATURE
--------------	--

CMD/EA

Chers Collègues,

Depuis 2017 (délibération n° 605 adoptée en conseil du 24 novembre 2016), Flers Agglo est devenue compétente pour la « gestion d'une saison culturelle consistant en la diffusion professionnelle de spectacle vivant (musique, danse, théâtre, cirque) et rattachée aux équipements communautaires ».

Pour la saison 2022-2023, il vous est proposé de reconduire le partenariat et donc de formaliser, via une convention d'organisation, les engagements réciproques de Flers Agglo et du Conseil Départemental de l'Orne pour la mise en œuvre de cette saison.

Le projet 2022-2023 vous est décrit dans la convention proposée en annexe. Il comporte les représentations de :

- *Zaï Zaï Zaï Zaï*, programmé le mardi 8 novembre 2022 à 20 h 30
- *PLUS HAUT*, programmé le mardi 17 janvier 2023 à 20 h 30
- *VIDA*, programmé le jeudi 2 février 2023 à 20 h 30
- *LARMES DE CROCODILE*, programmé le jeudi 28 février 2023 à 20 h 30
- *SELENE SAINT AIME (TRIO)*, programmé le vendredi 12 mai 2023 à 20 h 30

Dans la répartition des tâches proposée, le Conseil Départemental reste positionné comme organisateur au sens de la réglementation sur le spectacle. Flers Agglo assure l'accueil matériel et physique des spectacles et des artistes (locaux, accompagnement) ; via ses agents rattachés au Grand Turc (La Grande Nouvelle), elle assure l'interface avec le public et notamment la tenue de la billetterie. Les spectacles cités ci-dessus seront proposés à la salle Gérard Philipe à l'exception des deux premiers, prévus à la salle Guy Rossolini mis à disposition de

La participation financière demandée à Flers Agglo s'élève à 10.000 €, soit 50 % du budget global d'organisation qui se monte à 20.000 €. Pour mémoire, les montants consacrés aux saisons précédentes étaient les suivants : 10.400 € en 2017, 10.200 € en 2018, 10.000 € en 2019, 9.700 € en 2020, 8.300€ en 2021 (en raison d'annulations et reports).

Flers Agglo percevra l'intégralité des recettes de billetterie.

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-660	1.4	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat ci-dessus exposée et jointe en annexe.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-660-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022

Publication : 19/10/2022

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-661	7.1	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

SAISON CULTURELLE TOUS PUBLICS DE FLERS AGGLO A LA FERTE MACE SPECTACLE ZAI ZAI ZAI ZAI EXONERATION

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIEGELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Graisi), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Graisi), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERP (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSELIN Catherine LECHERP	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandant	Mandataire	Questions	
	Jacky LECOQ Marilyne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance	
	Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN		2022-634 à 2022-638
	Yvette LERICHOME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO		2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-661	7.1	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T

Présenté par

François BAILLE

Vice-Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
<u>ENSEMBLE 3</u> Commission Pôles Culturels		11	28.09.2022	5	
<u>ENSEMBLE 6</u> Commission Finances		11	29.09.2022	16	
CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre	N° délibération
				28	2022-661

OBJET	SAISON CULTURELLE TOUS PUBLICS DE FLERS AGGLO A LA FERTE MACE – SPECTACLE ZAÏ ZAÏ ZAÏ ZAÏ – EXONERATION
--------------	--

CMD/EA

Chers Collègues,

Dans le cadre de la saison culturelle 2022-2023 de Flers Agglo à La Ferté-Macé, le spectacle *Zaï Zaï Zaï Zaï* sera accueilli le mardi 8 novembre 2022 à 20 h 30 à la salle Guy Rossolini.

Les tarifs appliqués à la billetterie de cette saison culturelle sont fixés par la délibération n° 2021-417 du 14 décembre 2021.

Exceptionnellement, la compagnie qui assure ce spectacle a accepté de jouer une représentation supplémentaire sans surcoût pour l'organisateur. Il serait donc possible d'accueillir des élèves de lycée et leurs professeurs pour une séance à 14 h 30 le même jour ; la jauge d'accueil est de 200 personnes. Le spectacle viendrait clôturer l'étude en classe de la bande dessinée éponyme de l'auteur Fabcaro (Fabrice Caro), qui a remporté un très large succès en librairie et dans ses adaptations ultérieures.

L'exonération n'étant pas prévue dans les tarifs de la saison culturelle, il vous est proposé de la décider pour les participants à cette action précise, avec un objectif de contribution au parcours culturel des élèves du lycée.

Veillez noter que la même proposition a été formulée auprès de professeurs en collège qui ont estimé le propos de l'œuvre n'était pas entièrement accessible aux collégiens.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à créer un tarif exceptionnel exonéré pour la séance scolaire réservée du 8 novembre 2022 après-midi pour le spectacle *Zaï Zaï Zaï Zaï*.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-661-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022

Publication : 19/10/2022

Yves GOASDOUÉ

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-662	8.9	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

CONCOURS D'ORTHOGRAPHE REGLEMENT ADOPTION

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIEGELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOMME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Graïs), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Graïs), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERP (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSELIN Catherine LECHERP	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandant	Mandataire	Questions	
	Jacky LECOQ Marilyne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance	
	Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN		2022-634 à 2022-638
	Yvette LERICHOMME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO		2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-662	8.9	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T

Présenté par
François BAILLE
Vice-Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 3 Commission Pôles Culturels		11	28.09.2022	6	
CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre	N° délibération
				29	2022-662

OBJET	CONCOURS D'ORTHOGRAPHE – REGLEMENT – ADOPTION
-------	--

CMD/EA

Chers Collègues,

Flers Agglo organise via la médiathèque de Flers depuis plusieurs années « N'ayons pas peur des mots », un concours d'orthographe qui prend la forme d'une dictée collective avec correction immédiate et commentée. L'initiateur de ce concours est Monsieur Bernard Bruchet, lauréat de plusieurs concours de ce type et rédacteur lui-même de dictées de concours.

La prochaine édition est prévue au Centre Madeleine-Louaintier le samedi 19 novembre 2022. Afin d'encadrer la participation des habitants à cette manifestation, il vous est proposé d'adopter le règlement présenté en annexe. Ce texte détaille les conditions d'organisation, les lots à attribuer aux lauréats et les modalités de sélection de ceux-ci.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

ADOPTER le règlement présenté en annexe.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-662-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022

Publication : 19/10/2022

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-663	7.5	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

ASSOCIATION LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT SUBVENTION EXCEPTIONNELLE D'INVESTISSEMENT AMENAGEMENT ESPACE EXTERIEUR DU MULTI-ACCUEIL POM'CANELLE A LA FERRIERE AUX ETANGS

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtellier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOMME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilynne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtellier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPYPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSSELIN Catherine LECHERPYPY	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Mandant	Mandataire	Questions
Jacky LECOQ Marilynne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance
Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN	2022-634 à 2022-638
Yvette LERICHOMME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO	2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-663	7.5	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T

Présenté par

Sylvie THIEULENT

Vice-Présidente

Flers Agglo		N°	Date	Question	
<u>ENSEMBLE 3</u> Commission Petite Enfance et Jeunesse		11	28.09.2022	1	
<u>ENSEMBLE 6</u> Commission Finances		11	29.09.2022	17	
CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre	N° délibération
				30	2022-663

OBJET	ASSOCIATION LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE D'INVESTISSEMENT – AMÉNAGEMENT ESPACE EXTÉRIEUR DU MULTI-ACCUEIL POM'CANNELLE A LA FERRIERE AUX ETANGS
--------------	---

TT/CB/EA

Chers Collègues,

L'association Ligue de l'Enseignement de Normandie est gestionnaire du multi-accueil Pom'Cannelle. L'association occupe des locaux mis à disposition par la commune de la Ferrière aux Etangs. La crèche accueille 15 enfants de moins de 4 ans.

Après accord de la commune et en concertation avec Flers Agglo, l'association souhaite agrandir l'espace extérieur à destination des enfants pour bénéficier d'un espace vert avec une pelouse arborée. Des travaux de terrassement et de sécurisation avec l'installation de clôtures sont à prévoir pour améliorer les conditions d'accueils des enfants. Les différentes démarches de réalisation et de suivi des travaux sont à la charge de l'association.

L'association Ligue de l'Enseignement de Normandie a donc sollicité la CAF de l'Orne et Flers Agglo dans la cadre de sa compétence pour l'aider dans son projet d'investissement. Les travaux sont estimés à un montant total de 6.931,08 euros T.T.C comme le précise les derniers devis annexés.

Le Conseil d'administration de la CAF de l'Orne s'est engagée à apporter une contribution à hauteur de 4.780 € T.T.C mais celle-ci reste conditionnée à un co-financement partenarial.

L'association sollicite donc Flers Agglo pour une demande de subvention exceptionnelle d'investissement à hauteur de 2.154 euros T.T.C.

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-663	7.5	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 – APPROUVER** la subvention exceptionnelle d'investissement d'un montant de 2.154 euros à l'association Ligue de l'Enseignement de Normandie.
- 2 – PROCEDER** au versement de la subvention exceptionnelle d'investissement après réception de la facture acquittée par l'association.
- 3 – AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents se référant à la présente délibération.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-663-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022

Publication : 19/10/2022

Flers Agglo

Communauté d'agglomération

Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-664	8.8	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

RAPPORT ANNUEL 2021 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landsacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIEGELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grai), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grai), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landsacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERP (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSELIN Catherine LECHERP	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

	Mandant	Mandatitaire	Questions
Procurations :	Jacky LECOQ	Jean-Louis PELLERIN	Ensemble de la séance
	Marilyne CORREYEUR	Stéphan GRAVELAT	
	Leïla HARDY	Gaëlle PIOLINE	
	Claude GASNIER	Jean-Claude GUILLEMIN	
	Agnès MORICE	Yves GOASDOUE	
	Tâm NGUYEN	Jean-François BRISSET	
	Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN	
Yvette LERICHOME	Bruno ASSELOT	2022-634 à 2022-654	
	Lori HELLOCO	2022-655 à la fin	

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

EFFECTIF En exercice : 77 Quorum : 39	Question	Présents	Votants
	2022-634 à 2022-638	57	65
	2022-639 à 2022-646	58	65
	2022-647 à 2022-654	59	66
	2022-655 à 2022-671	61	68
	2022-672 à la fin	60	67

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-664	8.8	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T Présenté par Vincent BEAUMONT Vice-Président	Flers Agglo		N°	Date	Question	
	ENSEMBLE 4 Commission Assainissement		11	28.09.2022	1	
	CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre	N° délibération
				31	2022-664	

OBJET	RAPPORT ANNUEL 2021 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE – ASSAINISSEMENT COLLECTIF
--------------	--

JCD/CB/EA

Chers Collègues,

Flers Agglo dispose de la compétence Assainissement Collectif et l'exerce sur l'ensemble des communes de son territoire.

Conformément à l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Président présente à l'assemblée un Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) d'Assainissement.

Les rapports et l'avis du Conseil Communautaire sont, en application de l'article L 1411-14 du CGCT, mis à disposition du public au siège de Flers Agglo et dans chaque mairie des Communes membres sur lesquelles Flers Agglo dispose de la compétence Assainissement Collectif.

LE CONSEIL :

PREND ACTE du RPQS Assainissement Collectif 2021 qui concerne l'ensemble des communes du territoire de Flers Agglo.

CERTIFIÉ CONFORME.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-664-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022
Publication : 19/10/2022

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-665	8.8	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

RAPPORT ANNUEL 2021 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landsacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIEGELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Graïs), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENCE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Graïs), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landsacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSELIN Catherine LECHERPY	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandant	Mandataire	Questions	
	Jacky LECOQ Marilyne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance	
	Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN		2022-634 à 2022-638
	Yvette LERICHOME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO		2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-665	8.8	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T Présenté par Vincent BEAUMONT Vice-Président	Flers Agglo		N°	Date	Question	
	ENSEMBLE 4 Commission Assainissement		11	28.09.2022	2	
	CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre 32	N° délibération 2022-665

OBJET	RAPPORT ANNUEL 2021 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE – ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
--------------	--

JCD/CB/EA

Chers Collègues,

Flers Agglo dispose de la compétence Assainissement Non Collectif et l'exerce sur l'ensemble des communes de son territoire.

Conformément à l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Président présente à l'assemblée un Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) d'Assainissement.

Les rapports et l'avis du Conseil Communautaire sont, en application de l'article L 1411-14 du CGCT, mis à disposition du public au siège de Flers Agglo et dans chaque mairie des Communes membres sur lesquelles Flers Agglo dispose de la compétence Assainissement Non Collectif.

LE CONSEIL :

PREND ACTE du RPQS Assainissement Non Collectif 2021 qui concerne l'ensemble des communes du territoire de Flers Agglo.

CERTIFIÉ CONFORME.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-665-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022

Publication : 19/10/2022

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-666	1.4	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

CHATEAU D'EAU DE « L'EPINE VERTE » (LE CHATELLIER) BAIL ORANGE AVENANT N° 1

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landsacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIEGELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Graïs), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Graïs), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landsacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERP (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent		Suppléant présent		Questions
Alexandra	TERTRE	Sandrine	DESTAIS	Ensemble de la séance
Gérard	PIERRE	Jean-Pierre	GOSELIN	
Emmanuel	LE SECQ	Catherine	LECHERP	

Tous présents, à l'exception de :

Mandant		Mandatitaire		Questions
Jacky	LECOQ	Jean-Louis	PELLERIN	Ensemble de la séance
Marilyne	CORREYEUR	Stéphan	GRAVELAT	
Leïla	HARDY	Gaëlle	PIOLINE	
Claude	GASNIER	Jean-Claude	GUILLEMIN	
Agnès	MORICE	Yves	GOASDOUE	
Tâm	NGUYEN	Jean-François	BRISSET	
Sophie	RENAUDIN	Subay	SAHIN	2022-634 à 2022-638
Yvette	LERICHOMME	Bruno	ASSELOT	2022-634 à 2022-654
		Lori	HELLOCO	2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-666	1.4	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T

Présenté par
Gilles RABACHE
Vice-Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 4 Commission Adduction en Eau Potable		11	28.09.2022	1	
CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre	N° délibération
				33	2022-666

OBJET	CHATEAU D'EAU DE « L'EPINE VERTE » (LE CHATELLIER) – BAIL ORANGE – AVENANT N° 1
--------------	--

CB/EA

Chers Collègues,

Par délibération n° 2017-286 du 28 septembre 2017, le Conseil Communautaire a validé le renouvellement du bail consenti en 2007 avec la société France Télécom, puis Orange pour la pose d'une antenne de téléphonie sur le réservoir de l'Epine Verte au Châtellier.

La société TOTEM vient aux droits dans l'exécution et les obligations du contrat conclu par la société ORANGE.

Aussi, il convient de signer un avenant n° 1 à la convention signée le 25 octobre 2017 pour que la société TOTEM se substitue de plein droit à la société ORANGE dans tous les droits et obligations encadrés par la convention.

Seul l'article XV « Loyer » de la convention doit être modifié pour permettre d'établir les titres portant la mention référence du site : FRA06100061 LE CHATELLIER

à l'adresse : TOTEM France – Gestion immobilière – 1, avenue de la gare – 31120 PORTET SUR GARONNE.

Toutes les autres clauses et conditions de la convention principale demeurent en vigueur.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant n° 1 au bail résumé ci-dessus, avec la société TOTEM France.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-666-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022

Publication : 19/10/2022

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-667	1.4	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

ADDUCTION D'EAU POTABLE & ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USEES TRAVAUX SUR BRANCHEMENT EN PARTIE PRIVATIVE CONVENTION TYPE

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEAGEY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIEGELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Graïs), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENCE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Graïs), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERP (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSELIN Catherine LECHERP	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandant	Mandataire	Questions	
	Jacky LECOQ Marilyne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance	
	Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN		2022-634 à 2022-638
	Yvette LERICHOME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO		2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-667	1.4	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T

Présenté par
Gilles RABACHE
Vice-Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 4 Commission Adduction en Eau Potable		11	28.09.2022	2	
CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre	N° délibération
				34	2022-667

OBJET	ADDUCTION D'EAU POTABLE & ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USEES – TRAVAUX SUR BRANCHEMENT EN PARTIE PRIVATIVE – CONVENTION TYPE
--------------	--

JCD/CB/EA

Chers Collègues,

Dans le cadre des travaux de raccordement de la privative du branchement lors de la mise en conformité de celui-ci avec le règlement du service de distribution d'eau potable et/ou le règlement du service de l'assainissement collectif des eaux usées de Flers Agglo peut être amenée à réaliser la maîtrise d'ouvrage des travaux de construction de la partie privative du branchement, c'est-à-dire :

- dans le cas d'un branchement d'eau potable, le raccordement entre l'emplacement existant du compteur et son nouvel emplacement, tronçon dont le propriétaire du terrain deviendra propriétaire à la réception des travaux,
- dans le cas d'un branchement d'eaux usées ou d'eaux pluviales, le raccordement du branchement existant au nouveau réseau public d'assainissement collectif, dont le propriétaire du terrain deviendra propriétaire.

Pour ce faire, il est indispensable d'établir une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage qui :

- organise les relations entre Flers Agglo et les prestataires (bureaux d'études, entreprises, ...) d'une part, et le propriétaire du terrain ou son représentant d'autre part, afin d'éviter tout risque de contentieux avant, pendant et après les travaux,
- définit notamment les conditions techniques et juridiques de l'intervention, les engagements de chacune des parties,
- stipule que la réalisation des travaux n'ouvrira droit, au profit du propriétaire de l'immeuble ou de son occupant, à aucune indemnité de Flers Agglo et que le coût des travaux sera financé par Flers Agglo,
- indique les modalités de réception des ouvrages, le transfert de propriété et le délai de garantie, les obligations d'entretien du propriétaire,
- limite la durée de la convention à la durée des travaux jusqu'à leur réception,
- précise les modalités de résiliation de ladite convention.

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-667	1.4	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 - APPROUVER** le modèle de convention de mandat de maîtrise d'ouvrage relative à la réalisation de travaux sur la partie privative d'un branchement d'eau potable ou d'assainissement collectif des eaux usées entre le propriétaire et Flers Agglo.
- 2 - AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions de mandat entre propriétaires et Flers Agglo.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-667-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022
Publication : 19/10/2022

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-668	1.3	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

CAPTAGE D'EAU BRUTE DE LA VISANCE MISE EN PLACE DES PERIMETRES DE PROTECTION CONVENTION DE MANDAT AVEC LE SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'EAU

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landsacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIEGELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOMME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landsacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent		Suppléant présent		Questions
Alexandra	TERTRE	Sandrine	DESTAIS	Ensemble de la séance
Gérard	PIERRE	Jean-Pierre	GOSELIN	
Emmanuel	LE SECQ	Catherine	LECHERPY	

Tous présents, à l'exception de :

Mandant		Mandatitaire		Questions
Jacky	LECOQ	Jean-Louis	PELLERIN	Ensemble de la séance
Marilyne	CORREYEUR	Stéphan	GRAVELAT	
Leïla	HARDY	Gaëlle	PIOLINE	
Claude	GASNIER	Jean-Claude	GUILLEMIN	
Agnès	MORICE	Yves	GOASDOUE	
Tâm	NGUYEN	Jean-François	BRISSET	
Sophie	RENAUDIN	Subay	SAHIN	2022-634 à 2022-638
Yvette	LERICHOMME	Bruno	ASSELOT	2022-634 à 2022-654
		Lori	HELLOCO	2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-668	1.3	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T

Présenté par
Gilles RABACHE
Vice-Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 4 Commission Adduction en Eau Potable		11	28.09.2022	3	
CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre	N° délibération
				35	2022-668

OBJET	CAPTAGE D'EAU BRUTE DE LA VISANCE – MISE EN PLACE DES PERIMETRES DE PROTECTION – CONVENTION DE MANDAT AVEC LE SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'EAU
--------------	--

JCD/CB/EA

Chers Collègues,

Flers Agglo utilise, pour l'alimentation en eau potable de son territoire, la prise d'eau du « barrage de la Visance » sur la commune de Landisacq.

Les périmètres de protection sur ce point de prélèvement ont été instaurés par arrêté préfectoral du 14 avril 2022.

Dans ce cadre, il est nécessaire de réaliser des études afin que les recommandations et obligations de l'arrêté préfectoral soient accomplies. Pour ce faire, il est nécessaire de faire intervenir des bureaux d'études et des experts.

Le Syndicat Départemental de l'Eau (SDE) peut assurer, à titre gracieux, la maîtrise d'ouvrage de ces études, ayant l'expertise technique de cette problématique. Pour ce faire, il y a lieu de signer une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec le SDE, convention en annexe à la présente délibération.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec le Syndicat Départemental de l'Eau en annexe à la présente délibération.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-668-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022

Publication : 19/10/2022

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-669	8.8	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

RAPPORT ANNUEL 2021 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE EAU POTABLE

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landsacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompiere), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIEGELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOMME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompiere), Jean-Pierre GOSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landsacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSELIN Catherine LECHERPY	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandant	Mandataire	Questions	
	Jacky LECOQ Marilyne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance	
	Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN		2022-634 à 2022-638
	Yvette LERICHOMME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO		2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-669	8.8	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T

Présenté par
Gilles RABACHE
Vice-Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 4 Commission Adduction en Eau Potable		11	28.09.2022	4	
CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre	N° délibération
				36	2022-669

OBJET	RAPPORT ANNUEL 2021 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE – EAU POTABLE
--------------	---

JCD/CB/EA

Chers Collègues,

Depuis l'intégration de nouvelles communes à Flers Agglo et la dissolution du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) de la région de Messei au 1^{er} janvier 2017, Flers Agglo dispose et exerce la compétence Eau Potable sur les communes de Berjou, Banvou, Bellou en Houlme, La Coulonche, Dompierre, Echalou, La Ferrière aux Etangs, Le Châtellier, Les Monts d'Andaine, Messei, Saint André de Messei, Saint Pierre du Regard et la commune déléguée de La Ferté Macé et ce, en plus du territoire sur lequel Flers Agglo disposait déjà de cette compétence avant le 1^{er} janvier 2017.

Conformément à l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Président présente à l'assemblée un Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) d'Eau Potable.

Les rapports et l'avis du Conseil Communautaire sont, en application de l'article L 1411-14 du CGCT, mis à disposition du public au siège de Flers Agglo et dans chaque mairie des Communes membres sur lesquelles Flers Agglo dispose de la compétence Eau Potable.

LE CONSEIL :

PREND ACTE

du RPQS 2021 qui concerne l'Eau potable qui concerne Aubusson, Caligny, Cerisy Belle Etoile, Flers, La Bazoque, La Chapelle Biche, La Chapelle au Moine, La Lande Patry, La Selle La Forge, Landisacq, Landigou, Montilly sur Noireau, Saint Clair de Halouze, Saint Georges des Groseillers, Saint Paul, Berjou, Banvou, Bellou en Houlme, La Coulonche, Dompierre, Echalou, La Ferrière aux Etangs, Le Châtellier, Les Monts d'Andaine, Messei, Saint André de Messei, Saint Pierre du Regard et la commune déléguée de La Ferté Macé.

CERTIFIÉ CONFORME.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-669-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022

Publication : 19/10/2022

Yves GOASDOUÉ

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-670	8.8	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF DELEGATION DE SERVICE PUBLIC RAPPORTS D'ACTIVITE DES DELEGATAIRES 2021

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landsacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIEGELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOMME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landsacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSELIN Catherine LECHERPY	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandant	Mandataire	Questions	
	Jacky LECOQ Marilyne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance	
	Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN		2022-634 à 2022-638
	Yvette LERICHOMME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO		2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-670	8.8	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T

Présenté par
Gilles RABACHE
Vice-Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 4 Commission Adduction en Eau Potable		11	28.09.2022	5	
CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre	N° délibération
				37	2022-670

OBJET	EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF – DELEGATION DE SERVICE PUBLIC – RAPPORTS D'ACTIVITE DES DELEGATAIRES 2021
--------------	---

JCD/CB/EA

Chers Collègues,

Depuis le 1^{er} janvier 2017 et l'intégration de nouvelles communes à Flers Agglo et la dissolution du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) de la région de Messei à cette date, Flers Agglo a étendu ses compétences Eau et Assainissement sur une partie de son territoire d'avant et d'après le 1^{er} janvier 2017 :

- la compétence Eau sur la commune déléguée de la Ferté Macé et sur une partie des communes de l'ex SIAEP de la région de Messei (pour ce qui est des communes de Flers Agglo donc hormis Champsecret et Saint Bômer les Forges) par contrat de délégation de service public à VEOLIA EAU depuis le 1^{er} janvier 2019,
- la compétence Eau sur la commune de Saint Pierre du Regard qui était compétente en Eau et qui avait confié l'exploitation de son service d'eau potable à la SAUR par contrat de délégation de service public jusqu'au 31 décembre 2022.

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), les délégataires doivent remettre un rapport d'activité qui doit être présenté à l'assemblée délibérante délégante.

Aussi, il appartient à Flers Agglo d'approuver les Rapports d'Activité du Délégué (RAD) suivants :

- de VEOLIA EAU pour la commune déléguée de la Ferté Macé et l'ex SIAEP de la région de Messei (hormis Champsecret et Saint Bômer les Forges),
- de la SAUR pour la commune de Saint Pierre du Regard.

LE CONSEIL :

PREND ACTE

des rapports d'activité 2021 des délégataires :

- VEOLIA EAU pour la commune déléguée de la Ferté Macé et l'ex SIAEP de la région de Messei (hormis Champsecret et Saint Bômer les Forges).
- SAUR pour la commune de Saint Pierre du Regard.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-670-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022

Publication : 19/10/2022

Yves GOASDOUÉ

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-671	1.4	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

FESTIVAL ESKAPE CONVENTION TRIPARTITE 2022

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIEGELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtellier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Graisi), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtellier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Graisi), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERP (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSELIN Catherine LECHERP	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandant	Mandatitaire	Questions	
	Jacky LECOQ Marilyne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance	
	Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN		2022-634 à 2022-638
	Yvette LERICHOME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO		2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-671	1.4	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T

Présenté par

Thierry RAUX

Vice-Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 5 Commission Animation du Territoire, Equipements Sportifs et Grands Evénements		11	29.09.2022	1	
CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre	N° délibération
				38	2022-671

OBJET	FESTIVAL ESKAPE – CONVENTION TRIPARTITE 2022
--------------	---

CMD/EA

Chers Collègues,

Dans le cadre de sa politique culturelle et événementielle, Flers Agglo accompagne l'organisation de l'« Eskape festival ». Dans ses compétences optionnelles est déclaré d'intérêt communautaire le « soutien aux associations œuvrant dans le champ de la diffusion [...] de la musique et du chant, notamment les musiques actuelles ».

L'Eskape festival est organisé par l'association **HARDCORE FRANCE**. Deux soirées de concerts sont proposés autour des musiques électroniques.

Flers Agglo intervient au titre :

- de la promotion de son territoire et de son attractivité,
- du soutien aux associations œuvrant dans le champ de la diffusion et de la pratique amateur de la musique et du chant, notamment les musiques actuelles.

Il convient par conséquent de définir les conditions d'intervention de Flers Agglo dans la mise en œuvre de cette manifestation.

Il vous est donc proposé d'autoriser la signature d'une convention ayant pour objet de déterminer la répartition des charges techniques, administratives et financières, ainsi que les responsabilités liées à l'organisation dudit festival. La Ville de Flers est cosignataire de la convention car elle intervient dans le cadre de la convention de mutualisation C17-2-2019 l'unissant à Flers Agglo en vertu de la délibération n° 2017-577 du conseil municipal de décembre 2017 et de la délibération n° 2017-383 du conseil communautaire de décembre 2017.

Les principaux points abordés dans la convention triennale sont les suivants :

- la mise à disposition des moyens mobiliers,
- la réalisation de prestations techniques par les services de Flers Agglo, le cas échéant en s'appuyant sur les services de la Ville de Flers intervenant dans le cadre de la convention de mutualisation B17.1-2019 l'unissant à Flers Agglo en vertu de la délibération n° 2019-835 du conseil municipal du 17 juin 2019 et de la délibération n° 2019-873 du conseil communautaire du 20 juin 2019.

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-671	1.4	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention couvrant l'édition 2022 avec la Ville de Flers et l'association **HARDCORE FRANCE** selon les modalités définies ci-dessus, et sous réserve de délibération concordante de la Ville de Flers sur le même texte.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Véronique NOËL

Le Président,

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-671-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022
Publication : 19/10/2022

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-672	1.4	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

FESTIVAL LES EXTRAVERTIES CONVENTION 2022

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIEGELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOMME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Graisi), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Graisi), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSELIN Catherine LECHERPY	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandant	Mandataire	Questions	
	Jacky LECOQ Marilyne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance	
	Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN		2022-634 à 2022-638
	Yvette LERICHOMME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO		2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-672	1.4	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T

Présenté par

Thierry RAUX

Vice-Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 5 Commission Animation du Territoire, Equipements Sportifs et Grands Evénements		11	29.09.2022	2	
CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre	N° délibération
				39	2022-672

OBJET	FESTIVAL LES EXTRAVERTIES – CONVENTION 2022
--------------	--

SLM/EA

Chers Collègues,

Pour la 3^{ème} fois, Flers Agglo et le Pays de Falaise organisent conjointement le festival Les Extraverties, dont l'objectif est de valoriser les loisirs de pleine nature en Suisse Normande, lors du weekend de l'Ascension, sur les communes de Saint-Philbert-sur-Orne et de Pont-d'Ouilly.

Cette manifestation attire près de 25 000 personnes sur 3 jours, dont 7 000 sur le site de la Roche d'Oëtre. Elle est devenue un véritable rendez-vous attendu !

En qualité de pilote de la manifestation, la Communauté de Communes du Pays de Falaise assure des missions d'organisation générale de la manifestation à savoir :

- La gestion administrative et financière selon la programmation,
- La coordination des opérations lors de la phase de préparation et durant la manifestation,
- La mise en place des conditions générales de sécurité selon les règles en vigueur,
- La régie technique,
- L'encaissement et la gestion des recettes de la billetterie,
- La communication par l'élaboration et la mise en œuvre du plan de communication.

La Communauté d'Agglomération de Flers Agglo assure quant à elle les missions suivantes :

- Mise à disposition des espaces et locaux nécessaires (locaux du BIT de la Roche d'Oëtre, les espaces verts se trouvant autour du site, le parking public),
- Mise à disposition des personnels,
- Promotion,
- Support technique,
- Versement d'une participation financière.

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-672	1.4	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

Il convient de participer à cette manifestation aux conditions décrites ci-dessous :

Prestation	Participation au Festival Les Extraverties
Montant TTC	6.000 €
Conditions	Voir convention annexée

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention annexée à la présente délibération portant sur l'organisation du festival « Les Extraverties » pour l'année 2022 avec la Communauté de Communes du Pays de Falaise selon les modalités définies ci-dessus.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-672-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022
Publication : 19/10/2022

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-673	1.4	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

REGION NORMANDIE CONVENTION D'UTILISATION DES INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS SPORTIFS DE FLERS AGGLO AUTORISATION DE SIGNATURE

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landsacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIEGELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landsacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERP (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSELIN Catherine LECHERP	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandant	Mandataire	Questions	
	Jacky LECOQ Marilyne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance	
	Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN		2022-634 à 2022-638
	Yvette LERICHOME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO		2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-673	1.4	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T

Présenté par

Thierry RAUX

Vice-Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 5 Commission Animation du Territoire, Equipements Sportifs et Grands Evénements		11	29.09.2022	3	
CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre	N° délibération
				40	2022-673

OBJET	REGION NORMANDIE – CONVENTION D'UTILISATION DES INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS SPORTIFS DE FLERS AGGLO – AUTORISATION DE SIGNATURE
--------------	---

SL/EA

Chers Collègues,

Dans le cadre de sa politique de contractualisation territoriale, la Région accorde ses financements en contrepartie d'une gratuité d'accès aux équipements sportifs des maîtres d'ouvrages pour les élèves des établissements de compétence régionale dans le cadre des enseignements d'EPS.

Flers Agglo a dernièrement bénéficié de l'attribution de deux subventions régionales pour les projets suivants :

- Extension et modernisation du centre aquatique de Flers – Tranche 2 – Espace Balnéo (200.000 €)
- Création d'un Pôle de Santé Libéral Ambulatoire (510.000 €)

La convention de financement afférente comporte un article rédigé comme suit :

« Au regard de ses politiques éducatives et sportives, la Région Normandie entend harmoniser sur son territoire les modalités d'accès des lycéens et des apprentis aux installations sportives non intégrées dans leurs établissements. Elle a d'ailleurs compétence pour coordonner les meilleures conditions possibles de pratique des cours d'éducation physique et sportive (EPS) dans le respect des programmes et des référentiels de formation afin de permettre aux établissements d'accomplir leurs obligations dans le cadre de leur autonomie de gestion.

À cet effet, le bénéficiaire s'engage, s'il est propriétaire d'équipements sportifs, à en accorder la gratuité d'accès au profit des lycées publics et privés sous contrat d'association avec l'État, des centres de formation d'apprentis et des maisons familiales et rurales pour l'enseignement de l'EPS.

Cette gratuité d'accès sera accordée, dans la limite des disponibilités des équipements concernés, à compter de la rentrée scolaire suivant la signature de la présente convention. Sa formalisation fera l'objet d'un conventionnement spécifique entre la collectivité propriétaire, les établissements utilisateurs et la Région Normandie, conformément au code de l'éducation. La durée d'application de cette gratuité sera, par principe, de 15 ans sauf situation particulière. »

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-673	1.4	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

L'annexe 1 de la convention d'utilisation des installations sportives de Flers Agglo aux établissements dresse la liste des équipements et établissements scolaires concernés.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention d'utilisation des installations et équipements sportifs avec la Région Normandie et les établissements concernés.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-673-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022
Publication : 19/10/2022

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-674	7.5	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

FOIRE DE MONTILLY PLAQUE COMMEMORATIVE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landsacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIEGELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOMME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landsacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERP (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent		Suppléant présent		Questions
Alexandra	TERTRE	Sandrine	DESTAIS	Ensemble de la séance
Gérard	PIERRE	Jean-Pierre	GOSELIN	
Emmanuel	LE SECQ	Catherine	LECHERP	

Tous présents, à l'exception de :

Mandant		Mandatitaire		Questions
Jacky	LECOQ	Jean-Louis	PELLERIN	Ensemble de la séance
Marilyne	CORREYEUR	Stéphan	GRAVELAT	
Leïla	HARDY	Gaëlle	PIOLINE	
Claude	GASNIER	Jean-Claude	GUILLEMIN	
Agnès	MORICE	Yves	GOASDOUE	
Tâm	NGUYEN	Jean-François	BRISSET	
Sophie	RENAUDIN	Subay	SAHIN	2022-634 à 2022-638
Yvette	LERICHOMME	Bruno	ASSELOT	2022-634 à 2022-654
		Lori	HELLOCO	2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-674	7.5	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T

Présenté par

Yves GOASDOUE

Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 5 Commission Animation du Territoire, Equipements Sportifs et Grands Evénements		11	29.09.2022	4	
ENSEMBLE 6 Commissions Finances		11	29.09.2022	18	
CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre	N° délibération
				41	2022-674

OBJET	FOIRE DE MONTILLY – PLAQUE COMMEMORATIVE – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE
--------------	---

MF/EA

Chers Collègues,

La foire de Montilly accueille plus de 100 000 visiteurs, 700 exposants, 100 forains. Elle est devenue la 2^{ème} foire de Normandie et la 3^{ème} foire de campagne de France.

Flers Agglo soutient et accompagne la foire de Montilly depuis de nombreuses années afin que celle-ci continue à faire rayonner le territoire.

A l'initiative des forains, du comité de foire, de la commune de Montilly-sur-noireau, il a été décidé d'honorer la mémoire de Jean Goujon, Léon Groussard et Jean-Claude Gallier en installant une plaque commémorative sur le foirail de Montilly.

En effet, ces 3 personnalités ont œuvré à la création et au développement de la foire de Montilly.

Il vous est proposé que Flers Agglo participe au financement de cette plaque, sachant qu'à ce jour, la commune de Montilly, (mise en place, travaux), la sénatrice Nathalie Goulet et le Crédit Mutuel y participent également.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 - PROCEDER** au versement de la subvention exceptionnelle de 1.000 € au comité de foire de Montilly.
- 2 - AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer les documents afférents.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-674-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022

Publication : 19/10/2022

Yves GOASDOUÉ

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-675	1.4	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

CONVENTIONS D'UTILISATION DES INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS SPORTIFS DE LA VILLE DE FLERS AUTORISATION DE SIGNATURE

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIEGELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOMME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPYP (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSELIN Catherine LECHERPYP	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandant	Mandataire	Questions	
	Jacky LECOQ Marilyne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance	
	Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN		2022-634 à 2022-638
	Yvette LERICHOMME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO		2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-675	1.4	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T Présenté par Laurent JUMELINE Vice-Président	Flers Agglo		N°	Date	Question	
	ENSEMBLE 5 Commission Cohésion Sociale		11	29.09.2022	1	
	CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre 42	N° délibération 2022-675

OBJET	CONVENTIONS D'UTILISATION DES INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS SPORTIFS DE LA VILLE DE FLERS – AUTORISATION DE SIGNATURE
--------------	---

SL/EA

Chers Collègues,

Flers Agglo, dans le cadre de sa politique d'animation sur le territoire utilise des équipements sportifs appartenant à la ville de Flers.

C'est à ce titre qu'il convient de définir les différentes modalités d'occupation et d'utilisation des installations sportives aux différents utilisateurs dans le cadre de conventions signées par les 2 parties.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions d'utilisation des installations et équipements sportifs de la Ville de Flers.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-675-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022
Publication : 19/10/2022

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-676	7.2	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES EXONERATIONS ANNEE 2023

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémie PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtellier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOMME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtellier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPYPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSSELIN Catherine LECHERPYPY	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Mandant	Mandataire	Questions
Jacky LECOQ Marilyne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance
Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN	2022-634 à 2022-638
Yvette LERICHOMME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO	2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-676	7.2	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T

Présenté par
Jérémy PREVOST
Vice-Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 6 Commission Finances		11	29.09.2022	1	
CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre	N° délibération
				43	2022-676

OBJET	TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES – EXONERATIONS – ANNEE 2023
--------------	--

OH/EA

Chers Collègues,

Je vous rappelle que les dispositions de l'article 1521 - III 3 du Code Général des Impôts permettent aux organes délibérant des groupements de communes, lorsque ces derniers se sont substitués à leurs communes membres pour l'institution de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, de déterminer annuellement les cas où les locaux à usage industriel et les locaux commerciaux peuvent être exonérés.

La liste des locaux qui bénéficient de cette exonération doit être communiquée aux services d'assiette chargés de la taxation avant le 15 octobre 2022 pour être applicable à compter du 1^{er} janvier 2023 (article 1639 A bis – II. 1 du C.G.I.).

La Communauté d'Agglomération Flers Agglo, a établi un règlement interne pour encadrer le régime d'exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Ce règlement a été approuvé par le Conseil Communautaire du 27 septembre 2012 et s'applique depuis l'année 2013. Suite à une remarque du SIRTOM ce règlement a été modifié par le Conseil Communautaire du 19 octobre 2014, apportant un complément permettant d'exonérer les entreprises bénéficiant d'une convention d'accès en déchetterie, en effet ces dernières payent directement au SIRTOM ce service.

Les Sociétés SAS DECHARENTON et SCI CECILE (DECHARENTON), SCI MECAFOR (GTR Forages), SC AIRGEO (AIR Concept Maintenance), SC TCI (SARL PCB Réalisation), CMCIC LEASE (Forum +), SCI DAVID (Sarl David Omer et Fils), SCI CR (Menuiserie LOUISE SAS), SAS CELTAT (Distri Center Flers), SCI DU RELAIS D'ANDENNE (Distri Center La Ferté Macé), SAS DISTRICO (La Maison.fr), SC FONCIERE CHABRIERES (Bricocash), SAS ETABLISSEMENT MAILLARD (Espace Aubade), SNC LIDL (LIDL Flers et LIDL La Ferté Macé), SCI DE MONTFIQUET (SAS Gifi Mag), SCI MAG LA FERTE MACE (SAS Gifi Mag), DECATHLON, SCI DU CLOS MOREAU (Constructions Boulay), SCI GRANIFOR (Marbrerie et chambre funéraire Fortis), SCI LOSABE (Charpente LORET), SCIC BOIS BOCAGE, SCI POINTEL RN 24 (Tôlerie Métallerie de Pointel), SCI DGP et SCI DPA (Gérard POULAIN SARL), SCI DESLANDES (Menuiserie DESLANDES), SAS FERMADIS (E. LECLERC La Ferté Macé), EURL DENIAUX BOULAY, SARL SIMON PEINTURE, SA BAGSTER (Trophy Bagster), SCI FAMILLE DEGRENNE (First transports affrètements), SA L'IMMOBILIAIRE EUROPEENNE (Brico Marché La Ferté Macé), SCI MADEVA (SAS DUBOURG), SCPI BUROBOUTIC (GEMO), SCI LES MEDICINALES (Menuiserie HUBERT), SAS S.C.F., SCI DU CLOS NEUF (Paris Normandie Pneus), SCI LA POTERIE (SNTPF, Flers Carrosserie, LEVERRIER Peinture, First location automobile), SA NATIXIS LEASE IMMO (BUFFALO GRILL), SCI DEGIRMENCI (SARL MOBAGIC Hémisphère sud), SA FINAMUR (ACB Meubles, GERAULT menuiserie), SCI MMLDD (GERAULT menuiserie), SCI SAD (Charpente Mickaël GARNIER), SARL GOBE-DELARUE, SARL OLLIVIER ayant recours à des entreprises privées pour la collecte et le traitement de leurs déchets et l'association LES FOURMIS VERTES sollicitent l'exonération de la T.E.O.M.

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-676	7.2	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 - DECIDER** d'exonérer, au titre de l'année 2023, de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, les locaux commerciaux suivants :
- **SAS DECHARENTON**, 6 rue Jacques Durmeyer, 61100 Flers,
 - **SCI CECILE (DECHARENTON)**, 6 et 9306 rue du Parc, 72, 74 et 93 rue Schnetz, 61100 Flers,
 - **SCI MECAFOR (GTR FORAGES)**, CD 911 - Les Moulins, 61100 Montilly sur Noireau,
 - **SC AIRGEO (AIR CONCEPT MAINTENANCE)**, ZA Les Josnets, 61100 La Lande Patry,
 - **SC TCI (SARL PCB REALISATION)**, Zone artisanale, 61450 La Ferrière aux Étangs,
 - **CMCIC LEASE (FORUM +)**, centre commercial du Tremblay, 61100 La Lande Patry,
 - **SCI DAVID (Sarl David Omer et Fils)**, 14 rue Schnetz, 61100 Flers,
 - **SCI CR, MENUISERIE LOUISE SAS**, Le Bourg, 61220 La Coulonche,
 - **S.A.S. CELTAT (magasin DISTRI CENTER)**, 81 rue de la Chaussée, 61100 Flers,
 - **SCI DU RELAIS D'ANDENNE (DISTRI CENTER La Ferté Macé)**, route de Bagnoles de l'Orne, 61600 La Ferté Macé,
 - **SAS DISTRICO (LA MAISON.FR)**, ZI des Coudrettes, 182 et 298 rue René Prieur, 61100 Flers,
 - **SCI DE MONTFIQUET (SAS GIFI MAG)**, 77 rue de la Chaussée, 61100 Flers,
 - **SAS ETABLISSEMENT MAILLARD (Espace Aubade)**, ZA des Grands Champs, 61100 Flers,
 - **SCI DU CLOS MOREAU (Constructions BOULAY)**, 85B Le Clos Moreaux, 85B, 39 et 41 rue de Domfront, 61220 Briouze,
 - **SCI GRANIFOR (Marbrerie et chambre funéraire Fortis)**, ZA des 5 chemins, 61220 Briouze,
 - **SCI LOSABE (Charpente LORET)**, ZA des 5 chemins, 61220 Briouze,
 - **SCIC BOIS BOCAGE**, Plate-forme bois décheté, ZA Mancel, 61430 Athis Val de Rouvre,
 - **SCI POINTEL RN 24 (Tôlerie Métallerie de Pointel)**, ZA Le Chesnay, 61220 Briouze,
 - **SCI DGP (Gérard POULAIN Sarl)**, 181 La Colomblée, 61430 Athis Val de Rouvre,
 - **SCI DPA (Gérard POULAIN Sarl)**, 16 rue de la 11e DB, 61430 Athis Val de Rouvre,
 - **SCI DESLANDES (Menuiserie DESLANDES)**, ZA l'Oisivière, 61600 La Ferté Macé,
 - **SAS FERMADIS (E. LECLERC La Ferté Macé)**, Route de Bagnoles de l'Orne, 61600 La Ferté Macé,

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-676	7.2	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

- **EURL DENIAUX BOULAY**, Le Calvaire, 61430 Athis Val de Rouvre,
- **SARL SIMON PEINTURE**, 34 rue des Peupliers, 61600 La Ferté Macé,
- **SA BAGSTER (Trophy Bagster)**, 9014 rue des 5 frères Robinet et 6 Place du Général de Gaule, 61600 LA FERTE MACE,
- **SCI FAMILLE DEGRENNE (First transports affrètements)**, 11 rue Charles Mousset, 61100 Flers,
- **SA L'IMMOBILIAIRE EUROPEENNE (SAS BRIKAP - Brico Marché La Ferté Macé)**, rue de l'Oisivière, 61600 La Ferté Macé,
- **SCI LES MEDICINALES (Menuiserie HUBERT)**, 20 Les Médicinales, 61100 La Lande Patry,
- **SCI DU CLOS NEUF (Paris Normandie Pneus)**, 749 rue Paul Garnier, 61100 La Selle La Forge jusqu'au 30 juin 2022. Nouvelle adresse rue des Canadiens, ZA route de Caen, 61100 Saint Georges des Groseillers,
- **SCI LA POTERIE : Flers Carrosserie** rue d'Aubusson 61100 Saint Georges des Groseillers, **LEVERRIER Peinture** 131 rue d'Aubusson 61100 Saint Georges des Groseillers, **SNTPF** 3 rue des Canadiens 61100 Saint Georges des Groseillers, **First location automobile** 5045 rue d'Aubusson 61100 Saint Georges des Groseillers, 9005 Le Pré Neuf 61100 Flers,
- **SC FONCIERE CHABRIERES (SAS ELOCLE, BRICOCASH)**, ZA des Grands Champs, 61100 Flers,
- **DECATHLON**, ZA des Grands Champs, 61100 Flers,
- **LES FOURMIS VERTES**, 3 bis rue de Frênes, 61100 Landisacq,
- **SCI MAG LA FERTE MACE (SAS GIFI MAG)**, La Barrière du Maine, 61600 La Ferté Macé,
- **SCI MADEVA (SAS DUBOURG)**, 276 rue du Bon Marché, 61100 Flers,
- **SCPI BUROBOUTIC (GEMO)**, ZA des Grands Champs, 61100 Flers,
- **COMMUNE DE LA FERTE MACE (SAS S.C.F.)**, ZI Beaugard, 61600 La Ferté Macé,
- **SA NATIXIS LEASE IMMO (BUFFALO GRILL)**, 254 rue Gustave Eiffel, ZAC du Champs de courses, 61100 Flers,
- **SCI DEGIRMENCI (SARL MOBAGIC Hémisphère sud)**, ZA La Jossière, 61100 Flers,
- **SNC LIDL (LIDL)**, 24 Rue de la Minière, 61100 Flers,
- **SNC LIDL (LIDL)**, 9222 rue des Tisserands, 61600 La Ferté-Macé,
- **SA FINAMUR (ACB MEUBLES, GERAULT menuiserie)**, 29 avenue de la Liberté, 61100 La Lande Patry,
- **SCI MMLDD (GERAULT menuiserie)**, chemin de l'Oisellerie, 61100 La Lande Patry,
- **SCI SAD (Charpente Mickaël GARNIER)**, La Tellerie, 61430 Athis Val de Rouvre,
- **MENUISERIE GOBE-DELARUE**, La Bordée, Ronfeugerai, 61430 Athis Val de Rouvre,
- **SARL OLLIVIER**, ZI du Moulin, 61440 Messei

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-676	7.2	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

Il est rappelé que l'exonération est valable uniquement pour l'année suivant son acceptation. De fait la demande est à renouveler annuellement.

Les bénéficiaires de l'exonération ne peuvent recourir à l'ensemble des services offerts par le SIRTOM pendant toute l'année d'exemption excepté pour les conventions d'accès en déchetterie.

Le SIRTOM est rendu destinataire des exonérations accordées.

2 - CHARGER Monsieur le Président ou son représentant de notifier cette décision à la Direction des services fiscaux, par l'intermédiaire des services préfectoraux.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-676-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022

Publication : 19/10/2022

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-677	7.3	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

FONDS DE PEREQUATION INTERCOMMUNAL REPARTITION

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landsacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIEGELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Graïs), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Graïs), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landsacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSELIN Catherine LECHERPY	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandant	Mandataire	Questions
	Jacky LECOQ Marilyne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance
	Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN	2022-634 à 2022-638
	Yvette LERICHOME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO	2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-677	7.3	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T Présenté par Jérémy PREVOST Vice-Président	Flers Agglo		N°	Date	Question	
	ENSEMBLE 6 Commission Finances		11	29.09.2022	2	
	CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre	N° délibération
				44	2022-677	

OBJET	FONDS DE PEREQUATION INTERCOMMUNAL – REPARTITION
--------------	---

AA/EA

Chers Collègues,

Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) a été notifié pour Flers Agglo pour un montant positif net de 1.617.878 € pour l'année 2022.

Le FPIC est, dans un premier temps, réparti entre l'EPCI et les communes-membres :

- La répartition de droit commun est effectuée en fonction du coefficient d'intégration fiscale de l'EPCI.
- Le conseil communautaire peut, à la majorité des 2/3, déroger à la répartition de droit commun, sans pouvoir s'écarter de plus de 30 % de la répartition de droit commun.
- Une répartition libre est possible, elle est soumise au vote à l'unanimité du conseil communautaire, ou bien au vote à la majorité des 2/3 du conseil communautaire puis à l'accord de l'ensemble des conseils municipaux dans un délai de 2 mois.

La part communale du FPIC est ensuite répartie entre les communes :

- La répartition de droit commun est effectuée en fonction des potentiels financiers par habitant et des populations des communes.
- Le conseil communautaire peut, à la majorité des 2/3, déroger à la répartition de droit commun, sans pouvoir s'écarter de plus de 30 % de la répartition de droit commun et en respectant une répartition en fonction, au minimum, des trois critères précisés par la loi, à savoir, la population, l'écart de revenu par habitant et le potentiel fiscal ou financier.
- Une répartition libre est possible, elle est soumise au vote à l'unanimité du conseil communautaire, ou bien au vote à la majorité des 2/3 du conseil communautaire puis à l'accord de l'ensemble des conseils municipaux dans un délai de 2 mois.

Le montant de FPIC 2022 à répartir, selon le droit commun, entre les communes a été notifié pour un montant de 779.894 €.

La répartition de droit commun du FPIC est jointe en annexe.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

DECIDER la répartition des prélèvements et des reversements de FPIC selon les critères de droit commun.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-677-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022
Publication : 19/10/2022

Yves GOASDOUÉ

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-678	7.1	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

BUDGET GENERAL DECISION MODIFICATIVE 3

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landsacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIEGELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOMME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Graïs), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Graïs), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landsacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSELIN Catherine LECHERPY	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandant	Mandataire	Questions	
	Jacky LECOQ Marilyne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance	
	Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN		2022-634 à 2022-638
	Yvette LERICHOMME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO		2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-678	7.1	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T Présenté par Jérémy PREVOST Vice-Président	Flers Agglo		N°	Date	Question	
	ENSEMBLE 6 Commission Finances		11	29.09.2022	3	
	CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre 45	N° délibération 2022-678

OBJET	BUDGET GENERAL – DECISION MODIFICATIVE 3
--------------	---

AA/EA

Chers Collègues,

L'exécution des budgets 2022 conduit à proposer des ajustements détaillés en annexe.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

VOTER les opérations budgétaires décrites au tableau ci-joint et qui figureront au budget Général 2022.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-678-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022
Publication : 19/10/2022

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-679	7.1	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

BUDGET EAU DECISION MODIFICATIVE 3

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landsacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIEGELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Graïs), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Graïs), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landsacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSELIN Catherine LECHERPY	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandant	Mandataire	Questions	
	Jacky LECOQ Marilyne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance	
	Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN		2022-634 à 2022-638
	Yvette LERICHOME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO		2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-679	7.1	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T Présenté par Jérémy PREVOST Vice-Président	Flers Agglo		N°	Date	Question	
	ENSEMBLE 6 Commission Finances		11	29.09.2022	4	
	CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre 46	N° délibération 2022-679

OBJET	BUDGET EAU – DECISION MODIFICATIVE 3
--------------	---

AA/EA

Chers Collègues,

L'exécution des budgets 2022 conduit à proposer des ajustements détaillés en annexe.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

VOTER les opérations budgétaires décrites au tableau ci-joint et qui figureront au budget Eau 2022.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-679-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022

Publication : 19/10/2022

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-680	7.1	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

BUDGET ASSAINISSEMENT DECISION MODIFICATIVE 2

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIEGELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERP (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSELIN Catherine LECHERP	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandant	Mandataire	Questions	
	Jacky LECOQ Marilyne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance	
	Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN		2022-634 à 2022-638
	Yvette LERICHOME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO		2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-680	7.1	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T Présenté par Jérémy PREVOST Vice-Président	Flers Agglo		N°	Date	Question	
	ENSEMBLE 6 Commission Finances		11	29.09.2022	5	
	CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre 47	N° délibération 2022-680

OBJET	BUDGET ASSAINISSEMENT – DECISION MODIFICATIVE 2
--------------	--

AA/EA

Chers Collègues,

L'exécution des budgets 2022 conduit à proposer des ajustements détaillés en annexe.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

VOTER les opérations budgétaires décrites au tableau ci-joint et qui figureront au budget Assainissement 2022.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-680-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022
Publication : 19/10/2022

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-681	7.1	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

BUDGET TRANSPORT DECISION MODIFICATIVE 2

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landsacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIEGELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Graïs), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Graïs), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landsacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERP (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSELIN Catherine LECHERP	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandant	Mandataire	Questions	
	Jacky LECOQ Marilyne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance	
	Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN		2022-634 à 2022-638
	Yvette LERICHOME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO		2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-681	7.1	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T

Présenté par
Jérémy PREVOST
Vice-Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 6 Commission Finances		11	29.09.2022	6	
CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre	N° délibération
				48	2022-681

OBJET	BUDGET TRANSPORT – DECISION MODIFICATIVE 2
--------------	---

AA/EA

Chers Collègues,

L'exécution des budgets 2022 conduit à proposer des ajustements détaillés en annexe.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

VOTER les opérations budgétaires décrites au tableau ci-joint et qui figureront au budget Transport 2022.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-681-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022
Publication : 19/10/2022

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-682	7.1	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

BUDGET ROUTE DE BANVOU LA CROCHERE DECISION MODIFICATIVE 2

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIEGELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOMME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSELIN Catherine LECHERPY	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandant	Mandataire	Questions	
	Jacky LECOQ Marilyne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance	
	Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN		2022-634 à 2022-638
	Yvette LERICHOMME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO		2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-682	7.1	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T Présenté par Jérémy PREVOST Vice-Président	Flers Agglo		N°	Date	Question	
	ENSEMBLE 6 Commission Finances		11	29.09.2022	7	
	CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre 49	N° délibération 2022-682

OBJET	BUDGET ROUTE DE BANVOU LA CROCHERE – DECISION MODIFICATIVE 2
--------------	---

AA/EA

Chers Collègues,

Suite à la cession du bâtiment Halle Technologie, il convient d'ajuster les crédits budgétaires tant en dépenses qu'en recettes.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

VOTER les opérations budgétaires décrites au tableau ci-joint et qui figureront au budget Route de Banvou La Crochère 2022.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-682-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022
Publication : 19/10/2022

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-683	7.1	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

BUDGET OFFICE DE TOURISME DECISION MODIFICATIVE 2

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landsacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIEGELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOMME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Graisi), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Graisi), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landsacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSELIN Catherine LECHERPY	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandant	Mandataire	Questions	
	Jacky LECOQ Marilyne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance	
	Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN		2022-634 à 2022-638
	Yvette LERICHOMME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO		2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-683	7.1	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T Présenté par Jérémy PREVOST Vice-Président	Flers Agglo		N°	Date	Question	
	ENSEMBLE 6 Commission Finances		11	29.09.2022	8	
	CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre 50	N° délibération 2022-683

OBJET	BUDGET OFFICE DE TOURISME – DECISION MODIFICATIVE 2
--------------	--

AA/EA

Chers Collègues,

Les modifications budgétaires permettent d'ajuster les crédits budgétaires tant en dépenses qu'en recettes.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

VOTER les opérations budgétaires décrites au tableau ci-joint et qui figureront au budget Office de Tourisme 2022.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-683-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022
Publication : 19/10/2022

Yves GOASDOUÉ

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-684	7.1	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

BUDGET MAISONS MEDICALES DECISION MODIFICATIVE 2

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIEGELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSELIN Catherine LECHERPY	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandant	Mandataire	Questions	
	Jacky LECOQ Marilyne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance	
	Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN		2022-634 à 2022-638
	Yvette LERICHOME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO		2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-684	7.1	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T Présenté par Jérémy PREVOST Vice-Président	Flers Agglo		N°	Date	Question	
	ENSEMBLE 6 Commission Finances		11	29.09.2022	9	
	CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre 51	N° délibération 2022-684

OBJET	BUDGET MAISONS MEDICALES – DECISION MODIFICATIVE 2
--------------	---

AA/EA

Chers Collègues,

L'exécution des budgets 2022 conduit à proposer des ajustements détaillés en annexe.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

VOTER les opérations budgétaires décrites au tableau ci-joint et qui figureront au budget Maisons Médicales 2022.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-684-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022
Publication : 19/10/2022

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-685	7.1	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

VERSEMENT DE SUBVENTIONS AUX BUDETS ANNEXES

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIEGELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOMME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Graïs), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Graïs), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSELIN Catherine LECHERPY	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandant	Mandataire	Questions	
	Jacky LECOQ Marilyne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance	
	Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN		2022-634 à 2022-638
	Yvette LERICHOMME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO		2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-685	7.1	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T Présenté par Jérémy PREVOST Vice-Président	Flers Agglo		N°	Date	Question	
	ENSEMBLE 6 Commission Finances		11	29.09.2022	10	
	CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre 52	N° délibération 2022-685

OBJET	VERSEMENT DE SUBVENTIONS AUX BUDGETS ANNEXES
--------------	---

AA/EA

Chers Collègues,

Lors du vote du Budget primitif 2022, le Conseil Communautaire a inscrit des crédits budgétaires pour le versement d'une subvention du budget principal à certains budgets annexes.

Il convient de finaliser les montants de ces subventions selon le détail ci-joint :

- Budget annexe 06 – Crochère Route de Banvou

Au vu des opérations réalisées à ce jour, un déficit est prévu d'un montant de 257.630 €. Il est proposé de fixer la subvention maximale à hauteur de 257.630 €.

- Budget annexe 16 – Maisons médicales

Il est proposé au Conseil de participer au financement des maisons médicales et de fixer la subvention maximale à hauteur de 224.060 €.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 - AUTORISER** le versement d'une subvention maximale de 257.630 € pour le budget 06 Crochère Route de Banvou.
- 2 - AUTORISER** le versement d'une subvention maximale de 224.060 € pour le budget 16 Maisons médicales.
- 3 - PRECISER** que les crédits sont prévus au BP 2022.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-685-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022
Publication : 19/10/2022

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-686	7.1	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

ADMISSIONS EN NON VALEUR BUDGET EAU

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémie PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOMME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilynne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPYPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSSELIN Catherine LECHERPYPY	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Mandant	Mandataire	Questions
Jacky LECOQ Marilynne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance
Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN	2022-634 à 2022-638
Yvette LERICHOMME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO	2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-686	7.1	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T

Présenté par
Jérémy PREVOST
Vice-Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 6 Commission Finances		11	29.09.2022	11	
CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre	N° délibération
				53	2022-686

OBJET	ADMISSIONS EN NON VALEUR – BUDGET EAU
-------	--

AA/EA

Chers Collègues,

Monsieur le Trésorier Principal de FLERS, Receveur Municipal, a présenté un ensemble de créances déclarées irrécouvrables pour lesquelles il propose le passage en créances éteintes ou en créances admises en non-valeur.

Les créances sont considérées comme éteintes suite à une procédure de surendettement ou une procédure collective de la part du redevable.

L'admission en non-valeur a pour résultat d'apurer les prises en charge mais ne libère pas pour autant le redevable, le recouvrement pouvant être repris si le débiteur revient à meilleure fortune.

Les sommes en cause concernent :

➤ Budget eau :

- Admission en non-valeur (c/6541) 38.992,50 €

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

1 - DECIDER d'admettre en non-valeur les titres de recettes selon les états* du 21 avril 2022 dont le montant global est précédemment indiqué.

2 - DIRE que les crédits sont inscrits au BP 2022.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-686-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022
Publication : 19/10/2022

Yves GOASDOUÉ

* s'agissant d'états nominatifs, les documents en cause seront accessibles uniquement en consultation.

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-687	9.1	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

TRANSFERT DES COMPETENCES ASSAINISSEMENT DES COMMUNES ENTRANTES AU 01.01.2017 PROCES-VERBAUX DE TRANSFERT COMMUNE LES MONTS D'ANDAINE

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémie PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOMME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilynne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPYPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSSELIN Catherine LECHERPYPY	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Mandant	Mandataire	Questions
Jacky LECOQ Marilynne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance
Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN	2022-634 à 2022-638
Yvette LERICHOMME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO	2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-687	9.1	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T

Présenté par
Jérémy PREVOST
Vice-Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 6 Commission Finances		11	29.09.2022	12	
CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre	N° délibération
				54	2022-687

OBJET	TRANSFERT DES COMPETENCES ASSAINISSEMENT DES COMMUNES ENTRANTES AU 01.01.2017 – PROCES-VERBAUX DE TRANSFERT – COMMUNE LES MONTS D'ANDAINE
--------------	--

AA/EA

Chers Collègues,

Avant le 1^{er} janvier 2017, la commune des Monts d'Andaine exerçait la compétence assainissement.

Suite à l'intégration de cette commune à Flers Agglo au 1^{er} janvier 2017 et dans le cadre de ses compétences, il convient de procéder aux opérations de transfert et de mise à disposition des immobilisations du service assainissement.

Ainsi, il vous est proposé de concrétiser, par procès-verbal, la localisation et la consistance des biens transférés à Flers Agglo afin de répartir clairement les responsabilités des uns et des autres.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 - APPROUVER** le modèle de procès-verbal de transfert figurant en annexe.
- 2 - AUTORISER** Monsieur le Président à signer les procès-verbaux propres à chaque transfert de compétence, à engager toute démarche et signer toutes pièces nécessaires à la réalisation de cette affaire.
- 3 - PRECISER** qu'il conviendra que le Conseil municipal des Monts d'Andaine délibère dans les mêmes termes.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-687-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022
Publication : 19/10/2022

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-688	7.3	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

ORNE HABITAT REHABILITATION DE 4 LOGEMENTS SAINTE HONORINE LA CHARDONNE LES TERRIERS GARANTIE D'EMPRUNT

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landsacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIEGELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landsacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERP (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent		Suppléant présent		Questions
Alexandra	TERTRE	Sandrine	DESTAIS	Ensemble de la séance
Gérard	PIERRE	Jean-Pierre	GOSELIN	
Emmanuel	LE SECQ	Catherine	LECHERP	

Tous présents, à l'exception de :

Mandant		Mandatitaire		Questions
Jacky	LECOQ	Jean-Louis	PELLERIN	Ensemble de la séance
Marilyne	CORREYEUR	Stéphan	GRAVELAT	
Leïla	HARDY	Gaëlle	PIOLINE	
Claude	GASNIER	Jean-Claude	GUILLEMIN	
Agnès	MORICE	Yves	GOASDOUE	
Tâm	NGUYEN	Jean-François	BRISSET	
Sophie	RENAUDIN	Subay	SAHIN	2022-634 à 2022-638
Yvette	LERICHOMME	Bruno	ASSELOT	2022-634 à 2022-654
		Lori	HELLOCO	2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-688	7.3	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T

Présenté par
Jérémy PREVOST
Vice-Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 6 Commission Finances		11	29.09.2022	13	
CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre	N° délibération
				55	2022-688

OBJET	ORNE HABITAT – REHABILITATION DE 4 LOGEMENTS – SAINTE HONORINE LA CHARDONNE – LES TERRIERS – GARANTIE D'EMPRUNT
-------	--

AA/EA

Chers Collègues,

Orne Habitat envisage de réhabiliter 4 logements situés à Sainte Honorine la Chardonne – Les Terriers.

Par courrier du 8 septembre 2022, le Directeur d'Orne Habitat nous sollicite pour obtenir une garantie d'emprunt, à hauteur de 50 % du prêt de 232.000 €, contracté auprès de la Caisse des dépôts et consignations et relatif à cette opération de réhabilitation.

Les autres 50 % seront garantis par le Conseil Départemental de l'Orne.

Vu les articles L5111-4 et L5214-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales relatifs aux établissements publics de coopération intercommunale ;

Vu l'article 2298 du Code civil relatif au cautionnement ;

Vu le contrat de prêt n° 139164 en annexe signé entre : OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'ORNE ci-après l'emprunteur, et la Caisse des dépôts et consignations ;

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

APPROUVER la garantie d'emprunt à hauteur de 50 % d'un prêt de 232.000€ pour la réhabilitation de 4 logements à Sainte Honorine la Chardonne – Les Terriers.

Article 1 : L'assemblée délibérante de Flers Agglo accorde sa garantie à hauteur de 50,00 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 232.000 euros souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et charges et conditions du Contrat de prêt n° 139164 constitué de 2 lignes du Prêt.

La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 116.000 € augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de prêt.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la délibération.

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-688	7.3	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

Article 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 3 : Le Conseil s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-688-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022
Publication : 19/10/2022

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-689	4.1 4.2	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

PERSONNEL EMPLOIS PERMANENTS TABLEAU DES EFFECTIFS MODIFICATION 2022-05

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landsacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompiere), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIEGELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grai), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompiere), Jean-Pierre GOSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grai), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landsacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSELIN Catherine LECHERPY	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandant	Mandataire	Questions	
	Jacky LECOQ Marilyne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance	
	Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN		2022-634 à 2022-638
	Yvette LERICHOME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO		2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-689	4.1 4.2	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T

Présenté par
Béatrice GUYOT
Vice-Présidente

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 6 Commission Personnels, Marchés et Commande Publics		11	29.09.2022	1	
CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre	N° délibération
				56	2022-689

OBJET	PERSONNEL – EMPLOIS PERMANENTS – TABLEAU DES EFFECTIFS – MODIFICATION 2022-05
-------	---

LC/EA

Chers Collègues,

La modification du tableau des effectifs vous est proposée pour prendre en compte diverses situations :

1. Ajustement d'emplois existants

A) à la direction de la culture

Afin de pourvoir des postes laissés vacants par des agents ayant bénéficiés d'une mobilité, il vous est proposé de modifier les emplois suivants :

- Pour sa médiathèque de la grande nouvelle à la Ferté Macé, un ou **une Responsable de collections**, ouvert à temps complet au cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques,
- Pour sa médiathèque de Flers, un ou **une Responsable de secteur**, ouvert à temps complet au cadre d'emplois des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques.

B) à la direction eau et assainissement :

Afin de pourvoir un poste vacant suite au départ en retraite de l'adjoint au directeur, il vous est proposé de modifier l'emploi selon les dispositions suivantes :

- Un **Responsable du pôle réseaux, adjoint au directeur**, ouvert au budget de l'eau, à temps complet, aux grades d'ingénieur et ingénieur principal, et au grade de technicien principal de première classe.

2. Transformation d'un emploi existant dans le cadre de la réorganisation de la Direction des systèmes d'informations

Principalement rattachée à la Ville de Flers, la direction des système d'informations compte malgré tout un agent relevant de Flers Agglo.

L'arrivée d'un nouveau directeur à la tête de la direction des système d'informations a été l'occasion d'une nouvelle analyse de l'organisation de travail de la direction. Des « fragilités » relevées ont permis d'étayer un projet s'appuyant désormais sur trois pôles : « systèmes et réseaux », « supports » et « projets et applications ».

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-689	4.1 4.2	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

Les améliorations recherchées s'articulent autour des points suivants :

- création de binômes d'activités
- polyvalence accrue
- communication interne fluidifiée
- mise en commun des procédures de travail
- communication renforcée vers les autres directions
- volonté d'être partie prenante dans tous les projets numériques

Ainsi, il vous est proposé de :

- ajuster un emploi de **Chargé de développement projets techniques** au cadre d'emplois des adjoints techniques et des techniciens, à temps complet.

3. Rééquilibrage de la Direction du patrimoine et des sports

Principalement rattachés à la Ville de Flers, la direction du patrimoine et des sports compte malgré tout quelques agents Flers Agglo. La forte mutualisation des services en est la principale raison.

En ce sens, cette direction a fait aboutir sa réflexion autour d'une dernière phase de réorganisation. Elle vise notamment à rééquilibrer les postes et les missions en fonction des nouveaux besoins identifiés (forte dimension administrative et logistique, polyvalence, corps d'état à redéployer...).

Pour ce qui est de Flers Agglo, ce rééquilibrage concerne les points suivants :

- 1- Clôture du transfert de gestion du golf Flers le Houlme de la direction attractivité du territoire vers la direction du patrimoine et des sports :
 - Rattachement de l'agent **Chargée de la gestion administrative et comptable** dont l'emploi est ouvert au cadre d'emplois des adjoints administratifs, à temps complet. L'agent va ainsi intégrer la cellule administrative tout en conservant, à titre principal, ses missions sur l'équipement.
 - Transformation du poste de contremaitre golf en **agent d'exploitation des installations sportives** ouvert au cadre d'emplois des adjoints techniques à temps complet, afin de conforter la polyvalence de l'équipe.
- 2- Structuration de l'équipe propreté de la Ferté Macé :
 - Modification de l'intitulé pour un emploi d'**Agent de propreté** (ancien agent de service) à temps non complet 7h30 ouvert au cadre d'emplois des adjoints techniques, intervenant principalement au pôle de santé de la Ferté Macé et désormais rattaché à la régie propreté des locaux de la direction ;
 - Création d'un poste d'Agent de propreté à temps non complet 7h30 hebdomadaire sur le cadre d'emplois des adjoints techniques aux fins de pérenniser un poste pourvu par un contractuel, intervenant principalement au pôle de santé de la Ferté Macé, en binôme du supra.

Ces agents pourront intervenir dans les autres équipements placés sous la responsabilité de leur direction.

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-689	4.1 4.2	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

4. Diverses transformations d'emplois aux fins de promotions de grades justifiées par les besoins de service

Les propositions de modifications présentées ci-après prennent en compte diverses avancements de grades et promotions internes, justifiées par les besoins d'organisation des services, y compris après réussite à examen et/ou concours.

Le tableau présenté en annexe récapitule ces propositions.

Après avis du CT en ce qui concerne les points 2 et 3.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 - MODIFIER** le tableau des effectifs dans les conditions ci-dessus exposées.
- 2 - PRENDRE** l'engagement d'inscrire au Budget les crédits correspondants.
- 3 - PREVOIR** que dans le respect des règles de droit en la matière, et en cas d'échec au recrutement d'un fonctionnaire, les postes permanents peuvent être occupés par des contractuels dans les mêmes conditions d'emplois et de niveau de rémunération que fixées à la création du poste, sauf dispositions particulières.
- 4 - PRECISER** qu'il y aura à se prononcer sur les suppressions de postes qui constituent une opération d'ordre, dans le cadre d'une délibération annuelle prise après avis du Comité Technique.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-689-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022
Publication : 19/10/2022

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-690	4.2	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

PERSONNEL EMPLOIS NON PERMANENTS TABLEAU DES EFFECTIFS MODIFICATION 2022-06

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landsacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIEGELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Graïs), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Graïs), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landsacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSELIN Catherine LECHERPY	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandant	Mandataire	Questions
	Jacky LECOQ Marilyne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance
	Sophie RENAUDIN Yvette LERICHOME	Subay SAHIN Bruno ASSELOT Lori HELLOCO	2022-634 à 2022-638 2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-690	4.2	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T

Présenté par
Béatrice GUYOT
Vice-Présidente

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 6 Commission Personnels, Marchés et Commande Publics		11	29.09.2022	2	
CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre	N° délibération
				57	2022-690

OBJET	PERSONNEL – EMPLOIS NON PERMANENTS – TABLEAU DES EFFECTIFS – MODIFICATION 2022-06
-------	---

LC/EA

Chers Collègues,

Par délibération précédente, il vous a été proposé de valider la mise en œuvre d'un contrat local de santé (CLS) sur le territoire, conclu pour trois années, entre l'agence régionale de santé (ARS) de Normandie et Flers Agglo. Comme évoqué précédemment, ce contrat basé sur un diagnostic de territoire complet, associe tous les acteurs locaux sur cette thématique éminemment transversale. Ce groupe projet va dès le mois d'octobre préparer les éléments constitutifs du contrat.

Les besoins du territoire sont jugés très importants et l'ARS a proposé qu'un accent particulier soit porté sur les territoires en QPV et sur la mise en place d'un programme d'éducation /prévention à l'échelle de l'agglomération.

Aussi, il vous est proposé de confier le lancement de la première programmation opérationnelle à un agent de développement compétent en matière de santé, venant compléter les équipes de la direction attractivité du territoire (DAT) sur la durée de la convention.

A cet effet, et concrètement, ce chargé de développement amorcerait la mise en œuvre d'un Atelier Santé Ville en privilégiant le travail de réseau. Il assurerait la mise en œuvre des fiches actions de prévention et promotion de la santé et accompagnerait les projets en éducation de la santé (soutien aux acteurs locaux, notamment).

Pour ce faire, le code général de la fonction publique autorise les collectivités, notamment par ses articles L.332-24 à 26, la création d'emplois non permanents pour mener à bien un projet ou une opération.

Il s'agit du « contrat de projet », CDD établi pour une durée de 1 à 3 ans, éventuellement renouvelable jusqu'à 6 ans au maximum.

Aussi il vous est proposé de créer sur ces dispositions un emploi non permanent de **chargé-e de développement prévention promotion de la santé, à temps complet, de catégorie B.**

Enfin, il est précisé que ce poste ferait l'objet d'un co-financement à hauteur de 90 % par l'ARS, la DDETSP 61 et le fonds FEDER (gestion Région Normandie).

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-690	4.2	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

La collectivité propose d'actualiser ce tableau dans les conditions suivantes :

EMPLOIS	TEMPS DE TRAVAIL	DIRECTION	RECRUTEMENT			
			MOTIF CGFP : L.332-24 à 26	Catégorie	Echelle rémunération	Date effet
Chargé-e de développement prévention promotion santé	Temps complet	Attractivité du territoire	Contrat de projet, d'une durée de 1 à 3 ans, reconductible dans la limite des 6 ans	B	NES 1 à 3	01.11.2022

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 – MODIFIER** le tableau des effectifs des emplois non permanents dans les conditions ci-dessus exposées, à effet aux dates indiquées, pour une durée et des conditions telles que prévues par les textes.
- 2 – PRENDRE** l'engagement d'inscrire au Budget les crédits correspondants, en recettes et dépenses.
- 3 – PRECISER** que les intéressé(e)s relèveront du régime applicable aux agents contractuels de la fonction publique territoriale.
- 4 – AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer les contrats à intervenir dans les limites légales et réglementaires, y compris pour les conventions ou demandes de subventions à établir quant au financement des postes.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-690-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022
Publication : 19/10/2022

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-691	4.2	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

DISPOSITIF TREMPLIN VERS L'EMPLOI VOLET CONTRATS PEC ACTUALISATION 2022-02

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIEGELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Graïs), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Graïs), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSELIN Catherine LECHERPY	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandant	Mandataire	Questions	
	Jacky LECOQ Marilyne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance	
	Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN		2022-634 à 2022-638
	Yvette LERICHOME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO		2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-691	4.2	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T

Présenté par
Béatrice GUYOT
Vice-Présidente

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 6 Commission Personnels, Marchés et Commande Publics		11	29.09.2022	3	
CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre	N° délibération
				58	2022-691

OBJET	DISPOSITIF TREMPLIN VERS L'EMPLOI – VOLET CONTRATS PEC – ACTUALISATION 2022-02
--------------	---

LC/EA

Chers Collègues,

Depuis 2013, la Ville de Flers et la Communauté d'agglomération ont décidé conjointement de s'engager dans une démarche globale d'accompagnement des jeunes vers l'emploi.

Il s'agit, tout en participant à l'effort national de lutte contre le chômage, d'offrir l'opportunité d'obtenir une expérience professionnelle transférable en assurant une qualité d'encadrement par un tutorat individualisé.

Il s'agissait de mobiliser 3 dispositifs dans ce dispositif global basé sur les possibilités d'accueil dans les services de l'organigramme mutualisé :

- les emplois d'avenir
- les contrats d'apprentissage
- les missions de services civiques

Les deux assemblées ont d'abord validé le principe d'entrée.

Le dispositif a été reconduit en 2016.

En 2020, les derniers contrats d'avenir s'achevaient. Le projet global avait permis d'accueillir 90 jeunes, en leur offrant une expérience professionnelle de qualité, encadrée par un tutorat. Ils avaient pu acquérir des compétences immédiatement transférables dans un métier, valider une formation diplômante, ou reprendre le goût pour les études. Enfin, notons que 12 personnes ont été directement recrutées par les collectivités, en contrat de remplacement ou titularisées sur un emploi permanent.

Force de ce bilan positif, il était proposé en juin 2021 de mener une nouvelle démarche globale d'accompagnement, en lien avec le service public de l'emploi (pôle emploi, la mission locale et cap emploi), dans un objectif de participer à l'effort collectif de professionnalisation et de réduction du chômage sur le territoire.

Quatre dispositifs, tous basés sur un accompagnement de qualité au travers d'un tutorat par un agent chevronné (ou diplômé) sont déclinés suivant le tableau suivant :

Contrats d'apprentissage	Engagements de service civique	PEC	Jeunes diplômés	TOTAL OFFRES DISPOSITIF au 01.06.2021
10	10	15	11	43

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-691	4.2	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

Aujourd'hui, il vous est proposé d'actualiser le dispositif des contrats PEC.

Pour rappel,

Le dispositif PEC s'appuie sur le code du travail, notamment l'article L5134-20. En ce sens c'est un contrat de droit privé qui s'ouvre au secteur non marchand.

Ce contrat aidé permet à des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles de s'engager dans une expérience professionnelle avec un accompagnement tout au long de son parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi (pôle emploi, mission locale et cap emploi).

Il est subventionné de manière variable en fonction du profil du demandeur d'emploi (âge, lieu de résidence notamment).

Actuellement, le PEC est fortement subventionné pour les jeunes de moins de 26 ans proposé à un jeune résident en Quartier Politique de la Ville (QPV) ou Zone Revitalisation Rurale (ZRR) jusqu'à 80 % du SMIC.

Ce contrat-aidé s'établit sur l'engagement de l'employeur à mettre en œuvre un parcours de formation basé sur le diagnostic du conseiller du service public de l'emploi attiré et à l'accompagner par un tutorat individualisé.

Après analyse des besoins et des possibilités d'accueil (tutorat notamment) au sein des services, il est proposé d'engager les collectivités selon les dispositions suivantes :

- Un contrat PEC d'agent polyvalent culture rattaché au service maintenance patrimoine dont les missions d'appui technique s'exercent notamment auprès du Musée et du pôle culture dans le cadre de la mutualisation (petites réparations, régie d'œuvres, interventions expositions...).

Le tableau des propositions est modifié comme suit :

2	Ville de Flers	Direction du patrimoine et des sports	Service équipements sportifs et entretien des locaux	Agents d'entretien polyvalent
1			Service maintenance patrimoine	Agent polyvalent culture
4		Direction des espaces publics	Service voirie	Agents de propreté polyvalent voirie
1			Service espaces verts	Agent d'entretien espaces verts
1		Direction solidarité	Action sociale	Agent d'accompagnement polyvalent épicerie sociale
1		Direction des affaires générales et marchés publics	Secrétariat général	Agent polyvalent logistique-courrier
1		Flers Agglo	Direction attractivité du territoire	Tourisme
1	Communication			Agent de communication par l'image
1	Événementiel			Assistant événementiel
1	Direction de l'eau et de l'assainissement		Réseaux travaux (<i>budget assainissement</i>)	Agents polyvalents travaux réseaux
1	Direction culture		Réseau des Médiathèque	Animateur actions culturelles hors les murs
1			Archives	Aide archiviste

Les autres dispositifs engagés restent inchangés.

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-691	4.2	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

Synthèse nouvelles propositions d'accueil potentielles :

Contrats d'apprentissage	Engagements de service civique	PEC	Jeunes diplômés	TOTAL OFFRES DISPOSITIF
10	10	16	11	47

Après information du Comité Technique,

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 – ACTUALISER** la mise en œuvre du dispositif « tremplin vers l'emploi » dans les services de la collectivité, dans les conditions de droit, telles que présentées ci-dessus, au 1^{er} novembre 2022.
- 2 – CHARGER** Monsieur le Président ou son représentant de soumettre ces propositions aux divers partenaires institutionnels concernés par ces dispositifs.
- 3 – ACTER** que l'actualisation 2022-02 relève de l'autorité de la Ville de Flers mais impacte le secteur culturel fortement mutualisé et qu'il convient d'en informer les 2 assemblées délibérantes.
- 4 – AUTORISER** le cas échéant, Monsieur le Président ou son représentant à engager toutes les démarches nécessaires et à signer toutes conventions ou tous les documents requis pour la mise en œuvre ce programme.
- 5 – SOLLICITER** la participation des instances et organismes susceptibles d'appuyer financièrement la collectivité dans la mise en œuvre de ce programme.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-691-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022
Publication : 19/10/2022

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-692	4.1 4.2	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

RACCORDEMENT A L'ESPACE NUMERIQUE SECURISE DE L'AGENT PUBLIC CONVENTION AVEC LA DGFIP SIGNATURE

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landsacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIEGELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOMME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Graïs), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Graïs), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landsacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSELIN Catherine LECHERPY	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandant	Mandataire	Questions	
	Jacky LECOQ Marilyne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance	
	Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN		2022-634 à 2022-638
	Yvette LERICHOMME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO		2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-692	4.1 4.2	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T

Présenté par
Béatrice GUYOT
Vice-Présidente

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 6 Commission Personnels, Marchés et Commande Publics		11	29.09.2022	4	
CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre	N° délibération
				59	2022-692

OBJET	RACCORDEMENT A L'ESPACE NUMERIQUE SECURISE DE L'AGENT PUBLIC – CONVENTION AVEC LA DGFIP – SIGNATURE
-------	--

LC/EA

Chers Collègues,

L'**Espace Numérique Sécurisé de l'Agent Public (ENSAP)**, offre de service internet sécurisée développée et administrée par la DGFIP, améliore et simplifie l'accès des agents à leurs documents de rémunération (bulletins de paye ou de salaire, décomptes de rappel, attestations fiscales), en les mettant à leur disposition sous forme dématérialisée dans un espace personnel performant et ergonomique, accessible par internet 7 jours sur 7.

Le périmètre des employeurs pouvant y recourir a été étendu par le **décret modificatif n° 2021-1752 du 21 décembre 2021** relatif aux modalités d'utilisation par certaines personnes morales de droit public de l'espace numérique sécurisé des agents publics et modifiant la durée de conservation des données au sein de ce traitement.

Aussi, les collectivités territoriales peuvent désormais en bénéficier.

Ce n'est pas un espace de stockage numérique de l'agent, il n'est pas possible d'y déposer les documents de son choix, l'espace personnel étant alimenté uniquement par les documents produits par les employeurs publics. L'ENSAP n'est pas et n'a pas vocation à devenir un coffre-fort numérique.

Les documents archivés restent archivés durant toute la carrière des personnels et jusqu'à leurs 75 ans ou jusqu'à deux ans après leur décès.

L'internaute dispose de deux modalités distinctes d'accès à l'espace numérique sécurisé : par un dispositif d'authentification spécifique par un couple identifiant(NIR) - mot de passe, ainsi que par le service FranceConnect qui est un mécanisme de fourniture d'identité et d'authentification numérique pour les usagers. FranceConnect permet également le suivi par l'utilisateur des échanges de données le concernant et garantit la confidentialité des informations.

Modalités d'adhésion

Une convention de partenariat est à signer avec la Direction générale des finances publiques (DGFIP) en application du décret n° 2016-1073 du 3 août 2016 modifié relatif à la mise en place et à la conservation sur support électronique des bulletins de paye et de solde des agents civils de l'Etat, des magistrats et des militaires.

Modalités de raccordement

Une phase de projet de raccordement, d'une durée de neuf mois environ est à mener. Des travaux applicatifs et techniques de l'employeur sont en effet préalablement nécessaires (constituer les bulletins de paie au format PDF/A, réaliser l'enveloppe au format tar.gz.gpg : PDF/A, Index xml ; mettre en place le chiffrement : échange de clés avec la DGFIP, convention de chiffrement entre RSSIs pour la production ; mettre en place l'ouverture des flux et paramétrages). Ils sont à faire également en lien avec le prestataire CIRIL (SIRH- logiciel de paie...).

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-692	4.1 4.2	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

Coût de la prestation (à ce jour)

La facturation repose sur un tarif unitaire par document collecté de 0,15 € :

- Simulation coût annuel pour Flers Agglo (base 3 500 bulletins annuels) : 525 €
- Simulation coût annuel pour la Ville de Flers (base 3 300 bulletins annuels) : 495 €

Pour mémoire, coût annuel 2021 envoi des bulletins de salaire par courrier (hors calcul coût impression, enveloppes et temps de mise sous pli) :

- Flers Agglo : 4.060 €
- Ville de Flers : 3.828 €

Conduite du changement

Accompagnement de la DGFIP durant la phase de raccordement aussi bien au niveau technique qu'au niveau de la communication auprès des agents. En effet, au début de ce déploiement, une assistance est à prévoir auprès des agents (première connexion, assistance, ...).

Avantages du raccordement à l'ENSAP

- Plus de risque de perte par l'agent de ses documents de paie (plus besoin de transmettre les duplicatas des bulletins perdus)
- Disponibilité rapide des bulletins de salaire
- Sécurité assurée du site internet ENSAP
- A terme, plus d'envoi en format papier sauf exception : gain aussi bien en budget qu'en temps passé agent RH
- Coût maîtrisé

Après information du comité technique,

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 - AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention jointe en annexe entre Flers Agglo et la DGFIP pour ce qui est des prestations de raccordement à l'espace numérique sécurisé de l'agent public.
- 2 - AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document permettant de mobiliser et actualiser ce partenariat.
- 3 - CONSIDERER** que la convention est établie pour 10 ans ou jusqu'à dénonciation au moins d'une des parties ; elle est renouvelable.
- 4 - PREVOIR** d'inscrire au budget les sommes induites par ces dispositions.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-692-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022
Publication : 19/10/2022

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-693	1.1	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

GESTION DES INSTALLATIONS TECHNIQUES ET DES FLUIDES DU CENTRE AQUATIQUE CAPFL'O ET DU SITE DE LA ROCHE D'OËTRE

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémie PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOMME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilynne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPYPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSSELIN Catherine LECHERPYPY	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Mandant	Mandataire	Questions
Jacky LECOQ Marilynne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance
Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN	2022-634 à 2022-638
Yvette LERICHOMME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO	2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-693	1.1	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T

Présenté par
Béatrice GUYOT
Vice-Présidente

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 6 Commission Personnels, Marchés et Commande Publics		11	29.09.2022	5	
CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre	N° délibération
				60	2022-693

OBJET	GESTION DES INSTALLATIONS TECHNIQUES ET DES FLUIDES DU CENTRE AQUATIQUE CAPFL'O ET DU SITE DE LA ROCHE D'OËTRE
-------	---

DG/AR/EA

Chers Collègues,

Le marché de gestion des installations techniques et des fluides pour le Centre Aquatique Capfl'O et le site de la Roche d'Oëtre arrive à terme le 31 mars 2023. Il est donc nécessaire de le renouveler.

Le marché sera conclu pour une durée d'un an à compter du 1^{er} avril 2023, reconductible 3 fois pour la même durée, soit une durée maximale de 4 ans.

Les prestations seront décomposées en 2 lots, le lot 1 concernant le Centre Aquatique Capfl'O et le lot 2 le Site de la Roche d'Oëtre.

Les marchés incluront les prestations de chauffage, ventilation, eau chaude sanitaire, filtration et électricité basse tension avec garantie totale des installations. Ces prestations feront l'objet d'un prix global et forfaitaire.

La nécessité d'effectuer le changement de pièces non inclus dans la garantie ne pouvant être définie à l'avance, l'exécution de ces prestations aura lieu au fur et à mesure de la survenance des besoins et donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Les montants du marché sont les suivants :

Lot	Objet	Montant en € HT
1 - Capfl'O	Prestations à prix global et forfaitaire (P2 et P3 en base) (P1 en PSE)	Estimation annuelle P2 P3 en base : 140.000 € HT Estimation PSE (P1) : 300.000€ HT
	Prestations faisant l'objet de bons de commande	Maximum annuel : 22.000 € HT
2 - La Roche d'Oëtre	Prestations à prix global et forfaitaire	Estimation annuelle : 25.000 € HT
	Prestations faisant l'objet de bons de commande	Maximum annuel : 10.000 € HT

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-693	1.1	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

Au regard de ces montants, il convient de passer une procédure d'appel d'offres ouvert conformément aux articles L. 2124-1 à 2 et R. 2124-1 à 2 du Code de la Commande Publique.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 – CHARGER** Monsieur le Président ou son représentant de lancer l'appel d'offres.
- 2 – AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à relancer une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable si la procédure d'appel d'offres est déclarée infructueuse pour l'une des causes mentionnée aux articles L2122-1 et R2122- 2 du Code de la Commande Publique.
- 3 – AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à relancer une procédure avec négociation si la procédure d'appel d'offres est déclarée infructueuse pour l'une des causes mentionnées à l'article R2124-3-6° du Code susmentionné.
- 4 - AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer les marchés à intervenir avec les sociétés retenues.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-693-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022
Publication : 19/10/2022

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-694	8.4	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

FONDS EUROPEENS PROGRAMME LEADER 2023-2027 SOUTIEN DE LA CANDIDATURE DU PETR DU PAYS DU BOCAGE

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIEGELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Graïs), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Graïs), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPYPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSELIN Catherine LECHERPYPY	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandant	Mandataire	Questions	
	Jacky LECOQ Marilyne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance	
	Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN		2022-634 à 2022-638
	Yvette LERICHOME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO		2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-694	8.4	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T

Présenté par
Yves GOASDOUE
Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 6 Commission Compétences non déléguées		11	29.09.2022	4	
CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre	N° délibération
				61	2022-694

OBJET	FONDS EUROPEENS – PROGRAMME LEADER 2023-2027 – SOUTIEN DE LA CANDIDATURE DU PETR DU PAYS DU BOCAGE
--------------	---

YZ/EA

Chers Collègues,

Le PETR du Pays du Bocage anime le programme de fonds européen LEADER sur son territoire, depuis plus de 15 ans. Une enveloppe de 3,5 millions d'euros a ainsi été mobilisée pour le financement de projets sur la période 2015-2022.

Plusieurs acteurs publics et privés de Flers Agglo ont pu en bénéficier et LEADER a notamment financé :

- La Maison des Aidants de Flers
- La conception de la market place
- L'équipement numérique de l'Espace culturel du Houleme
- La création ou l'extension d'équipements sportifs et de loisirs
- La création d'un café associatif à la MJC

Au-delà du financement de projets, LEADER offre aux territoires ruraux une ingénierie qui permet de les accompagner dans le financement et la réalisation de leurs opérations.

Le PETR élabore actuellement sa candidature pour la gestion d'un nouveau programme LEADER sur la période 2023-2027. La concertation est actuellement menée pour faire émerger les principaux enjeux et de définir une nouvelle stratégie locale de développement.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1- SOUTENIR** le principe de la candidature du PETR du Pays du Bocage à ce nouveau programme leader 2023-2027.
- 2- AUTORISER** Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-694-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022

Publication : 19/10/2022

Yves GOASDOUÉ

Flers Agglo Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-695	8.4	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

ZAC NORMAND'INNOV 2 CALIGNY DOSSIER DE REALISATION APPROBATION

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémie PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtellier), Jacky LECOQ (La Coulouche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtellier), Stanislas BISSON (La Coulouche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent		Suppléant présent		Questions
Alexandra TERTRE	Gérard PIERRE	Sandrine DESTAIS	Jean-Pierre GOSSELIN	Ensemble de la séance
Emmanuel LE SECQ		Catherine LECHERY		

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :	Mandant	Mandataire	Questions
	Jacky LECOQ	Jean-Louis PELLERIN	Ensemble de la séance
	Marilyne CORREYEUR	Stéphan GRAVELAT	
	Leïla HARDY	Gaëlle PIOLINE	
	Claude GASNIER	Jean-Claude GUILLEMIN	
	Agnès MORICE	Yves GOASDOUE	
	Tâm NGUYEN	Jean-François BRISSET	
	Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN	2022-634 à 2022-638
	Yvette LERICHOME	Bruno ASSELOT	2022-634 à 2022-654
		Lori HELLOCO	2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-695	8.4	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T

Présenté par
Yves GOASDOUE
Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
<u>ENSEMBLE 1</u> Commission Compétences non déléguées		11	27.09.2022	5	
CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre	N° délibération
				62	2022-695

OBJET	ZAC NORMAND'INNOV 2 - CALIGNY – DOSSIER DE REALISATION – APPROBATION
--------------	---

YZ/EA

Chers Collègues,

Par délibération en date du 22 janvier 2021, le Conseil Syndical du Syndicat mixte Normand'Innov a approuvé le projet de la ZAC Normand'Innov.

Le projet se situe sur des terrains sur la commune de Caligny, portés par Flers Agglo et qui ont été rétrocédés au syndicat mixte le 29 décembre 2021 en application de la délibération n° 2020-107 du conseil communautaire du 8 octobre 2020.

Cette future Zone d'Activités Economiques Normand'Innov 2 porte sur environ 40 ha 84 ca offrant ainsi environ 263 230 m² de surfaces commercialisables pour de l'activité de bureaux, services, industries. La vocation de la zone sera le développement d'entreprises innovantes sans vocation sectorielle. La conception de la zone repose, par ailleurs, sur la viabilisation de lots de grandes surfaces pour répondre à des besoins de grandes entreprises industrielles et à des besoins de surfaces plus petites pour des PME et/ou des entreprises de RetD.

Ce projet sera créateur d'emplois, mais permettra aussi le développement de projets industriels innovants dans un cadre de travail de qualité (paysage de campagne de Bocage) et à la pointe des technologies.

Les objectifs et les justifications du projet

La ZAC de Normand'Innov 2 vise à développer et renforcer l'activité économique du territoire, dans le prolongement des activités existantes. En effet, le site est localisé en continuité fonctionnelle et de vocation économique du parc existant, avec l'objectif de renforcer le rayonnement du territoire et les synergies déjà établies en matière d'industrie, de recherche et d'enseignement.

Ce projet, qui présente une envergure régionale, sera créateur d'emplois et permettra aussi le développement de projets industriels innovants dans un cadre de travail de qualité (paysage de campagne de Bocage) et à la pointe des technologies.

L'opération d'aménagement NORMAND'INNOV 2 est justifiée dans sa localisation, son périmètre et sa faisabilité, par plusieurs critères déterminants. Le Syndicat Mixte NORMAND'INNOV et ses composantes (La Région Normandie, le Conseil Départemental de l'Orne et Flers Agglomération) ont souhaité aborder cette extension de façon raisonnée en favorisant :

- D'une part l'intégration du projet économique avec la poursuite d'une polarité technopolitaine labellisée et exceptionnelle sur le territoire, comprenant :
 - la proximité et des synergies envisageables avec les leaders européens voire mondiaux déjà implantés, ainsi que des équipements mutualisés existants (RIE, crèche, etc.) ; l'offre d'un îlot de plus de 10 hectares d'un seul tenant, en voie de raréfaction sur le territoire ;

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-695	8.4	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

- une attractivité renouvelée pour des acteurs majeurs de l'innovation, de la formation, de l'industrie de pointe et des services ;
- ces développements permettant de favoriser l'emploi et d'attirer des ménages de catégories sociaux-professionnelles diversifiées avec toutes les incidences possibles sur la vie locale (commerces, écoles, associations, etc...).
- Et d'autre part l'intégration du projet physique aux échelles territoriales et sectorielles les plus pertinentes, ce qui engage sa durabilité :
 - la préservation et le renforcement des éléments environnementaux d'intérêt identifiés (secteur en rive de la Vère, maillage bocager, ...) ;
 - la prise en compte de la topographie et de l'hydrographie pour un projet naturaliste de gestion alternative des eaux pluviales ;
 - la protection des riverains au moyen d'un merlon boisé le long de la RD 301 ;
 - la réflexion quant aux déplacements, au covoiturage, aux transports en commun, aux chemins et espaces d'agrément, ou encore le raccordement à la voie de contournement Nord-Ouest de Flers servant à l'ensemble du pôle économique de Normand'Innov.
- La proximité des bourgs de Caligny, La Bazoque et Saint Georges des Groseillers, pour la vie locale, et à plus large échelle, du centre-ville de Flers, pour l'accès à la gare et aux services et équipements publics majeurs.

L'opération d'aménagement Normand'Innov2 est ainsi seule à pouvoir assurer cette fonction de suite de l'urbanisation à vocation économique déjà engagée sur Normand'Innov1, en respect du substrat environnemental et humain en présence sur le territoire flérien. Sa création en tant que parc d'activités paraît donc aussi indispensable qu'en tant que support de l'image de Flers Agglo, du département de l'Orne, voire de la Région Normandie.

Son caractère d'intérêt régional, est donc affiché et est conforté par le programme national « Territoires d'industrie » qui est une stratégie, portée par l'Etat en partenariat avec les collectivités, de reconquête industrielle par les territoires. Ce programme vise à apporter, dans et par les territoires, des réponses concrètes aux enjeux de soutien à l'industrie : développement des compétences dans le bassin d'emploi, mobilité des salariés, disponibilité du foncier pour s'implanter ou s'agrandir. **Les territoires de Flers Agglo et de l'intercom Vire au Noireau associés sont identifiés comme un territoire d'industrie au sein de ce programme sous le nom « Collines de Normandie ».**

Le programme s'articule autour de 4 enjeux majeurs qui recouvrent des problématiques majeures pour le développement des Territoires d'industrie :

- Favoriser l'attractivité des territoires et des métiers de l'industrie ;
- Faciliter la formation, le recrutement et la mobilité des salariés afin de répondre aux besoins en main d'œuvre des entreprises ;
- Accompagner les transitions numérique et écologique des entreprises et territoires;
- Accélérer les procédures administratives

Normand'Innov étant devenu en quelques années un pôle d'excellence incontournable, le site entend développer et faire rayonner les compétences du territoire normand, dans le domaine des technologies de pointe, et doit ainsi poursuivre aujourd'hui son essor. En effet, il s'agit du seul site en Normandie qui porte cette ambition de mettre en synergie des entreprises industrielles tournées à l'international, des établissements de l'enseignement supérieur, des laboratoires et des centres de recherche et d'innovation.

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-695	8.4	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

La ZAC est une procédure d'urbanisme opérationnel dont les modalités de réalisation sont définies par les articles L. 311-1 à L. 311-8 et R. 311-7 du code de l'urbanisme.

Initiée dès 2018 par le Syndicat Mixte NORMAND'INNOV, la ZAC Normand'Innov 2 a fait l'objet de plusieurs études réglementaires préalablement au présent dossier de réalisation avec chronologiquement :

- ✓ La réalisation d'un **dossier de dérogation à l'urbanisation limitée** lié à l'absence de SCoT sur le territoire qui a fait l'objet d'un accord par le préfet le 27 avril 2020 ;
- ✓ La réalisation d'un **diagnostic archéologique préventif** qui a libéré le terrain de toute contrainte au titre de l'archéologique préventive suite à l'analyse des services de la DRAC pour le compte du Préfet de Région – retour courrier en date du 29 mai 2020 ;
- ✓ La réalisation d'une **étude d'impact** portant sur la Déclaration d'utilité publique et la mise en comptabilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) qui a fait l'objet d'un avis de la MRAe en date du 21 janvier 2021 (*n°2020-3826*) ;
- ✓ La réalisation du **dossier de création de ZAC** qui a fait l'objet d'un arrêté préfectoral en date du 29 Juillet 2021 (*n°2390-2021-0011*) ;
- ✓ La réalisation d'un dossier **d'autorisation environnementale** qui a été autorisé par l'arrêté préfectoral du 12 Août 2021 (*n°2350-21-00087*) ;
- ✓ La réalisation d'un **dossier de Déclaration d'Utilité Publique (DUP)**, valant mise en compatibilité du PLUi de Flers Agglo, pour le projet de ZAC qui a fait l'objet d'un arrêté préfectoral en date du 28 octobre 2021 (*n°1122-21-20-128*) ;

Dans la continuité du dossier de création et des différentes procédures réalisées, le dossier de réalisation vient préciser les modalités et les programmes de mise en œuvre du projet.

Conformément à l'article R 311-3 du code de l'Urbanisme, Flers Agglo doit émettre un avis sur le dossier de réalisation de la ZAC constitué des éléments suivants :

- 1- La notice de présentation ;
- 2- Le Projet de Programme des Équipements Publics (PEP) à réaliser dans la zone ;
- 3- Le projet de programme global des constructions à réaliser dans la zone ;
- 4- Les modalités prévisionnelles de financement de l'opération d'aménagement échelonnées dans le temps.
- 5- Des annexes :
 1. Arrêté de dérogation à l'urbanisation limitée lié à l'absence de SCoT ;
 2. Arrêté portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive et conclusion du Préfet de la région Normandie ;
 3. Avis de l'Autorité Environnementale sur l'étude d'impact ;
 4. Arrêté préfectoral sur la création de la ZAC ;
 5. Arrêté de l'autorisation environnementale de la ZAC Normand'Innov 2 ;
 6. Arrêté de Déclaration d'Utilité Publique des travaux d'aménagement de la ZAC emportant mise en compatibilité du PLUi ;

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-695	8.4	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

Les études « projet » ont été élaborées par le groupement ADEPE – INGERIF. La réalisation de ces études permet la présentation au maître d'ouvrage, pour approbation, du présent dossier de réalisation de la ZAC qui constitue le fait générateur de l'engagement physique de l'opération. Le syndicat a par ailleurs désigné la **SHEMA comme aménageur de la zone**. La SHEMA est donc désignée sous la dénomination "l'aménageur", pour le compte du Syndicat Mixte Normand'Innov, dans le dossier de réalisation et dans le programme des équipements publics.

Le dossier de réalisation de ZAC approuvé sera transmis à la Préfecture pour approbation par arrêté du programme des équipements publics. Enfin, les mesures de publicité de cet arrêté seront effectuées par la Préfecture.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

DONNER un avis favorable au dossier de réalisation de la ZAC Normand'Innov 2 tel qu'il est annexé à la présente délibération, y compris sur l'exonération de la part intercommunale de la taxe d'aménagement.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-695-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022

Publication : 19/10/2022

Flers Agglo

Communauté d'agglomération

Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-696	7.8	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

AMENAGEMENT DU BOURG DE SAINTE OPPORTUNE FONDS DE CONCOURS DE FLERS AGGLO CONVENTION DE CO-MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA MISE AUX NORMES DE DEUX ARRETS DE CAR

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémie PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtellier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOMME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilynne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtellier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPYPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSSELIN Catherine LECHERPYPY	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Mandant	Mandataire	Questions
Jacky LECOQ Marilynne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance
Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN	2022-634 à 2022-638
Yvette LERICHOMME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO	2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-696	7.8	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T

Présenté par
Yves GOASDOUE
Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
<u>ENSEMBLE 6</u> Commission Compétences non déléguées		11	29.09.2022	6	
CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre	N° délibération
				63	2022-696

OBJET	AMENAGEMENT DU BOURG DE SAINTE OPPORTUNE – FONDS DE CONCOURS DE FLERS AGGLO – CONVENTION DE CO-MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA MISE AUX NORMES DE DEUX ARRÊTS DE CAR
--------------	--

BP/EA

Chers Collègues,

La Commune de Sainte Opportune souhaite procéder à l'aménagement et à la sécurisation de son centre bourg.

Le programme de travaux consiste à :

- la création d'îlots centraux sur les entrées de bourg de la RD 20 (Athis / Briouze),
- la création d'un trottoir,
- la création d'un parking face à la salle des fêtes et face au cimetière,
- la création d'une écluse et d'un plateau surélevé pour diminuer la vitesse,
- l'installation d'une borne électrique,
- mettre aux normes d'accessibilité deux arrêts de transport (cf plans joints).

La vitesse du bourg sera limitée à 30 km / h pour favoriser les déplacements piétonniers et cyclables.

Par délibération n° 2022-466 du 8 février 2022, le Conseil Communautaire de Flers Agglo a actualisé son règlement communautaire des transports scolaires, en définissant notamment les conditions de mise en accessibilité des arrêts scolaires : « pour les arrêts à mettre en accessibilité, à créer ou à aménager dans le cadre d'un projet urbain global comme par exemples, le réaménagement d'une place, la réfection d'une voie ou la reprise d'un trottoir, la réalisation de l'arrêt sera à la charge de Flers Agglo ».

Afin d'optimiser les moyens techniques, financiers et humains, Flers Agglo et la commune de Sainte Opportune recourront aux modalités de co-maîtrise d'ouvrage organisées par l'article 2-II de la loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage public. Une convention de co-maîtrise d'ouvrage sera signée entre la commune de Sainte opportune et Flers Agglo, elle désignera la commune en tant que maître d'ouvrage et fixera les conditions d'organisation des travaux.

Le coût prévisionnel de mise en accessibilité des arrêts de transport est de **4.956,50 € HT**. Flers Agglo remboursera la commune de Sainte Opportune des travaux réalisés pour son compte, déduction faite des subventions perçues par la commune.

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-696	7.8	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

Par délibération n° 813 du 28 avril 2011, la Communauté d'Agglomération du Pays de Flers a défini ses conditions d'accompagnement aux communes relatives aux dossiers d'aménagement de centre bourg.

Les travaux de la commune de Sainte Opportune, estimés à **551 403,02 € H.T.**, répondent aux exigences de Flers Agglo et peuvent par conséquent bénéficier d'un fonds de concours. Ce fonds de concours sera d'un montant de 20 %, la maîtrise d'œuvre de ce projet n'étant pas assurée par le bureau d'études de Flers Agglo.

Objet des travaux	Coût estimatif du projet	Fonds de concours maxi Flers Agglo (20 %)
Aménagement du bourg de Sainte Opportune	551.403,02 € H.T.	110.280,60 € H.T.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 – AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention de co-maîtrise d'ouvrage annexée avec la commune de Sainte Opportune pour la mise en accessibilité des arrêts de car.
- 2 – S'ENGAGER** à inscrire les crédits nécessaires par DM au Budget 2022 du budget annexe transport.
- 3 – ACCORDER** à la commune de Sainte Opportune un fonds de concours de 20 % avec un plafond de **110.280,60 € H.T.** et autoriser Monsieur le Président à signer la convention annexée pour le versement de la participation.
- 4 – PRECISER** que ce fonds de concours sera versé sur présentation par la commune de Sainte Opportune du bilan définitif de l'opération.
- 5 – S'ENGAGER** à inscrire les crédits nécessaires par DM au Budget 2022.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-696-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022

Publication : 19/10/2022

Flers Agglo			
Communauté d'agglomération			
Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-697	1.4	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

SANTE CONTRAT LOCAL DE SANTE LANCEMENT DE LA DEMARCHE PROJET

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémy PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIEGELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtelier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménéil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménéil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilyne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtelier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménéil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménéil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent		Suppléant présent		Questions
Alexandra	TERTRE	Sandrine	DESTAIS	Ensemble de la séance
Gérard	PIERRE	Jean-Pierre	GOSELIN	
Emmanuel	LE SECQ	Catherine	LECHERPY	

Tous présents, à l'exception de :

Procurations :

Mandant	Mandat	Mandat	Mandat	Questions
Jacky	LECOQ	Jean-Louis	PELLERIN	Ensemble de la séance
Marilyne	CORREYEUR	Stéphan	GRAVELAT	
Leïla	HARDY	Gaëlle	PIOLINE	
Claude	GASNIER	Jean-Claude	GUILLEMIN	
Agnès	MORICE	Yves	GOASDOUE	
Tâm	NGUYEN	Jean-François	BRISSET	
Sophie	RENAUDIN	Subay	SAHIN	2022-634 à 2022-638
Yvette	LERICHOMME	Bruno	ASSELOT	2022-634 à 2022-654
		Lori	HELLOCO	2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-697	1.4	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T

Présenté par
Yves GOASDOUE
Président

Flers Agglo		N°	Date	Question	
ENSEMBLE 6 Commission Compétences non déléguées		11	29.09.2022	7	
CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre	N° délibération
				64	2022-697

OBJET	SANTE – CONTRAT LOCAL DE SANTE – LANCEMENT DE LA DEMARCHE PROJET
--------------	---

SG/EA

Chers Collègues,

La loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (HPST) prévoit la possible mise en œuvre de Contrats Locaux de Santé (CLS) conclus entre l'ARS et les collectivités locales.

Intégrant la santé comme un élément de l'attractivité du territoire, la collectivité souhaite donc s'engager dans la définition d'un Contrat Local de Santé sur la période 2022-2025, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé Normandie afin de s'investir dans une démarche ayant pour priorité de :

- Renforcer l'attractivité du territoire auprès des professionnels de santé
- Lutter contre la désertification médicale et les problématiques engendrées (rupture dans les parcours de soins, renoncement aux soins...)
- Favoriser l'accès aux soins de la population
- Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé
- Développer les actions de promotion de la santé et de la prévention
- Promouvoir des environnements favorables à la santé
- Prévenir et prendre en charge la souffrance psychosociale, les pratiques addictives

Ce contrat est un outil permettant une déclinaison territoriale de la politique régionale de santé et s'inscrit, à ce titre, dans le Projet Régional de Santé (PRS). Il associe tous les acteurs locaux concernés (de la politique de la ville, de l'Education, de la cohésion sociale, ...).

Basé sur un diagnostic santé local, global et partagé, il doit proposer un plan d'action partenarial pluri-annuel. A travers le CLS, les différentes parties prenantes s'engagent sur des actions à mettre en œuvre, à développer les moyens à mettre à disposition, et enfin à instaurer un suivi et une évaluation des résultats.

Sur notre territoire, les besoins en matière de santé ont été identifiés par un ensemble de travaux conjoints réalisés par la collectivité et l'ARS.

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-697	1.4	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

Les axes thématiques identifiés sont les suivants :

- ✓ **L'accès aux soins, la prévention et la promotion de la santé** : favoriser l'installation de professionnels de santé, améliorer la prise en charge de la population, favoriser l'émergence d'actions de promotion de la santé et de prévention par le biais d'actions de sensibilisation...
- ✓ **La promotion de modes de vie sains et des comportements favorables à la santé** : développer un programme d'actions sur le volet nutrition et l'activité physique (lutte contre la sédentarité, les troubles de l'alimentation...)
- ✓ **L'amélioration de la prise en charge de la santé mentale** : définir et mettre en place des actions permettant une meilleure prise en charge des détresses psychologies ou conduites addictives, améliorer le parcours de prise en charge des patients...
- ✓ **Le développement d'un urbanisme favorable à la santé** : aménager des espaces urbains de qualité (mobilier urbain, îlots de fraîcheur, organisation des flux...), favoriser les modes de déplacements...

Il est nécessaire au préalable de procéder à la signature du Contrat Local de Santé qui déclinera notamment la gouvernance du dispositif : comité de pilotage, comité technique et groupes de travail thématiques. Ces derniers seront mis en place dès le mois d'Octobre en vue de préparer les éléments constitutifs du Contrat (fiches actions, moyens mis en œuvre, gouvernance et évaluation)

Par ailleurs, l'ARS a proposé dans le cadre de ce contrat qu'un accent particulier soit porté sur les territoires en QPV et sur la mise en place d'un programme d'éducation /prévention à l'échelle de l'agglomération.

Flers Agglo pourrait ainsi mettre en œuvre un Atelier Santé Ville, intégré dans le Contrat Local de Santé, qui permettra notamment la déclinaison des fiches actions de prévention et promotion de la santé avec une priorisation sur les quartiers prioritaires de la Ville.

A cet effet, le recrutement d'un coordonnateur de l'Atelier Santé Ville sur la durée du CLS (3 ans) est envisagé et serait opérationnel en novembre. Il est précisé que ce poste fait l'objet d'un co-financement à hauteur de 90 % par l'ARS, la DDETSP 61 et le fonds FEDER (gestion Région Normandie).

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 - DECIDER** le lancement du Contrat Local de Santé avec l'Agence Régionale de la Santé selon les axes évoqués ci-dessus et le lancement des groupes de travail thématiques.
- 2 - AUTORISER** Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-697-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022

Publication : 19/10/2022

Yves GOASDOUÉ

Flers Agglo

Communauté d'agglomération

Date	Délibération	Nature	Folio n°
13.10.2022	2022-698	7.5	
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

SEANCE N° 13 DU 13 OCTOBRE 2022

65 questions, numérotées 2022-634 à 2022-698

DELIBERATION

EQUIPEMENT NUMERIQUE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ATTRIBUTIONS 2022

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Communautaire, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni à la Salle Culturelle de la Varenne - Rue Jean Dumas - 61440 Messei, sous la présidence de Yves GOASDOUE, Président de Flers Agglo.

Outre le Président, étaient invités Mesdames et Messieurs :

Vice-Présidents : Michel DUMAINE (Messei), Vincent BEAUMONT (La Ferrière aux Etangs), Omar AYAD (Flers), Stéphan GRAVELAT (Les Monts d'Andaine), François BAILLE (Athis Val de Rouvre), Jacques FORTIS (Briouze), Anne GOUELIBO (La Lande Patry), Béatrice GUYOT (Landisacq), Laurent JUMELINE (Flers), Jérémie PREVOST (Flers), Gilles RABACHE (Caligny), Thierry RAUX (Saint Philbert sur Orne), Stéphane TERRIER (Saint Georges des Groseillers) et Sylvie THIEULENT (La Selle la Forge)

Conseillers titulaires : Annette HAMMELIN (Athis Val de Rouvre), Daniel BIGEON (Dompierre), Chantal CORVEE (Saint Georges des Groseillers), Alain LANGE, François BAILLE, Eliane DENIAUX et Kévin LEGEAY (Athis Val de Rouvre), Sylvain BOULANT (Aubusson), Jean-Louis PELLERIN (Banvou), Alexandra TERTRE (La Bazoque), Jean-Marie GAUDIN (Bellou en Houlme), Didier VIECELI (Berjou), Véronique NOEL (Briouze), Xavier DE SAINT POL (Cahan), Hervé BORDERIE (Cerisy Belle Etoile), Agnès MORICE (La Chapelle au Moine), Jean-Claude DORSY (La Chapelle Biche), Didier LANGLIN (Le Châtellier), Jacky LECOQ (La Coulonche), Gérard PIERRE (Durcet), Claude GASNIER (Echalou), Michel LEROYER, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Guy MIDY, Christine GERVAIS et José COLLADO (La Ferté Macé), Gaëlle PIOLINE, Lori HELLOCO, Sophie RENAUDIN, Subay SAHIN, Angela PRESSE, Dominique ARMAND, Leïla HARDY, Thierry AUBIN, Annick ROBIN-MOITRY, Yvette LERICHOMME, Bruno ASSELOT, Jean-François BRISSET, Tâm NGUYEN, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (Flers), Bruno AUVRAY (Le Grais), Michel LAMY (La Lande Patry), Didier DELAPORTE (La Lande Saint Siméon), Gérard BERNET (Landigou), Bernard MESENGE (Lonlay le Tesson), Jean-Marie DELANGE (Le Ménil de Briouze), Jacky ALLEAU (Ménil Hubert sur Orne), Régine POTTIER (Messei), Alain DELAUNAY (Montilly sur Noireau), Marilynne CORREYEUR (Les Monts d'Andaine), Jean-Luc LEPORTIER (Pointel), Jean-Claude GUILLEMIN (Saint André de Messei), Jean-Luc CHAMPIN (Saint Clair de Halouze), Frédéric LECHEVALIER et Chloé EUSTACHE (Saint Georges des Groseillers), Jean-Marie POTHE (Saint Paul), Michèle GUICHETEAU (Saint Pierre du Regard), Emmanuel LE SECQ (Sainte Honorine la Chardonne), Marc SIMON (Saint Opportune) et Charlie LETETREL (Saires la Verrerie).

Conseillers suppléants : Bruno BOISSAIS (Aubusson), Didier MICHEL (Banvou), Sandrine DESTAIS (La Bazoque), Jacqueline ONFRAY (Bellou en Houlme), Bénédicte BON (Berjou), Isabelle BLAIS (Cahan), Laurence COTARD (Caligny), Sébastien AMOROS (Cerisy Belle Etoile), Jean-Jacques ALEXANDRE (La Chapelle au Moine), Marie-Christine LEDEUX (La Chapelle Biche), Thérèse SOUTIF (Le Châtellier), Stanislas BISSON (La Coulonche), Alain LESELLIER (Dompierre), Jean-Pierre GOSSELIN (Durcet), Bruno LANDEMORE (Echalou), Laurence LALES (La Ferrière aux Etangs), Jean-François COUPRIT (Le Grais), Serge PARIS (La Lande Saint Siméon), Nathalie LIEFOOGHE (Landigou), Agathe PRIEUR (Landisacq), Patrice BIDAULT (Lonlay le Tesson), Gérard THOMAS (Le Ménil de Briouze), Gilbert GUERIN (Ménil Hubert sur Orne), Antoine GERARD (Montilly sur Noireau), Thibault GALLOT (Pointel), Dominique VEGEE (Saint André de Messei), Nathalie GUITTON (Saint Clair de Halouze), NON POURVU (Saint Paul), Margaret BRAULT (Saint Philbert sur Orne), Sylvain VOISIN (Saint Pierre du Regard), Catherine LECHERPYPY (Sainte Honorine la Chardonne), Arnaud LEMANCEL (Sainte Opportune), Marc DENIS (Saires la Verrerie), Claude LEBEURRIER (La Selle la Forge).

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Alexandra TERTRE Gérard PIERRE Emmanuel LE SECQ	Sandrine DESTAIS Jean-Pierre GOSSELIN Catherine LECHERPYPY	Ensemble de la séance

Tous présents, à l'exception de :

Mandant	Mandataire	Questions
Jacky LECOQ Marilynne CORREYEUR Leïla HARDY Claude GASNIER Agnès MORICE Tâm NGUYEN	Jean-Louis PELLERIN Stéphan GRAVELAT Gaëlle PIOLINE Jean-Claude GUILLEMIN Yves GOASDOUE Jean-François BRISSET	Ensemble de la séance
Sophie RENAUDIN	Subay SAHIN	2022-634 à 2022-638
Yvette LERICHOMME	Bruno ASSELOT Lori HELLOCO	2022-634 à 2022-654 2022-655 à la fin

Excusés : Anne GOUELIBO et Jean-Luc CHAMPIN (ensemble de la séance) – José COLLADO (2022-672 à la fin)

Absents : Sylvain BOULANT, Sylvie ERRARD, Olivier BREUIL, Véronique CLEMENTE DA CONCEICAO, Christine GERVAIS, Sylvie DUFOUR et Emmanuelle BERGOT (ensemble de la séance) – Daniel BIGEON et Lori HELLOCO (2022-634 à 2022-654) – Angela PRESSE (2022-634 à 2022-646)

Question	Présents	Votants
2022-634 à 2022-638	57	65
2022-639 à 2022-646	58	65
2022-647 à 2022-654	59	66
2022-655 à 2022-671	61	68
2022-672 à la fin	60	67

EFFECTIF	
En exercice	: 77
Quorum	: 39

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance :	Clôture effectuée à :	Liste des délibérations affichée le :	Date de mise en ligne sur le site internet
06.10.2022	19 H 35	Véronique NOEL	22 H 50	14.10.2022	19.10.2022

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-698	7.5	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

R A P P O R T

Présenté par
Chantal CORVEE
Conseillère
Communautaire
Déléguée

Flers Agglo		N°	Date	Question	
<u>ENSEMBLE 6</u> Commission Compétences non déléguées		11	29.09.2022	9	
<u>ENSEMBLE 6</u> Commission Finances		11	29.09.2022	19	
CONSEIL	Séance	13	13.10.2022	N° d'ordre	N° délibération
				65	2022-698

OBJET	ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ATTRIBUTIONS 2022
--------------	--

YZ/JL/EA

Chers Collègues,

Les propositions de subvention aux associations, pour l'année 2022, ont fait l'objet d'une instruction par la Direction Attractivité du Territoire.

Pour les associations œuvrant sur le champ du **numérique**, les propositions se déclinent ainsi :

BÉNÉFICIAIRES	Attribué en 2019	Attribué en 2020	Attribué en 2021	Proposition en 2022
Équipement Public Numérique				
ALBATROS	11 000 €	11 000 €	11 000 €	11 000 €
TOTAL	11 000 €	11 000 €	11 000 €	11 000 €

Ces subventions feront l'objet de deux versements comme suit :

- ✓ 2/3 du montant (avance déduite) à l'issue du vote du conseil communautaire,
- ✓ le solde au 4^{ème} trimestre 2022 sur présentation d'un bilan d'étape des actions soutenues.

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 - ARRETER** la liste et le montant des subventions et contributions communautaires pour 2022 comme ci-dessus exposé.

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Délibération	Nature	Folio n°
	13.10.2022	2022-698	7.5	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

- 2 - PROCÉDER** au versement des subventions aux associations et contributions selon les modalités définies ci-dessus.
- 3 - INSCRIRE** les montants des subventions et contributions exposés ci-dessus au budget primitif 2022.
- 4 - AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer les documents afférents.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ.

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Véronique NOËL

Yves GOASDOUÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20221013-2022-698-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2022

Publication : 19/10/2022